LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

MONTRÉAL, MARDI 10 JUIN 1980, 96e ANNÉE, no 138, 64 PAGES, 4 CAHIERS

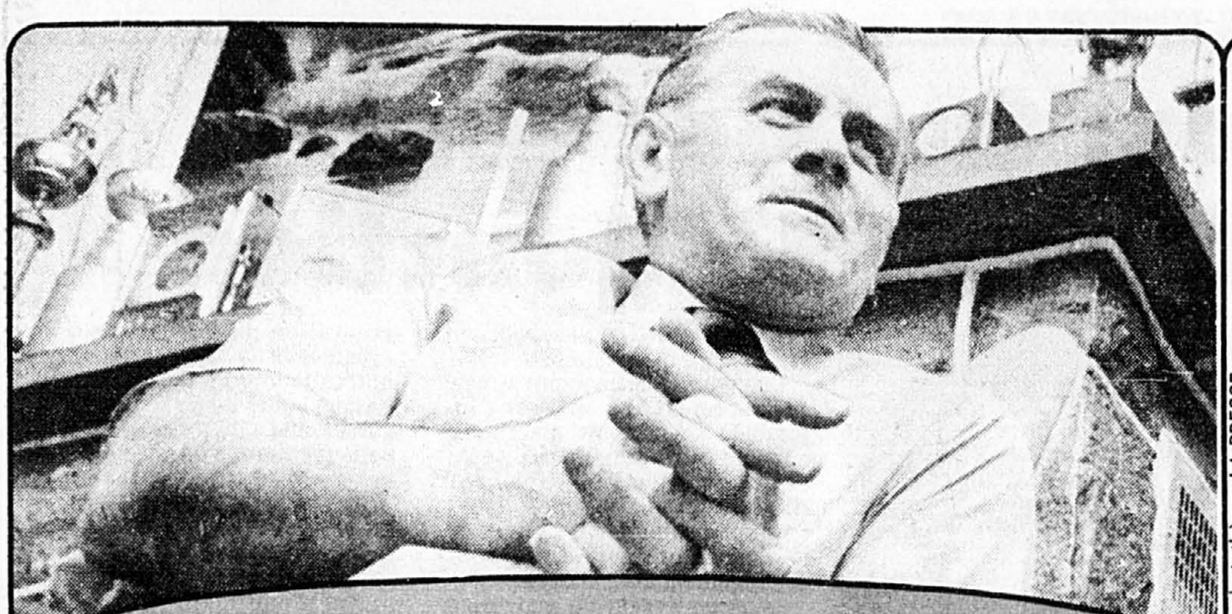

photothèque LA PRESSE

Dégel des relations entre le Canadien et Maurice Richard

■ Maurice Richard est actuellement courtisé par la Brasserie Molson (et le Canadien) qui désirent réintégrer l'ancienne vedette dans le giron du club montréalais en effaçant, d'une certaine manière, le froid qui s'était établi entre le Rocket et les anciens dirigeants du Canadien. Des représentants de Molson négocient avec Jean Roy, l'attaché d'affaires de Maurice Richard, les conditions d'une entente qui ferait de Maurice, au même titre que Jean Béliveau et, très prochainement, Guy Lafleur, l'un des grands représentants du club Canadien (et de Molson). L'entente permettrait aussi de réparer une vieille injustice faite au Rocket.

page B 1

LA NOTION D'UN SEUL PEUPLE FAIT BONDIR LÉVESQUE

ACCUEIL FROID AU DOCUMENT FÉDÉRAL

Mais les provinces l'étudieront tout l'été

■ OTTAWA — Les premiers ministres des provinces canadiennes ont rejeté hier une déclaration de principe pour une nouvelle constitution proposée par le gouvernement fédéral, mais ont accepté néanmoins de l'étudier tout l'été et de se réunir à nouveau pour reprendre les pourparlers début septembre.

Ni «succès retentissant» ni «échec catastrophique», le sommet d'hier a permis à Ottawa de clarifier ses positions et de soumettre un échéancier qui, selon le premier ministre Trudeau, pourrait amener l'adoption des éléments moteurs d'une nouvelle constitution dès l'automne.

Si tel est le cas, M. Trudeau considérera les premiers ministres des provinces et lui-même comme des héros, et songera à se retirer de la vie publique dans un laps de temps très court.

Si au contraire les discussions achoppent, M. Trudeau croit que

MARIO FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

le Canada ira au désastre et affirme qu'il envisagera alors l'adoption de mesures unilatérales ou de concert avec un certain nombre de provinces, par exemple dans le domaine linguistique.

Son homologue québécois, René Lévesque, déclarait pour sa part que les deux mois à venir serviront de test pour démontrer si le Canada est prêt à se renouveler. Car M. Trudeau n'a pas encore respecté ses engagements solennels de la récente campagne référendaire, d'affirmer le leader péquiste.

M. Lévesque s'en prend notamment à la déclaration de principe déposée par le fédéral, laquelle ne fait état que d'un seul peuple au Canada, issu de la rencontre du fait anglais et du fait français, des autochtones et des néo-Canadiens. «Cette idée de dualité (des deux nations, des deux peuples fondateurs) doit être respectée et être centrale à tout renouveau», affirme le numéro un québécois.

Celui-ci a qualifié la rencontre de très cordiale, tout en se disant décidé à ne pas reculer sur les droits fondamentaux du Québec dans une nouvelle constitution. Son voisin de l'Ontario, Bill Davis, est lui aussi sorti très souriant de la conférence, confiant que le processus du renouvellement se mettra en marche d'ici septembre.

Principes contestés

Ottawa faisait parvenir sa déclaration de principe aux premiers ministres des provin-

voir CONFÉRENCE en page A 4

À son arrivée, M. René Lévesque est passé distraitement devant le premier ministre Trudeau sans le saluer. Il est ensuite revenu sur ses pas pour s'excuser de ne pas l'avoir remarqué.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

photo Michel Gravel, LA PRESSE

LES DESSOUS DE L'ODYSSÉE OLYMPIQUE

Le COJO a soutenu des prévisions sciemment irréalistes

■ Le rapport Malouf reproche sévèrement aux autorités du COJO d'avoir sciemment minimisé à $59,5 millions leurs prévisions, qu'elles savaient irréalistes, de l'aveu même du commissaire Roger Rousseau. À la fin des Jeux, la facture du COJO s'établissait à $152,9 millions, soit un supplément de $93,4 millions.

page A 12

Douze voix de majorité pour Larivée

■ Ce n'est que par 12 voix de majorité que le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Luc Larivée, a été réélu aux dépens de Mme Lise Leblanc qui a mené tout au cours de la soirée sauf au dernier bureau de scrutin. À peine 13 p.c. des électeurs ont exercé hier leur droit de vote, dans l'île de Montréal. Ce pourcentage n'est que de 12 p.c. à la CECM. Ce qui représente une chute de 10 p.c. sur les élections de 1977.

page A 3

ÉDITO

LA VENUE D'UNE POLICE PARALLÈLE

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

Oui, il est possible de sauver vos plantes du gel

page A 13

Chapais: encore $170,000 dans le fonds de secours

page A 10

SOMMAIRE

Annonces classées: D 6 à D 13
Arts et spectacles
—Informations: C 12 à C 14
—Horaires: C 15
Bandes dessinées: A 14
Carrières et professions: C 11
Décès, naissances, etc.: D 14
Économie: C 1 à C 9
Êtes-vous observateur?: D 9
FEUILLETON: Holocauste: D 7
Horoscope: A 14
L'auto: B 7 à B 11
Le monde: B 13, B 14
Météo: A 2
Mot mystère: A 14
Mots croisés: A 14
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: C 15
Radio et télévision: C 15
Sports: B 1 à B 6, B 11, B 12
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5

LES ORGANISATEURS RÉAGISSENT

Les Montréalais auront-ils un 24 juin plutôt «sec»?

■ Boire dru et sec à l'occasion de la fête nationale ou de fêtes populaires est une tradition bien québécoise... que la ville de

ANDRÉ CHENIER

Montréal semble avoir oubliée lorsqu'elle a promulgué récemment le règlement 5465.

Mais la Corporation de la fête du 24 juin, région de Montréal, compte bien qu'à sa prochaine assemblée, le 16 juin, le comité exécutif s'inspirera de l'article «c» de la section 2aa du règlement pour autoriser, par ordonnance, la consommation de boissons alcooliques en divers secteurs du domaine public, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

L'article «c» stipule en effet que la consommation de boissons alcooliques dans un lieu public peut être permise «dans les circonstances ou à l'occasion d'événements, de fêtes ou de manifestations, et suivant les conditions que le comité exécutif détermine par ordonnance».

La Corporation ne voudrait pas voir les Montréalais privés de lever le coude en leur propre milieu, délaisser leurs activités propres, pour la fête nationale, et s'exiler en d'autres municipalités de l'île de Montréal ou de l'île Jésus qui n'ont promulgué aucun règlement restrictif! D'autant que le directeur de la police, M. Henri-Paul Vignola, a promis sa collaboration pour faire respecter l'ordre et que le ministère de l'Environnement s'est engagé à fournir des sacs-poubelles à l'appui du slogan

Voir MONTRÉALAIS, page A 5

Consultez-nous POUR LA VENTE OU L'ACHAT de votre propriété

immeubles GOULET courtiers, inc.

angle JEAN-TALON et PIE IX 374-5744

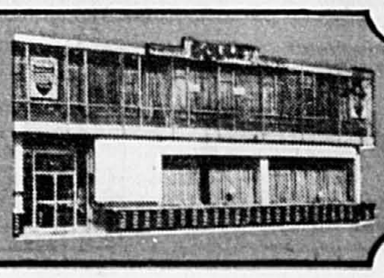

PARIZEAU RÉPOND:

La Caisse de dépôt est tout à fait autonome

■ QUÉBEC — Répondant aux questions de l'opposition qui lui demandait de dissiper le mystère qui, selon elle, entache depuis quelque temps la crédibilité de la Caisse de dépôt et placement du Québec, le ministre Jacques Parizeau a affirmé hier que cet organisme a plus d'autonomie que la Banque du Canada et la très grande majorité des sociétés du pays.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Interrogé par le député libéral Reed Scowen et l'unioniste Bertrand Goulet, lors de l'étude de ses crédits, le ministre des Finances a expliqué que non seulement le président de la Caisse ne pouvait, tout comme celui de la Banque centrale, être démis qu'à la suite d'un vote de l'Assemblée nationale ou des Communes, mais qu'en plus le gouvernement du Québec n'a pas, contrairement au gouvernement d'Ottawa, à l'égard de l'institution, de pouvoir de directive auquel elle doit se soumettre.

Il a également dit que le fait que le président de la Caisse soit nommé pour 10 ans, et qu'il ne puisse être renvoyé sans que ce geste ne donne lieu à un débat public, et que son salaire ne puisse être réduit en cours de route, permettait d'éviter qu'il soit une marionnette aux mains du gouvernement.

À l'opposition qui lui posait des questions sur les démissions d'Eric Kierans et de l'ex-président Marcel Cazavan, sur la nomination du successeur de ce dernier, Jean Campeau, les achats d'obligations du gouvernement par la Caisse et les taux d'intérêt qu'il lui paye, et qui insinuait qu'il y avait indication d'une volonté de main-mise de l'État sur l'organisme, M. Parizeau a répliqué que la Caisse a les moyens juridiques de s'opposer au gouvernement et peut «l'envoyer paître».

Il a poursuivi en disant que les seuls pouvoirs qu'il avait à son endroit étaient de lui demander des renseignements sur ses opérations et de remplacer le président lorsqu'il quitte ou a terminé son mandat, ainsi que les membres du conseil d'administration.

À ceux qui lui reprochent d'avoir nommé des amis du PQ à ce conseil, il rappelle les nominations de Claude Castonguay et de Claude Forget il y a quelques années, et que c'est son gouvernement qui a nommé Eric Kierans.

Quant à la nomination de M. Campeau, M. Parizeau a affirmé qu'il n'avait jamais rencontré une personne qui avait une connaissance aussi remarquable des marchés financiers, et qu'il n'avait pas à s'excuser de ses convictions à ce sujet.

Au sujet de la pension de M. Cazavan, dont il a beaucoup été question depuis quelque temps, le ministre a dit qu'il pourrait demander, «pour éviter des débats aussi inélégants que ceux des 10 derniers jours», que la Caisse ait, comme la Banque du Canada, une politique de retraite pour ses dirigeants qui soit différente que celle de la fonction publique, ajoutant que cette solution ne sera pas moins coûteuse.

RRQ: hausse des contributions d'ici à trois ans

■ QUÉBEC — Selon le ministre des Finances Jacques Parizeau, c'est dans moins de trois ans qu'il faudra augmenter les contributions au Régime des rentes du Québec, et ce simplement pour faire face aux obligations du régime actuel. Si on veut l'améliorer, la hausse devra venir encore plus tôt.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

M. Parizeau, qui répondait aux questions du député unioniste de Bellechasse Bertrand Goulet, lors de l'étude des crédits de son ministère, a déclaré que, plus tôt que plus tard, il faudra se conduire en personnes raisonnables et augmenter les contributions, à défaut de quoi la Caisse de dépôt et placement, qui administre le régime au Québec, devra vendre les titres qu'elle possède pour être en mesure de verser les rentes prévues, «ce qui serait une solution ridicule».

Le ministre a déploré le fait que les gouvernements du Canada ait cessé de considérer ce problème et sa solution, qui sont connus depuis longtemps comme urgents.

Il a rappelé qu'au moment de l'instauration du régime, un peu avant 1965, le gouvernement fédéral voulait un régime dans lequel il n'y aurait pas d'accumulation de capital (soit un système de «pay as you go»), alors que le Québec souhaitait qu'il soit entièrement capitalisé, ce qui aurait signifié qu'il n'aurait pas été nécessaire d'augmenter en cours de route le pourcentage de contributions qui aurait été calculé au départ.

Selon M. Parizeau, la situation actuelle est le résultat d'un compromis mi-chair, mi-poisson à la canadienne.

Il a rappelé que les fonds administrés devraient chuter assez rapidement au cours des années 90, à moins d'une prochaine augmentation des contributions.

Les améliorations qui pourraient par ailleurs obliger à les accroître encore plus rapidement que les trois ans prévus sont celles qui avaient été suggérées par le rapport Cofirentes.

Asbestos: Québec tente de faire lever l'injonction

■ (PC) — Encouragé par la décision, rendue le 26 mai, du juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure, confirmant le pouvoir d'expropriation du Québec en ce qui touche ses ressources naturelles, le ministre de la Justice Marc-André Bédard a déposé hier en Cour d'appel une requête visant à faire suspendre l'injonction empêchant le gouvernement d'exproprier les gisements de la compagnie extractrice d'amiante Asbestos Corp.

Cette injonction avait été accordée à Asbestos le 13 décembre dernier par la Cour d'appel.

M. Bédard plaide que le principal argument retenu par la Cour d'appel pour émettre l'injonction était l'invalidité de la loi 121 d'expropriation, parce qu'elle n'avait été adoptée qu'en français.

Le procureur général fait remarquer que ce «vice constitutionnel» a été rectifié par la loi 82, reconnue valide par le juge Deschênes comme processus de correction.

Le magistrat avait également statué que les pouvoirs provinciaux, quant aux ressources naturelles, ont préséance sur les pouvoirs fédéraux de réglementation du commerce extérieur, un autre argument invoqué en vain par Asbestos Corp.

Le ministre Yves Bérubé: «un droit qui n'est pas clair...»

Le ministre ajoute que «le droit sur lequel se fonde la société Asbestos au soutien de l'injonction n'est pas clair» et en conséquence insuffisant pour «renverser la présomption de validité des lois 70 et 121, constituant la Société nationale de l'amiante (SNA) et expropriant les biens de la société Asbestos».

La compagnie en ayant appelé du jugement Deschênes, l'injonction se trouvait maintenue car elle avait été émise jusqu'à ce que soit rendu le «jugement final». La Cour d'appel ne devrait pas entendre la cause sur le fond avant l'automne et rendre jugement avant l'hiver.

Selon un avocat du gouvernement, l'audience pour la requête en suspension de M. Bédard devrait avoir lieu jeudi. Québec cherche à prendre possession dès l'été de la filiale de General Dynamics.

Ce combat judiciaire, qui dure depuis trois ans, a été marqué en avril par la sortie émotive du ministre de l'Énergie et des Ressources Yves Bérubé qui, sous le couvert de l'immunité à l'Assemblée nationale, avait qualifié de «disgracieuse» l'injonction accordée par la Cour d'appel et d'obstacle posé à la volonté des Québécois.

Tollé

Les paroles de M. Bérubé ont soulevé un tollé venant du Parti libéral du Québec, du Barreau du Québec et du juge en chef sortant de la Cour d'appel, M. Edouard Rinfret.

La semaine dernière, le ministre a qualifié la demande de rétractation du juge Rinfret de «geste clairement politique». Les autres membres du cabinet Lévesque ont évité de se prononcer sur le choix de paroles de leur collègue Bérubé dans cette affaire.

De son côté, le président de la SNA, M. Daniel Perlstein, a affirmé hier: «Je ne suis pas obligé de prendre possession des actifs d'une manière abrupte sans m'être assis d'abord avec les gens d'Asbestos.»

L'expropriation, a-t-il ajouté, aura lieu «de la manière la plus harmonieuse possible». Mais le gouvernement n'est pas lié par l'opinion du président de la société d'État.

Les avocats du gouvernement devraient aussi plaider jeudi que l'achat récent de Bell Asbestos, une mine voisine des gisements d'Asbestos Corp., à Thetford-Mines, donne à la SNA l'expertise voulue pour bien gérer les biens de la compagnie convoitée.

Bell Asbestos a été vendue à l'amiable à la SNA, le 19 mai, par des intérêts britanniques. Depuis ce temps, ses 30 dirigeants et ingénieurs sont demeurés à son service, a précisé M. Perlstein.

La SNA pourra donc rendre intacts ses biens à l'Asbestos si elle devait avoir raison sur le fond cet hiver, après une éventuelle suspension de l'injonction.

Rien ne va plus entre Québec et Ottawa sur le plan culturel

■ QUÉBEC (PC) — Les relations entre le ministère des Affaires culturelles du Québec et le gouvernement fédéral se sont dégradées au point qu'il n'y a à peu près plus de collaboration entre le ministère et son équivalent fédéral, le Secrétaire d'État.

Il n'y a plus de collaboration du tout. En tout cas, je la cherche, a dit le ministre Denis Vaugeois au cours de l'étude en commission parlementaire des crédits du ministère des Affaires culturelles.

«Je ne sais d'ailleurs pas pourquoi. Les sommes d'argent sont, apparemment, de plus en plus considérables et on ne sait pas où elles vont. La consultation est réduite au minimum et ce n'est pas que nous ne la cherchions pas.»

Par ailleurs, il a lancé l'avertissement qu'il se préparait à Ottawa une «manoeuvre assez bizarre». D'abord, des sommes d'argent devant être consacrées au domaine culturel, et qui étaient autrefois confiées au Conseil des Arts, sont maintenant envoyées au Secrétariat d'État.

«Alors qu'au Conseil des Arts, nous avons une vague idée des critères et des normes, au Secrétariat d'État, on n'en a plus.»

Alors que le ministère des Affaires culturelles du Québec a fait de grands efforts de normalisation, en précisant ses critères et ses normes et en administrant plus rigoureusement ses budgets de transfert, cette normalisation ne s'est pas faite à Ottawa, a dit le ministre.

D'autre part, ce qui est encore plus inquiétant, selon M. Vaugeois, des secteurs du Secrétariat d'État sont sur le point d'être confiés au ministère fédéral des Communications.

«Quand c'est Radio-Canada, cela ne m'étonne pas trop. Mais quand ce sont les archives publiques et certaines institutions qui, d'après le Livre beige, devraient rester responsabilité du Conseil fédéral... Je n'y comprends plus rien...

«Je commence à me demander

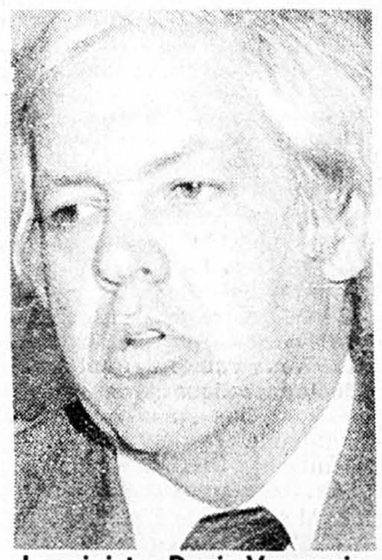

Le ministre Denis Vaugeois: «une manoeuvre bizarre...»

ce qui se passe là-bas. Mais je sais une chose, en tout cas: concrètement, je n'ai jamais eu tant de mal à bien gérer nos programmes, parce qu'il arrive de l'argent à partir de normes qui n'ont jamais été établies.

«Cet argent, on ne sait même pas d'ailleurs où il va. C'est d'ailleurs la première fois que cela nous arrive, parce que, en général, on réussit à savoir combien nos troupes de danse reçoivent d'argent, combien nos troupes de théâtre reçoivent d'argent. Et nos programmes cherchent à être complémentaires.»

«Avec le Conseil des Arts, on avait appris à travailler. Peut-être qu'on s'ajustait toujours avec un an de retard, mais on s'ajustait. Là, on ne sait plus... On me fait le reproche de ne pas aller aussi vite qu'on le voudrait dans l'application du Livre blanc sur le développement culturel. Je comprends. À certains niveaux, on n'est pas capable, malgré tous nos efforts, de connaître les règles du jeu.»

Le ministre a donné comme exemple l'Opéra de Montréal, dont il a fait établir un budget après étude des coûts de production, par représentation, d'après un taux d'occupation raisonnable avant d'établir sa subvention.

Le ministère a fixé sa contribution à $640,000 «en espérant une contribution d'environ $250,000, étant donné ce que le gouvernement fédéral fait déjà en semblables situations pour d'autres opéras du Canada.»

«Aujourd'hui, je n'ai toujours pas l'assurance que le gouvernement fédéral fera l'équivalent de ce qu'il fait ailleurs au Canada.» Le fédéral a avancé un montant de $160,000 environ en disant qu'il devrait y en avoir plus qui vient de l'entreprise privée. Or, le ministère avait déjà posé ces conditions, a souligné M. Vaugeois.

Autre exemple. Il est possible, a dit le ministre, que des éditeurs qui avaient récemment demandé au Québec une aide de $28,000 pour éditer trois titres, «aient reçu entre-temps $100,000 et $200,000 comme subvention globale, inconditionnelle, surprise de la part du Secrétariat d'État».

M. Vaugeois a ajouté:

«On m'a même raconté que certains éditeurs à Montréal étaient allés chercher $250,000 en subventions spéciales. C'est ce qui circule dans le milieu. Je n'ai pas pu vérifier, et j'aime autant ne pas aller trop loin, parce que ça sent vraiment mauvais.

«Ce n'est pas n'importe quel éditeur qui a eu ce montant, c'est un éditeur qui aurait rendu des services récents à l'occasion d'événements récents. Si on en est rendu là, c'est décourageant.»

La Quotidienne
Tirage d'hier
7-7-2

TUILE DE TOIT IMBRIQUÉE
protection contre SOLEIL VENT GLACE FEU
Remplace gravier malpropre
IMBRITEC LTÉE 460-3856
1436, rue Girouard, Marieville, Québec.

SOLDE DE TAPIS PERSANS

Vous est-il déjà arrivé de pouvoir choisir 100 tapis Qum ou Naien 100% pure soie naturelle parmi 1,000 magnifiques tapis persans?

À la suite de la menace des sanctions économiques décrétées par les États-Unis et les pays d'Europe, l'Iran a décidé, il y a de cela presque un mois, de réduire ses exportations de carpettes et de tapis persans. Heureusement, deux jours avant que le gouvernement iranien n'impose ces restrictions, la célèbre maison H.A.M. a pu exporter plus de 1,000 authentiques carpettes et tapis persans faits main.

C'EST DONC LE PLUS GRAND SOLDE TENU PAR NOTRE SOCIÉTÉ DEPUIS LES DIX DERNIÈRES ANNÉES.

CET IMPORTANT SOLDE AURA LIEU LES JEUDI ET VENDREDI 12 ET 13 JUIN, DE 10H À 22H.

Parce que le tissage est l'un des arts les plus anciens, le tapis persan fait partie des quelques objets d'art qui occupent une place privilégiée de par le monde.

Depuis le début de la révolution islamique, le prix des carpettes et des tapis persans et orientaux a augmenté considérablement et il est devenu même plus intéressant d'investir dans les tapis que dans l'or. À l'occasion de ce solde exceptionnel, le directeur de notre société a lui-même choisi un à un ces prestigieux tapis. Tout doit être vendu.

SOLDE DE FIN DE SAISON

Le vaste choix comprend des Kâshân Impérial, Taba Tabriz, Tabriz Impérial, Kermân Royal, Yalameh, Josheghan, Sorouk, Maimeh, Birdjand, Cachemire, Ferdoos, Beloch, Kazakhstan, Bokhara, Torkman, Saddle Bags ainsi qu'un grand choix d'Ispahan, Kalims et Najaf Abbad pouvant atteindre 18' x 12', de tapis longs et étroits, de tapis orientaux et semi-antiques de diverses parties du monde.

Il n'a jamais été sage de repousser l'achat d'un tapis par le passé et il l'est encore moins aujourd'hui, particulièrement en raison de la situation incertaine qui prévaut en Iran. Nous vous invitons à venir admirer l'art persan. Optez pour un placement avantageux qui vous procurera un plaisir inestimable.

HÔTEL WINDSOR, Salon Versailles, 1170, Peel - 866-9611

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 3 Maximum: 13	
Nuageux, quelques averses	Peu de changement

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		7	Quelques averses	Peu de changement
Outaouais		13	Nuageux, averses	Peu de changement
Laurentides		10	Quelques averses	Peu de changement
Cantons de l'Est		10	Quelques averses	Peu de changement
Mauricie		10	Quelques averses	Peu de changement
Québec		10	Quelques averses	Peu de changement
Lac-Saint-Jean		10	Quelques averses	Peu de changement
Rimouski		8	Quelques averses	Peu de changement
Gaspésie		8	Quelques averses	Peu de changement
Baie-Comeau		8	Quelques averses	Peu de changement
Sept-Îles		8	Quelques averses	Peu de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Victoria	17	19
Alberta		Edmonton	8	26
Saskatchewan		Regina	6	29
Manitoba		Winnipeg	10	25
Ontario		Toronto	5	15
Nouveau-Brunswick		Fredericton	6	14
Nouvelle-Écosse		Halifax	10	14
Ile-du-Prince-Edouard		Charlottetown	12	14
Terre-Neuve		Saint-Jean	11	19

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	9	18	Chicago	11	21	Nlle-Orléans	26	31
Washington	11	25	San Francisco	11	19	Miami	23	32
Boston	8	17						

vers les capitales

Amsterdam	20	Londres	19	Stockholm	25
Athènes	24	Le Caire	—	Sydney	14
Berlin	26	Lisbonne	17	Tokyo	23
Bruxelles	14	Madrid	21	Tunis	25
Casablanca	21	Moscou	26	Vienne	23
Genève	18	Paris	20	Varsovie	25
Hong Kong	28	Rome	22		

vers les plages

Acapulco	27	35	Bermudes	23	26	Nassau	23	32
Mexico	9	28	Barbade	25	31	Rio de Janeiro	24	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courrier: Canada	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

par courrier:	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-6911

la presse

Le LRC, ou la relance des trains

Les Montréalais qui ont abandonné le train au fil des ans parce que ce mode de transport ne répondait plus à leurs critères en matière de confort sont mieux de se préparer en vue d'un véritable choc technologique le jour — pas tellement lointain — où ils auront l'occasion de faire leur première randonnée à bord du LRC.

En effet, le train de Bombardier s'avère une réussite technologique indiscutable. Léger, rapide et confortable, comme son sigle l'indique, le LRC impressionne le voyageur tout particulièrement dans les courbes, le talon d'Achille de tous les trains construits en Amérique du Nord.

En offrant la possibilité de négocier les courbes à la même vitesse que les sections droites, le LRC permettra aux transporteurs ferroviaires du continent de relancer le train sans investir une fortune dans la voie ferrée.

Il ne faut pas croire que les investissements dans l'infrastructure seront réduites à néant. Tant le CN Rail que le CP Rail devront poursuivre leur travail d'amélioration de la voie en remplaçant les rails de courte section d'antan par des rails soudés de 1,320 pieds, un travail presque terminé d'ailleurs sur la voie du CN entre Montréal et Toronto. Mais au moins, les exploitants ferroviaires ne seront pas obligés de corriger radicalement les courbes les plus prononcées, s'évitant ainsi la nécessité de procéder à de coûteuses expropriations.

En outre, le CN et le CP devront accélérer les systèmes de protection des passages à niveau de manière à ce que le LRC puisse graduellement atteindre sa vitesse de pointe (200km/h). Grandement imputable à la légèreté du matériau (l'aluminium) de base de la caisse et à ses lignes aérodynamiques, la rapidité du LRC devrait s'avérer l'atout principal de la renaissance du train, une fois les voyageurs convaincus de sa supériorité sur les autres modes de transport.

Quant au voyage inaugural, il s'est déroulé sans la moindre anicroche. Quel contraste avec le voyage inaugural du Turbo, le 10 décembre 1968, alors que le train en direction de Montréal avait frappé un camion à un passage à niveau de Kingston, et que le train en direction de Toronto avait connu une panne dans le coussin d'air de la suspension, prolongeant de deux heures le parcours du retour vers la métropole!

Les voyageurs à bord ont pu apprécier le grand confort du train, même à grande vitesse. L'ironie du sort a même voulu que la vitesse la plus élevée (144 km/h) soit atteinte avant que le préposé au micro ne commence à aviser les passagers de la vitesse ou de la proximité d'une courbe. Le train ne devait pas atteindre plus de 130 km/h par la suite...

Tel que préconisé par Amtrak, l'aménagement intérieur des voitures est par ailleurs décevant. Les banquettes sont trop rapprochées. Celles qui se font face laissent très peu d'espace libre pour les genoux des passagers. Le support à bagages de type DC-8 de première génération s'avère encombrant puisque même le passager près de l'allée risque de s'y cogner la tête s'il n'y prend pas garde. Et dans la voiture-café, les sempiternels fours à micro-ondes...

L'aménagement préconisé par Jacques Guyot pour Via Rail assurera plus de confort aux passagers: plus d'espace entre les banquettes (par ailleurs plus confortables) et support à bagages à porte ouvrante de type B-747. Et l'intérieur de la caisse sera de forme légèrement ovale plutôt que rectangulaire. Il sera intéressant de monter à bord de la première voiture de Via à sortir de l'usine de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de Bombardier pour comparer les deux aménagements.

Pour J.-Léo Moisan, vice-président de Via Rail-Québec, ce voyage offrait un cachet bien particulier, même s'il ne se trouvait pas à bord d'un des dix trains de même type achetés par son entreprise. Il peut désormais envisager l'avenir avec beaucoup d'optimisme même si, de toute évidence, il peut regretter le retard d'un an dans la mise en service des trains LRC. Il sait désormais que ce n'est plus qu'une question de temps et il a acquis la conviction que le LRC s'avérera le meilleur stimulant promotionnel de Via Rail.

Pas de casino au Vélodrome

La Régie des installations olympiques a décidé d'attendre la prochaine soirée de boxe au Stade olympique avant de pousser plus loin l'idée d'organiser un casino au Vélodrome olympique pendant la semaine qui précédera cette soirée.

On me dit que le directeur de l'exploitation de la RIO, Jean-Yves Perron, avait déjà entrepris des démarches (ou sondé le terrain) auprès des trois ministres les plus concernés par les casinos, soit Marc André Bédard, ministre de la Justice, Jacques Parizeau, ministre des Finances, et Claude Charron, ministre responsable de la RIO. Cependant, devant la lenteur de l'évolution du dossier, et le temps jouant contre la RIO, il a été décidé d'abandonner le projet.

Ce n'est toutefois que partie remise. Si la soirée Duran-Leonard s'avère le succès financier prévu, et si la RIO décide de se lancer résolument dans la promotion des matchs de boxe, nul doute que la demande sera présentée de nouveau et qu'elle sera beaucoup plus étoffée cette fois-ci. Tôt ou tard, le ministre Parizeau devra jouer ses cartes.

Selon mon informateur, la RIO attache beaucoup d'importance au casino qui, croit-elle, lui permettrait de ravir à des villes comme Las Vegas ou Miami tous les combats de boxe d'importance disputés en Amérique du Nord, tout en permettant au trésor public de s'enrichir sans trop de risques en puisant dans les goussets du «jet-set» friand de ces soirées.

Pour le ministre Parizeau, il ne s'agit toutefois pas d'une équation simple à une seule inconnue. Son consentement, fût-ce pour un organisme paragouvernemental et pour enrichir les coffres de l'État, ne manquera pas de créer un précédent. D'où l'importance d'arrêter sa politique quant aux casinos dans les plus brefs délais.

TAUX DE VOTE DE 13% DANS L'ILE DE MONTRÉAL

Larivée réélu par 12 voix à la tête de la CECM

À peine 13 p.c. des électeurs ont exercé hier leur droit de vote, dans l'île de Montréal, pour élire leurs commissaires d'écoles (ce pourcentage n'est que de 12 p.c. à la CECM). Ce qui représente une chute de 10 p.c. sur les élections de 1977.

MARIANE FAVREAU

D'autre part, parmi les présidents de commissions scolaires qui se représentaient, seul M. Gaétan Besner, de la cs de Verdun a été défait. M. Luc Larivée, président de la CECM ne l'a emporté qu'avec 12 voix de majorité contre son adversaire, Mme Lise Leblanc. Il attribue cette chaude lutte au récent conflit avec les enseignants, à l'absentéisme des électeurs et aux suites du référendum.

De plus, trois commissaires sortant, à la CECM, se sont fait battre par des représentants du mouvement scolaire confessionnel: M. Robert Sauvé, Jimmy Di Genova et Madeleine Néron. Tous trois avaient appuyé le pluralisme religieux à Notre-Dame-Des-Neiges.

Mme Lise Sarrazin qui tentait un retour comme commissaire a été défaite par M. Umberto Di Genova, un nouveau-venu appuyé par le MSC.

À la CECM, il faut encore une fois parler d'une victoire non équivoque de ce mouvement scolaire confessionnel qui n'a d'autre plate-forme commune que l'école catholique et les structures confessionnelles. Tous ses représentants sauf un, M. Hugh Quinlan, dans l'ouest, ont été élus. La proportion est semblable dans les autres commissions scolaires de l'île.

Le président de ce mouvement, M. Maurice Archambault, assure qu'il n'y a «pas une porte qui n'ait été visitee» par les représentants des 22 associations qui composent le MSC, depuis les Cursillos jusqu'aux «Parents catholiques». Depuis un mois, trois ou quatre dépliants ont été distribués, souvent via la paroisse. «Nous voulons revaloriser l'école catholique qui est descendue trop bas», assure M. Archambault.

Outre MM. Quinlan et Di Geneva, les nouveaux-venus à la CECM sont Mme Francine Synnott, Michel Pallascio, M. André Mathurin et Marcel Parent, élu par acclamation tout comme les commissaires sortant MM. Benoit Hubert et Bernard Grégoire, Mmes Rollande Pelletier et Denise Brizard. Ceux qui ont conservé leur poste sont les abbés Norbert Lacoste et André Corbeil, Luc Larivée, Rodrigue Tourville, J.-G. Deschamps, Carmen Millette, Jeannette Milot, Louis Bouchard et Eric Renaud.

L'Alliance des professeurs de Montréal et l'association des enseignants de langue anglaise appuyaient généralement d'autres candidats que les élus.

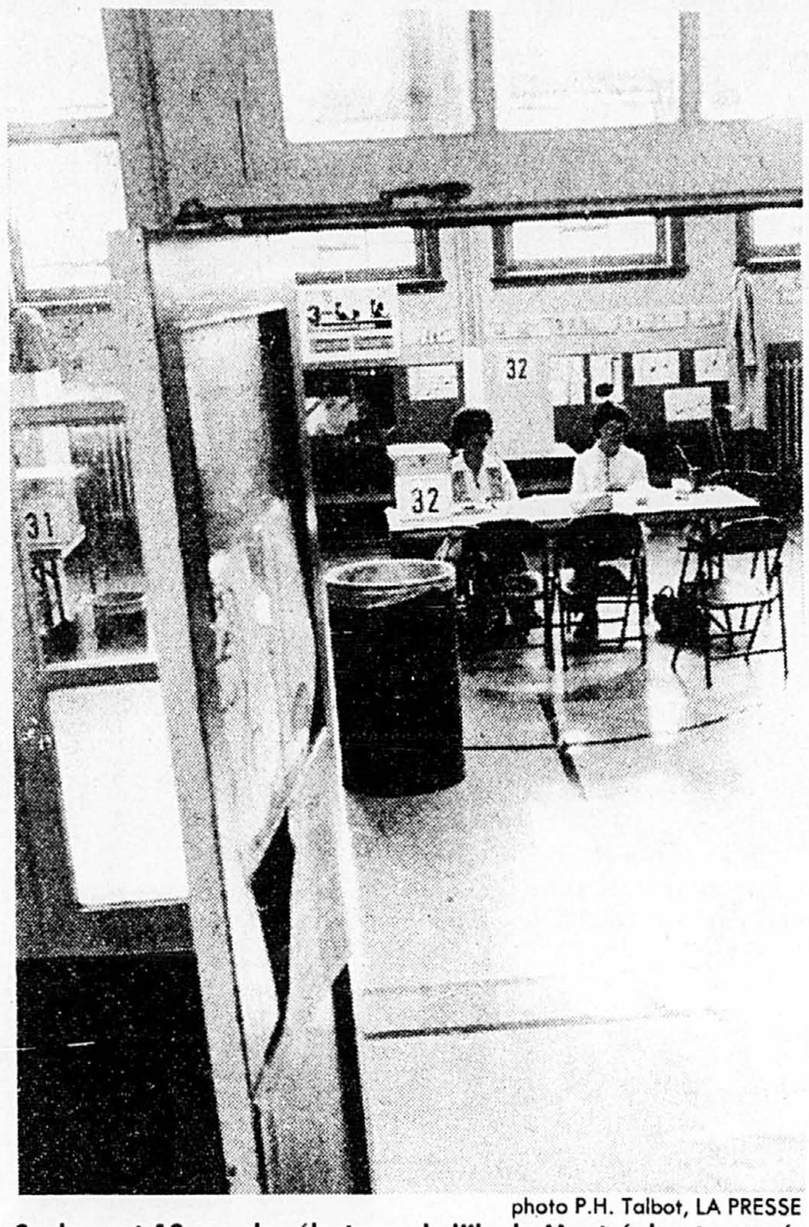

photo P.H. Talbot, LA PRESSE

Seulement 13 p.c. des électeurs de l'île de Montréal ont exercé leur droit de vote, hier. A la CECM, le taux a été de 12 p.c.

Ailleurs

Au BEPGM, peu de changement. La présidente, Mme Joan Dougherty, est réélue: 553 voix contre 113 à son adversaire, dans un quartier de 17,665 électeurs. Cela donne une idée du peu d'intérêt des électeurs.

A Jérôme-Le Royer, deux commissaires sortant ont subi la défaite, bien que tous deux appuyés par le MSC. Ce sont MM. Guy Durocher et Joseph Lemieux, remplacés par Ghislaine Desmarteau et Dominic Perri. À Baldwin-Cartier, le commissaire J. Zamanovich est remplacé par Mme Annette Huppé. MM. Jean-Pierre Gravel et Roger Blais triomphent dans les deux autres quartiers où les candidats n'ont pas été élus par acclamation.

Pas de surprise à Sault-Saint-Louis où les commissaires sortant sont réélus avec un nouveau venu Domenico Marvelli. Au Lakeshore, 11 sur 15 ont été élus par acclamation. Un commissaire fut réélu hier soir avec trois nouveaux-venus.

A Sainte-Croix, défaite du commissaire Gérard Lépine en faveur de M. Marc Sabourin. On assure, dans le comité de ce dernier, qu'une vague de fond des parents voulait du changement, et que la campagne n'avait rien à voir avec la politique. Les autres commissaires à qui on disputait leur siège ont été réélus.

A Verdun, au contraire, c'est la défaite de quatre commissaires sortant, dont le président, M. Gaétan Besner qui avait été au centre d'une controverse avec le renvoi injustifié du directeur général. MM. Giroux, Côté, De l'ftoile, Oss ont été défaits.

Changer quelque chose

Le président du Conseil scolaire de l'île, Me Jacques Mongeau, réélu par acclamation dans sa commission, estime que la preuve est faite, avec l'élection d'hier qu'il faut modifier la date et le processus des élections scolaires dans l'île de Montréal.

Des représentations ont déjà été faites à l'effet de les tenir à l'automne, de se servir de la même liste électorale que les municipalités et d'orchestrer un peu mieux la campagne des candidats.

La campagne a coûté $3.5 millions aux contribuables de l'île dont près de la moitié à la CECM. Mais dans les quartiers où il y avait contestation de poste, seuls 92,174 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote sur les 685,019 qui y avaient droit. Soit 13.46 p.c. des électeurs. Cette proportion était de 22.3 p.c. en 1977.

Signalons enfin que plusieurs personnes ont réalisé hier qu'elles n'étaient pas sur les listes électorales: le président d'élections de la CECM assure que le téléphone n'a pas dérougi de la journée. Certains se demandent si des rues n'ont pas été oubliées volontairement.

Enfin, dernières statistiques: c'est au BEPGM que le taux du vote est le plus bas avec 9 p.c. et à Verdun qu'il est le plus élevé avec 22 p.c. Les quartiers électoraux varient énormément quant à leur taille: 3,500 électeurs dans des quartiers de Verdun contre 40,000 à la CECM, dans certains quartiers.

Canada: le chomage grimpe de 7.5 à 7.8%

OTTAWA (PC) — Le nombre des travailleurs n'ayant pas d'emploi a diminué en mai, passant de 937,000 en avril à 904,000 durant le mois dernier.

C'est ce qu'annonce Statistique Canada dans son rapport mensuel.

C'était un recul du nombre des chômeurs pour un deuxième mois consécutif. Il y a toutefois une ombre au tableau: si le nombre des chômeurs a diminué numériquement, il est tout de même passé d'un pourcentage de 7.5 en avril à 7.8 pour cent en mai, lorsque l'on tient compte des facteurs saisonniers.

Au Québec, la hausse a été de 9.5 à 9.7 p. cent.

En mai, par ailleurs, la force ouvrière au pays, soit le total des personnes désirant travailler, est passée à 11,516,000, comparativement à 11,291,000 en avril.

Le pourcentage de la main-d'oeuvre masculine, âgée de 15 à 24 ans, qui était sans emploi a atteint 14.4 pour cent en mai, au regard de 13.5 pour cent en avril, compte tenu des facteurs saisonniers. Pour la main-d'oeuvre féminine des mêmes âges, le pourcentage est passé de 12.6 à 12.9 pour cent.

Les facteurs saisonniers permettent de présenter des statistiques significatives. La demande dans certains secteurs du monde du travail est différente selon les saisons dans certaines industries.

Les personnes de plus de 24 ans constituent le groupe de travailleurs le plus stable. Pour les hommes de cet âge, le taux des sans emploi a été de 4.9 p. cent en mai au regard de 4.6 p. cent le mois précédent; pour les femmes du même groupe, le taux a été de 7.0 p. cent au regard de 6.8 p. cent.

C'est Terre-Neuve qui conserve toujours le taux de chômage le plus élevé, à 13.6 pour cent, en hausse avec le taux d'avril à 13.3 p. cent.

Fiducie du Québec

Connaissez-vous la RVI?

La RVI ou Rente à versements invariables est un contrat permettant d'étaler sur un certain nombre d'années des revenus exceptionnels et d'en différer l'impôt.

Votre capital plus les intérêts vous reviennent en versements égaux et réguliers.

Pour en savoir plus long sur la RVI et sur les types de revenus admissibles, venez nous rencontrer ou téléphonez-nous.

Montréal:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur: 1-800-361-6840
Laval:
Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur: 1-800-361-3803

La Fiducie du Québec...
pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

Pour la Fête des Pères

SAUVÉ FRÈRES

vous propose...

Un chic ensemble qui lui ira à merveille.

Luxueux veston sport
Simili antilope
En polyuréthane
Tons de caramel, brun, bourgogne marine ou gris
Grandeurs
38 à 44 court
36 à 46 régulier
$265

Pantalons Christian Dior
Vaste choix de couleurs
Tailles 30 à 40
de $55 à $75

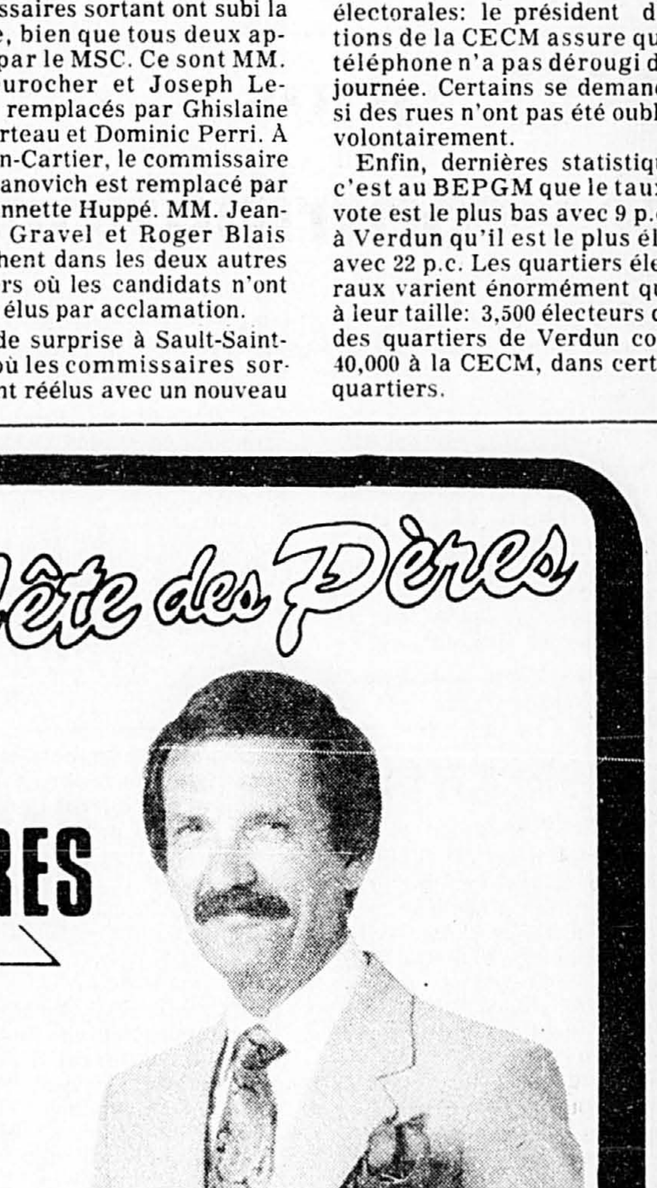

6554, Plaza Saint-Hubert 273-6392 — Centre Laval 688-6292 — Les Galeries d'Anjou 351-6810 — Carrefour Laval 681-9213 — Complexe Desjardins 281-1611

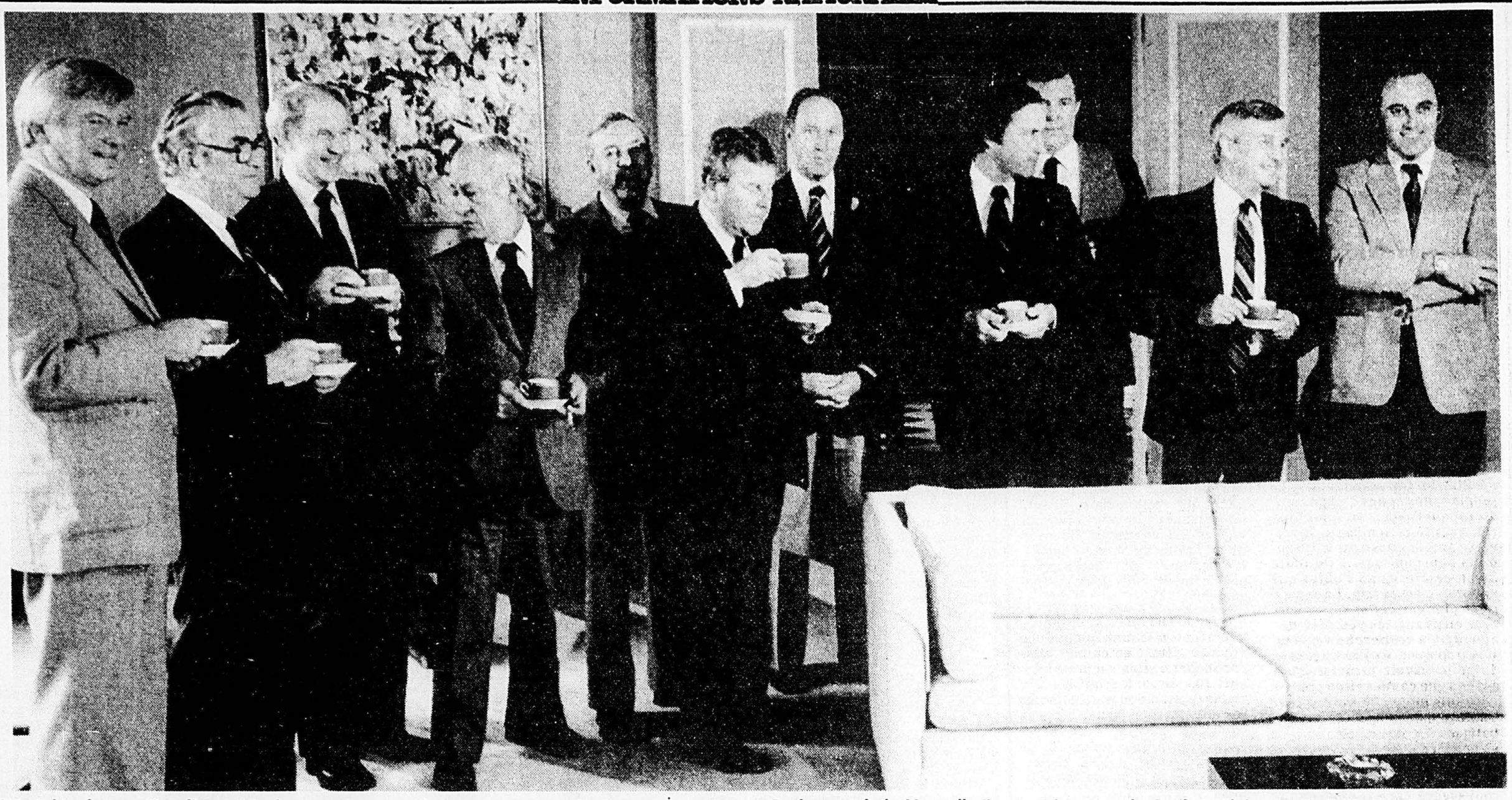

C'était hier la première d'une série de rencontres entre le premier ministre Trudeau et ses collègues provinciaux pour réécrire la constitution canadienne. Étaient réunis au 24 Sussex Drive (de gauche à droite): les premiers ministres Davis, de l'Ontario, MacLean, de l'Île-du-Prince-Édouard, Buchanan, de la Nouvelle-Ecosse, Lévesque, du Québec, Blakeney, de la Saskatchewan, Lyon, du Manitoba, Trudeau, Bennett, de la Colombie-Britannique, Hatfield, du Nouvea-Brunswick, Lougheed, de l'Alberta, et Peckford, de Terre-Neuve. téléphoto UPC

Lévesque: Trudeau trahit ses promesses

■ OTTAWA — Trudeau n'a pas livré la marchandise, il a mal rempli son chèque en blanc.

PIERRE VINCENT
envoyé spécial de
LA PRESSE

Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, estime, après cette première rencontre des premiers ministres provinciaux et du premier ministre fédéral, que M. Trudeau «revient en arrière et trahit les promesses d'ouverture qu'il avait faites durant la campagne référendaire. C'est un autre bel exemple de la fâcheuse habitude qu'a le gouvernement fédéral de promettre une chose avant les élections et de faire exactement le contraire après».

Selon des commentaires recueillis auprès d'autres premiers ministres provinciaux, notamment M. William Davis, de l'Ontario, l'attitude de M. Lévesque tout au long de cette journée fut positive. «Il a été cordial», a dit le premier ministre ontarien à sa sortie du 24 Sussex, hier après-midi, «et non seulement s'est-il montré disposé à ne rien bloquer, mais encore s'est-il engagé à participer au scénario de travail soumis par M. Trudeau.»

Pour M. Lévesque, ce plan de travail, qui débouchera sur une conférence des premiers ministres (8 au 12 septembre, à Ottawa) n'est rien d'autre qu'un nouveau délai à l'intérieur du sursis au fédéralisme, que les Québécois ont consenti à accorder à M. Trudeau lors du référendum. «Pour quiconque veut croire au fédéralisme renouvelé, a aussi déclaré le premier ministre québécois, cette journée que nous venons de vivre n'a rien de bien emballant, rien de bien prometteur.»

Une dure épreuve

Et, pour quelqu'un comme M. Lévesque qui croit moins que bien d'autres à la possibilité de renouveler le fédéralisme, cette journée fut une dure épreuve. Pour au moins deux grandes raisons. Il y a appris que le gouvernement fédéral persiste à s'attaquer à l'autodétermination du Québec et, pire, qu'il menace de grignoter dans les pouvoirs du Québec sur les droits linguistiques.

Quand, dans la première phrase de la déclaration de principe en faveur d'une nouvelle constitution, un document de travail que M. Trudeau a remis aux premiers ministres, M. Lévesque lit «Nous, le peuple du Canada», il bondit. «L'une des deux nations, la nôtre, devient ainsi comme une manière de facteurs germinaux. Ça ne correspond même pas à la réalité binationale du Canada, c'est une absence flagrante de notions de la réalité du Canada.»

Et M. Lévesque ajoute plus loin: «Il ne saurait être question de renoncer à ce droit si précieux à l'autodétermination. Au contraire, il faut prévoir que, désormais, tout nouvel arrangement constitutionnel devra reconnaître explicitement le droit du Québec à son autodétermination».

La question linguistique

Mais, dans ce projet de déclaration proposé par le gouvernement fédéral, il n'y a pas que la non-reconnaissance du Québec comme communauté nationale distincte qui chicote M. Lévesque. Il y a tout le paragraphe sur les droits et libertés individuels, et plus particulièrement la phrase («le droit d'être éduqué dans sa propre langue française ou anglaise, là où le nombre le justifie») qui l'inquiète sérieusement, parce que ça illustre clairement l'intention du fédéral de s'immiscer éventuellement dans les affaires traditionnellement du ressort d'une province. L'éducation, par exemple.

«Les pouvoirs dont nous disposons en matière d'éducation sont absolument vitaux pour la sauvegarde de notre identité culturelle et nous devons garder intacte toute notre marge de manoeuvre à cet égard. Le Québec n'acceptera jamais que sa souveraineté en une matière aussi vitale soit remplacée par une compétence limitée et sujette à l'interprétation judiciaire; il serait impensable que la Cour suprême du Canada, dont une majorité de membres seront toujours anglophones et non québécois, prenne la place de l'Assemblée nationale du Québec comme autorité ultime en matière d'éducation.»

Quant à la liste des douze priorités pour une nouvelle constitution, M. René Lévesque a rapporté, en conférence de presse, qu'il a donné à la question de M. Trudeau: «Are you happy with this list?» la réponse suivante: «I'm not happy at all». Il s'explique: «On y retrouve plusieurs des points restés en suspens lors de la dernière ronde des négociations qui s'est terminée en 79... C'est incroyable jusqu'à quel point ces rencontres peuvent se ressembler!»

Même si M. Lévesque regrette que M. Trudeau ne manifeste pas plus d'ouverture d'esprit dans ses propositions, «pas assez pour montrer qu'on veut engager des négociations de bonne foi qui pourraient avoir une bonne chance de réussir», il attendra au mois de septembre avant de se prononcer plus définitivement sur les chances du renouvellement du fédéralisme.

«Si , lors de la rencontre de septembre, ça n'aboutit pas à des résultats tangibles, ceux qui croient au fédéralisme renouvelé en viendront sans doute à la conclusion que cette approche n'est pas la bonne, que le climat n'est pas aussi propice qu'ils le croyaient pour une telle entreprise, alors...»

CONFÉRENCE

Suite de la page A 1

ces vendredi dernier, laquelle représente la position de départ du gouvernement fédéral dans ce processus. Une bonne partie du sommet de huit heures y a été consacrée, en partie parce qu'une majorité substantielle des premiers ministres provinciaux s'y sont opposés.

Cette déclaration soumet l'existence d'un peuple canadien unique vivant au sein d'une véritable fédération. Elle promet de garantir les droits des Canadiens dans la constitution, et affirme l'égalité du français et de l'anglais.

Les raisons variaient d'un premier ministre à l'autre pour rejeter la déclaration. Ils ont dit ne pas se sentir liés par le texte, mais M. Trudeau ne considère pas leur refus comme une défaite, puisque ses homologues ont accepté de travailler à remodeler une nouvelle déclaration de principe d'ici le 8 septembre, alors qu'une autre conférence fédérale-provinciale sur la constitution se tiendra, pendant quatre jours cette fois-là.

Des ministres et fonctionnaires d'Ottawa et des provinces auront discuté constitution durant trois semaines auparavant, en juillet. Suivra une réunion des premiers ministres provinciaux à Winnipeg, les 21 et 22 août. C'est après ces rencontres préliminaires que la conférence de septembre se déroulera, dans le but de «finaliser une entente sur les travaux en cours et mettre en oeuvre un nouveau programme de travail».

Douze priorités

Car même s'il espère un déblocage au cours des prochains mois, «parce que nous nous sommes engagés, les neufs premiers ministres des provinces autres que le Québec, et moi, à renouveler le fédéralisme» et qu'un échec aurait des conséquences assez graves pour l'avenir politique du Canada, M. Trudeau reconnait que la liste des priorités qu'il déposait hier n'est pas exhaustive et que d'autres pourparlers devront nécessairement avoir lieu.

Cette liste de douze points ne dit mot, par exemple, du marché commun canadien, des politiques sociales, et surtout, de la formule d'amendement à la constitution canadienne, véritable talon d'Achille au rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Proposée par Ottawa et acceptée et complétée par les provinces, la liste des priorités débute par la déclaration de principes déjà écartée par une majorité de premiers ministres provinciaux. Elle fait aussi état de l'enchâssement dans la constitution d'une charte des droits, y compris les droits linguistiques, promet de rapatrier la constitution et officialise le système de partage entre provinces riches et pauvres, ou péréquation.

Les provinces et Ottawa se pencheront également avec attention sur les autres points de la liste des priorités, soit la propriété des ressources et le commerce interprovincial, les ressources sous-marines, les pouvoirs économiques, les communications, le droit de la famille, la réforme du Sénat et de la Cour suprême, et les pêches.

Plusieurs de ces points avaient déjà été abordés lors de conférences constitutionnelles antérieures, comme celle de février 79. L'unanimité s'était alors faite sur deux points, le maintien du rôle de la monarchie et le droit de la famille, certaines provinces se dissociant toutefois de ce dernier volet quelques mois plus tard.

Les autres premiers ministres sont discrets et modérément optimistes

■ OTTAWA — Les premiers ministres du Canada anglais ont fait preuve d'une discrétion peu commune et d'un optimisme modéré, hier, à l'issue de la conférence d'Ottawa, évitant ainsi d'être pointé du doigt comme les responsables d'un nouvel échec dans les discussions constitutionnelles.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Le plus sûr allié du premier ministre Trudeau, M. Bill Davis, de l'Ontario, a indiqué qu'il était «confiant» que la réforme de la constitution serait vraiment amorcée d'ici le mois de septembre. Tous étaient prêts à collaborer a-t-il dit, y compris un René Lévesque «cordial» et bien disposé.

Selon lui, les premiers ministres s'imposeront une charge de travail très lourde au cours de l'été ce qui amènera un progrès important dans les discussions avant l'automne. M. Davis a déclaré que la plupart des points soulevés dans la déclaration de principes fédérales semblaient acceptables à sa province.

Le premier ministre de l'Ontario tiendra une conférence de presse à Toronto aujourd'hui pour livrer des commentaires plus précis sur les propositions d'Ottawa. Il s'est par ailleurs montré en accord avec ses collègues en ce qui a trait à la règle de l'unanimité entre les gouvernements avant que ne surviennent des changements à la constitution. «C'est mieux ainsi», a-t-il dit.

L'Ouest

Plus tranchant que le porte-parole de l'Ontario, le premier ministre de la province pétrolière la plus importante, Peter Lougheed, de l'Alberta, s'est montré décidé à obtenir un accord sur le prix de l'énergie. Sa province ne peut manifester d'enthousiasme pour le changement de la constitution avant que la question du prix de l'énergie trouve de solution, a-t-il expliqué, ce qui est peu probable avant l'automne.

Nous sommes toutefois d'accord pour éviter un affrontement sur le contrôle des richesses naturelles, a ajouté M. Lougheed, ce qui a été convenu lorsque le sujet a été abordé.

Habituellement perçu comme un élément modérateur lors des rencontres fédérales-provinciales, le premier ministre de la Saskatchewan Allan Blakeney a été fidèle à son personnage en démontrant autant de confiance que son collègue de l'Ontario. Il a toutefois laissé entendre que le processus pourrait être très long puisque les participants n'avaient convenu d'aucune échéance précise pour y mettre fin.

Pour le représentant de la Colombie-Britannique, Bill Bennett, rien n'a été perdu du travail accompli lors des rencontres précédentes. Plutôt que de discuter dans les termes «nobles» proposés par M. Trudeau, a-t-il lancé, nous avons parlé de questions qui peuvent aider les Canadiens.

Pour sa part, le premier ministre du Manitoba, Sterling Lyon, s'est abstenu de commenter la réunion, se contentant de dire que les discussions étaient «franches».

L'Atlantique

Le plus controversé des premiers ministres des provinces de l'Atlantique, Brian Peckford, de Terre-Neuve, s'est montré conciliant, hier, affirmant qu'il ne croyait plus à ce qu'Ottawa ne soit qu'une «agence» des provinces.

Après une conversation avec M. Trudeau, il a soutenu que ce dernier comprenait mieux maintenant la volonté de son gouvernement de garder la main haute sur les droits miniers sous-marins. Il s'est dit disposé à attendre la rédaction d'une nouvelle constitution pour tirer cette question au clair.

Sur la même longueur d'onde, son voisin de la Nouvelle-Ecosse, John Buchanan, a indiqué qu'il était satisfait que l'on aborde ce sujet, ainsi que les pêcheries et la péréquation au cours de l'été.

Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, et Angus MacLean, de l'Ile - du - Prince - Edouard, étaient aussi présents.

Les municipalités protestent

■ HALIFAX (d'après PC et UPC) — La Fédération canadienne des municipalités a protesté officiellement hier contre l'absence d'une représentation municipale officielle à la conférence constitutionnelle qui se tient actuellement à Ottawa.

La Fédération a fait parvenir un télégramme à cet effet à Ottawa, tandis que les inquiétudes quant à l'avenir constitutionnel dominaient les discussions, lors de cette première journée d'un congrès de trois jours.

L'organisme a d'ailleurs doublé le temps consacré aux discussions sur la réforme constitutionnelle, seulement 90 minutes de débat ayant d'abord été prévues. Le maire C. J. Purvis, d'Edmonton, le président de la fédération, a dû tenir compte de l'opinion de nombreux délégués qui ont fait valoir que le débat constitutionnel affectait l'avenir des gouvernements municipaux et devait faire l'objet d'une étude plus approfondie.

Selon Mike Harcourt, un conseiller municipal de Vancouver, les secteurs reconnus comme étant les mieux gérés par les villes devraient être inscrits dans l'Acte de l'Amérique du Nord refondu. Les municipalités pourraient ensuite plaider auprès des niveaux supérieurs de gouvernement pour obtenir des pouvoirs supplémentaires.

Un comité créé il y a deux ans par la FCM a suggéré que la nouvelle constitution reconnaisse expressément et protège les gouvernements municipaux. L'organisme précise trois domaines où les municipalités devraient être autonomes.

Elles devraient jouir du pouvoir reconnu d'adopter des règlements dans des domaines précis, un pouvoir que les provinces ne pourraient leur enlever à volonté.

Elles devraient également avoir accès aux revenus nécessaires pour exercer ces pouvoirs, y compris le partage avec les provinces et le gouvernement fédéral de l'impôt sur le revenu. Ce pouvoir fiscal serait toutefois sujet à l'approbation des provinces.

Les municipalités devraient aussi avoir le droit d'amender leur propre charte.

Une douzaine de délégués voulaient tenir dès hier un atelier spécial sur les questions constitutionnelles, mais ils ont dû se plier aux exigences de l'assemblée générale, qui a voté contre le projet.

La question constitutionnelle sera toutefois débattue de nouveau aujourd'hui au cours d'une autre séance de 90 minutes.

Dieu

Pierre Foglia

«—Cout'donc, fais-tu toujours du trapèze?»

Elle en faisait encore. J'en étais sûr avant même de poser la question. Et elle en fera encore dans six mois, quand je vais la revoir. Une drôle d'histoire qui me chicote depuis un moment. Une drôle de fille aussi, je la connais comme ça, la chum d'un chum, tous les deux travaillent dans les bars, La Cour, les Beaux Esprits, le Bol de l'Ennui, le Prince...

Je ne sais plus trop comment c'est venu, un soir je dis au chum en question: «On ne voit plus Marie-Thérèse, elle n'est pas malade?»

D'une certaine façon, elle l'était. Elle avait attrappé le «trapèze». Elle aurait pu attrapper un virus plus commun, comme celui du ballet-jazz, de la méditation transcendantale, du jogging, des cours d'espagnol, du racquetball... au fond tous ces virus se ressemblent. Je n'avais jamais pensé au trapèze, mais pourquoi pas... De toute façon ce n'est pas l'objet qui importe, c'est le trip. La manière de plonger dedans, les deux bras en avant, les yeux fermés bien dur, à recherche de je ne sais trop quoi. Et j'ai bien peur de ne le savoir jamais. C'est pour ça que ça me chicote...

Je suis donc allé voir Marie-Thérèse dans ses oeuvres acrobatiques. Ils étaient cinq ou six à s'entraîner dans le gymnase de l'École Nationale de Théâtre. Ils m'ont raconté l'histoire: la comédienne Luce Guilbeault qui est initiée à Paris par une cinéaste française Coline Sereau, cette dernière qui s'en vient à Montréal où elle convertit quelques «flyé(e)s», (c'est le moment où jamais de le dire) une petite annonce dans le journal qui attire d'autres intéressés, ceux qui s'essaient, ceux qui lâchent vite, et six mois après, les cinq ou six qui restent, bien accrochés, qui sont là tous les jours ou presque, qui songent même à en faire une profession... comme Marie-Thérèse qui part en juillet en France pour un stage d'un mois à l'école des frères Fratellini...

Mais l'histoire, je m'en fous. Le trapèze aussi d'ailleurs. Marie-Thérèse a beau me dire qu'elle n'a jamais été aussi en forme, aussi forte, aussi souple. Elle peut me parler de l'espace, «son» espace qu'elle habite maintenant pleinement. Elle peut me jurer d'être enfin entrée en possession d'un corps qu'elle ignorait, le sien... j'ai déjà entendu tout ça. Des gymnastes, des sauteurs à la perche, des nageurs, des boxeurs, des coureurs cyclistes, des parachutistes, même des joueurs de bridge m'ont déjà raconté la même chose.

En ces temps bénis où n'importe quel épais du bedon qui jogge un peu dans le parc Lafontaine découvre, ô merveille, qu'il a deux jambes, deux bras et parfois un coeur et des poumons, en ces temps bénis du conditionnement physique presque obligatoire, le discours sur le corps a pris une saveur thérapeutique à base de liniment Ménard et d'Absorbine Junior qui n'a rien de particulièrement excitant...

Je ne vous aurais pas parlé de Marie-Thérèse pour vous dire qu'elle est bien dans sa peau. Grand bien lui fasse. Au fait, je ne sais pas au juste pourquoi je vous en parle. C'est sans doute parce qu'elle est là, dans ma tête, avec son maudit trapèze. Je sais très bien que son trip n'a plus rien à voir avec la santé. C'est un prétexte qu'elle ne défend même plus, mais elle a bien du mal a expliquer le reste. Quand je la rencontre, tout ce qu'elle peut dire, c'est: «Tu devrais essayer...» Elle m'a proposé aussi de lui envoyer ma fille pour l'initier. Elle vient de convertir son chum... on dirait qu'elle veut s'entourer, s'assurer d'une compagnie avant d'aller trop loin, si loin qu'on ne l'entende plus, qu'on ne la comprenne plus.

Le voyage ne me tente pas du tout. Mais on est souvent fasciné par ce qui nous est le plus étranger. Fasciné et un peu effrayé... J'ai l'impression qu'il n'y a jamais eu autant de ces trips d'absolu qu'en ce moment. Celui-là vous parle de sa bicyclette comme d'un merveilleux engin qui l'emporte loin des basses vicissitudes du quotidien, celle-là a tout lâché pour étudier le tarot chinois, un autre, 36 ans, commence à apprendre le piano à raison de quatre cours par semaine, comme si c'était urgent tout d'un coup.

L'autre jour, sur une terrasse de la rue Saint-Denis, je rencontre un gars que je n'avais pas vu depuis longtemps. Je l'avais connu haltérophile. Un des meilleurs au Canada. Il s'appelle Carignan. A l'époque, toutes les minutes de sa vie, tous ses efforts étaient concentrés sur 400 livres de fonte à lever à bout de bras. Il y pensait en beurrant ses toasts, en regardant les Beaux-Dimanches, en remontant son cadran... Je lui disais la même chose qu'à Marie-Thérèse: «T'es beau mais je ne comprends pas, je comprends rien, et tu me fais peur...» Quand je l'ai revu l'autre jour, il m'a raconté, tout joyeux: «J'ai lâché tout ça. Devine c'est quoi mon nouveau trip?...»

J'ai deviné tout de suite:
— Dieu!

C'était bien ça. Et c'est bien ce que je trouve effrayant d'ailleurs. Sous les 400 livres de fonte, derrière le piano, en haut du trapèze, quelque part dans le trip, il y a toujours Dieu, ou son cousin.

Je l'aimais mieux à l'église. Je n'étais pas obligé d'y aller.

MONTRÉALAIS

SUITE DE LA PAGE A 1

«une fête nationale propre pour un Québec encore plus beau».

Le pépin du règlement 5465 s'en accompagne de deux autres. Selon M. Jean-Paul Champagne, président de la Corporation, cette dernière avait demandé que, dans la ville de Montréal, les fêtes populaires organisées selon les principes de base «démocratisation, décentralisation, dépolitisation» se déroulent en 28 parcs et 32 rues et que soient fermées 66 rues, dont 34 situées autour des parcs.

Par son secrétaire administratif, M. Jean-Louis Sauvé, la ville a répondu qu'elle offrait neuf parcs (qui correspondent aux neufs districts de l'administration des loisirs), et que certaines rues ne pouvaient être fermées tel que demandé. Et M. Sauvé semblait «insister pour que toute activité bruyante ne se prolonge pas au-delà de minuit». Au Québec, toute fête qui se respecte ne commence vraiment qu'à minuit... même si le programme officiel de la programmation suggérée pour la Saint-Jean-Baptiste ne mentionne aucun événement ou spectacle passé 24 heures.

Organisées avec l'appui d'organismes de chapeautement et de 6,000 personnes bénévoles, les fêtes comprennent cette année autant de projets que l'an dernier (324 en tout dans 27 municipalités de l'île de Montréal et de l'île Jésus).

La participation financière du milieu s'élève à plus de $200,000; celle de la Corporation à $267,815, plus $125,000 en soutien technique et en services techniques. Enfin, près d'un million de dollars est consenti sous forme de services techniques et prêts de matériel par les autorités gouvernementales et les ministères, les commissions scolaires, les municipalités, les paroisses et les organisations communautaires du territoire.

Pour les 23 et 24 juin, ces projets comprennent des soirées folkloriques (40 communautés ethniques), des bals populaires, des discothèques, des feux de la Saint-Jean, des parades, des lieux d'animation pour enfants, des activités pour le troisième âge, des repas communautaires, des spectacles, de l'artisanat, des concerts et des jeux. Les fêtes se transporteront même en 22 institutions: centres de détention, hôpitaux, foyers d'accueil.

"J'ai mon coin-couture SINGER".

Mme Lucie Forget
Verdun

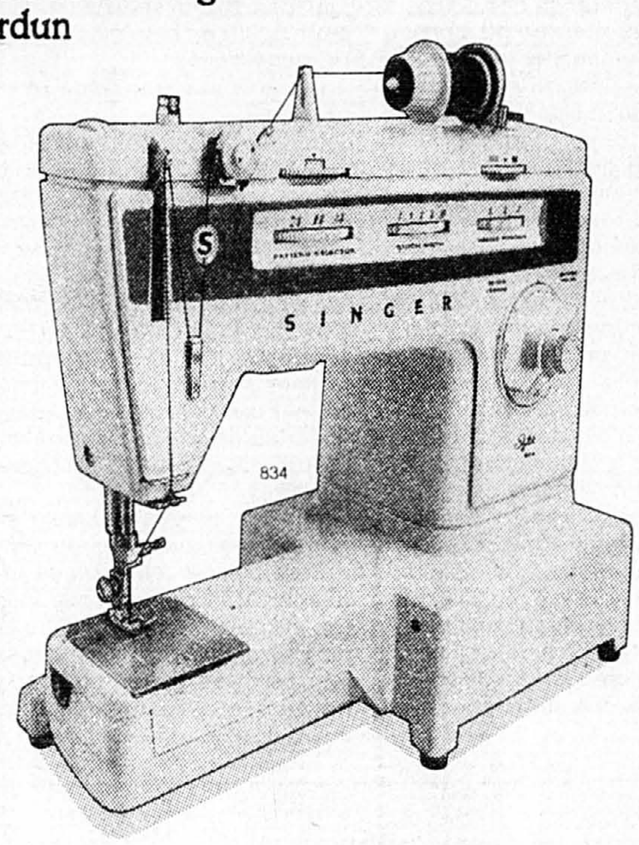

Dans ma famille, on a toujours eu des machines à coudre Singer. J'ai même appris sur l'ancien modèle à pédale.

La nouvelle Singer est tellement fiable et tellement avancée que je n'aurais jamais songé à changer de marque. Ma Stylist* à point extensible est extraordinaire à tous points de vue, mais ce que j'apprécie en particulier, c'est la facilité avec laquelle je peux maintenant faire les boutonnières.

Et puis, j'ai trouvé un meuble Singer tellement attrayant que je peux garder ma machine à coudre dans le salon. Elle ajoute même au décor.

Ma Stylist de Singer, c'est un amour de machine à coudre.

SINGER

CENTRES DE COUTURE
ET CONCESSIONNAIRES AUTORISES PARTICIPANTS

*Marque déposée de La Compagnie Singer du Canada Ltée
†Le prix peut varier

Pour un temps limité! $65.00
Vous économiserez
à l'achat de la machine à coudre
Stylist à bras libre de Singer.

En rabais à $359.95†
(mallette ou meuble en supplément)

Ne manquez pas cette occasion!

CENTRE VILLE—NORD		Centre Commercial Langelier, St-Léonard	256-8081	RIVE NORD	
Jas. A. Ogilvy	842-7711	Galeries Rive Nord, Repentigny	581-5435	Centre Laval	681-9801
Plaza Alexis Nihon	935-9492			RIVE-SUD	
6974 rue St-Hubert (angle Bélanger)	270-1196	OUEST		7525 Taschereau, Brossard	672-1434
Place Dupuis	843-5749	Plaza Côte des Neiges	731-9429	Place des Ormeaux, Longueuil	670-3550
EST ET NORD		Place Vertu	336-2881	St-Jean, Québec, 180, rue St-Louis	1-348-4305
Centre Commercial, Pie IX et Jean Talon	729-1809	4717 rue Wellington, Verdun	769-4541	Promenades Montarville, Boucherville	641-1112
Centre Commercial Domaine	253-0426	1025 rue Notre Dame, Lachine	637-3765	Cours de couture Singer	
3218 rue Masson, Rosemont	727-1297	Centre Commercial Le Cavalier, LaSalle	364-0566	Inscrivez-vous maintenant!	
3269 rue Ontario est	526-1694	Centre Commercial Dorval Gardens	636-4160	Pour renseignements, composez 845-0518	

Une voiture sans complexe!
Une nouvelle façon de s'offrir à la fois le confort, la sécurité et la robustesse sans pour autant sacrifier l'aménagement, le plaisir de conduire et l'économie d'essence.

Cette réussite, il revenait à Peugeot de la créer. Tradition oblige.

Parfaitement adaptée au contexte nord-américain, la 505, c'est l'harmonie que l'on recherche tous en automobile.

La Peugeot 505, une voiture racée, musclée, sans maquillage qui servira désormais de point de comparaison.

Venez l'essayer. Vous ferez une découverte.

PEUGEOT

l'harmonieuse synthèse
de la sécurité, de la robustesse, du confort.

Roger Automobiles Ltée, 4269 ouest, Ste-Catherine, Montréal, (514) 932-2925
Biarritz Automobiles Ltée, 10825, boul. Racette, Montréal-Nord, (514) 323-1900
Auto Grand Tourisme Inc., 1740 boul. Labelle, Laval, (514) 331-6554
Longueuil Autos Importées Ltée, 465 ouest, Curé-Poirier, Longueuil, (514) 677-6361
Boul. Laurier Automobiles Ltée, 4285 boul. Laurier, St-Hyacinthe, (514) 774-1345
Garage Marcel Cloutier, 135 boul. Morin, Ste-Agathe, (819) 326-3151
Garage Lemaire Enr., 147 Mayrand, St-Jean (514) 346-4798
Valois & Frères Auto Inc., 125 boul. Lemire ouest, Drummondville (819) 478-8148
Lucien Crevier & Fils, 458 Notre-Dame, CP 27, St-François-du-Lac (514)i568-2130

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

RENAULT
Grand choix de modèles 80 *Réelles aubaines!*
De $200 à $500 de rabais sur R-5
MONTRÉAL DAUPHINE LTÉE
12050, boul. Laurentien 331-6130
(au nord de Canadair)
Ouvert tous les soirs jusqu'à 21h.
M0556
RENAULT RENAULT RENAULT RENAULT

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

La venue d'une police parallèle

La Fédération des policiers du Québec se dit prête à tout pour empêcher la prolifération des «polices parallèles» dans les municipalités. Elle est certaine d'avoir l'appui de la Fraternité des policiers de la CUM, qui vient de dénoncer cette nouvelle structure policière qui s'installe de plus en plus sur le territoire montréalais. Et la question sera débattue lors du prochain congrès des policiers du Québec prochainement. De ce côté, celui des policiers, l'unanimité sera facile à faire.

Mais ce n'est pas cela qui va convaincre les municipalités. Et surtout, ce n'est pas l'unanimité policière qui va mettre le doigt sur un problème grave: comment se fait-il que la population de plusieurs villes réclame un service policier supplémentaire, qu'elle est prête à payer, pour assurer sa sécurité? Comment se fait-il que l'on soit prêt à faire la dépense d'un service onéreux alors qu'on en paie déjà un à un prix jugé élevé?

Il y a là une anomalie et un problème.

Les policiers ont raison de manifester leur inquiétude. Ils savent pertinemment le danger qui guette la population quand on décide de laisser des responsabilités policières à des agences de sécurité dont le personnel n'a pas reçu de formation adéquate. Qu'on se rappelle certains conflits de travail: il est évident que des corps para-policiers ne devraient jamais avoir le droit d'exercer des fonctions policières.

Pourtant, le gouvernement en emploie, les banques en emploient, comme les grandes industries. On comprend que tous ces organismes et tous ces groupes ont besoin de systèmes de protection autres que ceux qui servent l'ensemble de la population. Mais quand ces parapoliciers portent des armes et quand ils sont placés dans des situations qui les rendent responsables d'une partie de la population, il leur faut une formation de policier, d'une part, et un véritable mandat de policier, d'autre part. Celui qui travaille à faire appliquer la loi est au service du système judiciaire.

Il faut supposer que les administrations municipales qui embauchent des agents de sécurité pour protéger leur territoire sont conscientes de leurs responsabilités. Devant la population qui les élit, elles ont besoin de bonnes raisons pour avoir recours à des polices parallèles. Il semble bien que ces raisons existent.

D'après ce que l'on peut noter pour la CUM, ces raisons seraient de deux ordres différents: celui de la sécurité et celui de l'économie.

Dans une ville comme Mont-Royal, par exemple, c'est par souci de sécurité que, à tort ou à raison, la population réclame un surplus de forces policières. On sait que la ville est formée de quartiers surtout résidentiels, que les propriétaires veulent s'assurer d'une sécurité semblable à celle dont ils profitaient avant le regroupement des corps policiers sur l'île de Montréal et qu'ils ont le sentiment d'être maintenant moins bien protégés qu'avant. Selon eux, la police de la CUM ne les protège pas adéquatement.

Il y a là un problème auquel la direction de la police de la CUM doit répondre: est-il vrai qu'une municipalité qui veut offrir une protection adéquate à ses citoyens doit se payer le luxe d'une police parallèle? Le débat devrait pouvoir se faire objectivement car on peut sûrement utiliser des critères d'appréciation objectifs, comme le taux de criminalité ou le nombre de crimes résolus depuis un certain nombre d'années, pour obtenir un juste portrait de la situation.

Peut-être conclura-t-on qu'il en coûterait trop cher pour offrir davantage, un peu comme autrefois. Alors là, on abordera l'autre facette du problème, celle de l'économie.

On ne peut quand même pas l'oublier: le plus jeune policier reçoit, cette année, à la CUM, un salaire de $24,883. Ajoutez à cela le montant élevé des avantages sociaux dont bénéficient les policiers: il est évident que chacun d'entre eux coûte très cher à la population.

Les policiers de la CUM se plaignent d'être moins nombreux qu'il y a cinq ans pour répondre aux mêmes attentes. Ils savent fort bien qu'ils coûtent aujourd'hui tellement cher que la population ne peut vraiment accepter de payer ce qu'ils demandent pour accomplir des tâches parfois trop secondaires. Un employé civil peut remplir plusieurs fonctions autrefois réservées aux policiers, comme la remise des contraventions aux voitures immobiles, à moitié prix. Tout le monde le sait.

Ce qui signifie que le problème de la protection des citoyens est devenu un problème économique et d'évaluation de tâche: si les policiers s'évaluent trop cher, les municipalités doivent trouver un moyen de s'offrir un service adéquat à moindres frais.

La police parallèle devrait faire partie d'une entente entre les associations de policiers et leurs patrons; présentement, les policiers semblent vouloir utiliser les gros mots et les techniques d'affrontement. Il est encore temps de se parler civilement.

JEAN-GUY DUBUC

Le remboursement des dons à la caisse des libéraux

À plusieurs égards, le chef des libéraux du Québec, M. Claude Ryan, est en terrain plutôt solide quand il refuse de rembourser les contributions faites à la caisse de son parti à l'occasion des Jeux olympiques de Montréal.

Le juge Malouf, dans son rapport, n'a vu aucune incidence de ces pots-de-vin sur le coût final des Jeux. Du moins, aucune démonstration n'aurait été faite devant lui que tel a été le cas. «Certaines personnes, a-t-il dit, succombent à la tentation de prétendre que ces dons se réfléchissent dans la facturation soumise à l'État. Abonder en ce sens serait pure spéculation de la part de la Commission parce que la preuve n'appuie pas cette prétention.»

Ce témoignage est évidemment précieux pour M. Ryan.

On pourrait, de façon plus cynique, rappeler aussi que les centaines de mille dollars versés dans la caisse du parti n'ont guère influencé également le résultat des élections qui avaient lieu dans les mois suivants. Cette manne, en effet, n'a pas empêché les libéraux d'être battus aux élections de novembre 1976. Le jeu démocratique n'en a donc pas été faussé.

Il y a plus évidemment. Il y a surtout que ce genre de souscriptions aux caisses électorales n'était pas contraire à la loi telle qu'elle existait à l'époque. Certes, la loi a été changée depuis, mais la nouvelle législation n'a pas d'effet rétroactif.

Pour M. Ryan, ce qui est important c'est de se conformer aux règles d'aujourd'hui. Et là-dessus, il ne semble pas qu'on puisse le prendre en faute. Il ne faut pas oublier qu'il n'était pas chef de son parti (il n'en était même pas membre) durant la période couverte par l'enquête Malouf. De plus, il estime que s'il allait rembourser les $778,000 souscrits par les firmes Régis Trudeau & Associés et Desjardins, Sauriol & Associés, on pourrait lui demander d'aller plus loin en arrière et de retourner à leurs auteurs ou au Trésor de l'État d'autres souscriptions du même genre qui auraient pu avoir été versées à la caisse de son parti dans les années antérieures. D'après M. Ryan on pourrait ainsi se livrer à des procédés d'inquisition qui n'auraient pas de fin.

Ce dernier argument est sûrement moins convaincant que les autres. On est, en effet, devant un fait connu, un fait public. Personne ne parle d'enquêter sur les finances du Parti libéral, des origines de la Confédération à nos jours. Le débat ne porte que sur les faits révélés à l'enquête Malouf.

Mais, il faut dire aussi que, de façon générale, l'attitude qu'adopte M. Ryan est trop strictement légaliste. L'homme aurait intérêt à considérer davantage l'aspect éthique du problème. En se refusant à rembourser les contributions des firmes en question, il donne l'impression de trouver, après coup, la chose tout à fait normale et saine.

C'est pourquoi, avec le premier ministre Lévesque, il y a probablement lieu de conclure que le chef libéral, en se cantonnant dans son refus, rate une occasion de redonner à son parti «une apparence d'intégrité plus convaincante que ses plus vertueuses déclarations».

Certains ont prétendu que M. Ryan ne pouvait effectuer un tel remboursement sans mettre du même coup dans l'embarras son prédécesseur à la tête du Parti libéral. Mais ce ne saurait être le cas, car M. Robert Bourassa vient de faire savoir qu'il avait donné des directives aux militants de son parti pour qu'ils n'acceptent pas des dons de cette nature. Ces «irrégularités» se seraient donc produites à son insu.

En les retournant à qui de droit, M. Ryan montrerait donc plutôt qu'il respecte l'avis de son prédécesseur et qu'il ne fait que corriger ce que M. Bourassa aurait probablement corrigé lui-même s'il était demeuré à la tête du parti.

VINCENT PRINCE

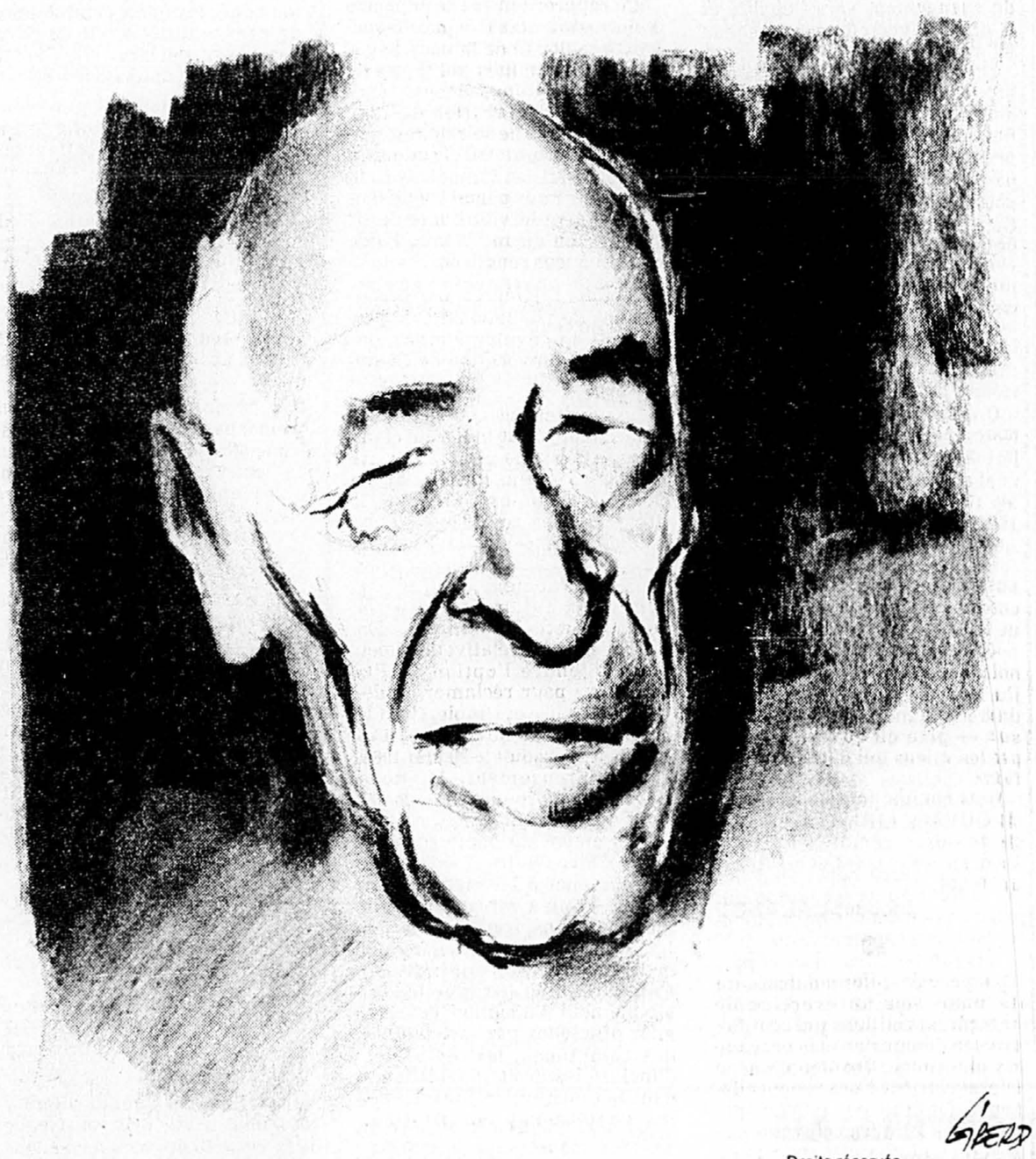

GIERD

Droits réservés

Le bilan de l'escapade de M. Clark reste à venir

À Paris, où il s'est arrêté après avoir participé à la conférence internationale de Téhéran sur les ingérences américaines, M. Ramsey Clark, ancien secrétaire à la Justice, a déclaré que son déplacement, considéré dans certains milieux comme une déplorable escapade, avait été utile. Si se confirment les rumeurs voulant que trois membres du personnel diplomatique américain retenu en otage par l'Iran sont sur le point d'être libérés, M. Clark et les personnes qui l'ont accompagné n'auront pas à redouter les sanctions d'une loi américaine qui interdit les voyages en Iran. Mais cette rumeur, diffusée par un article de presse, n'a pas encore reçu de confirmation.

Aux termes de la loi, M. Clark est passible de peines de prison et de fortes amendes. Le secrétaire d'État, M. Muskie, au cours d'une entrevue donnée dimanche, paraissait moins disposé à l'indignation que son illustre prédécesseur Henry Kissinger, qui, la semaine dernière, jugeait «honteuse» la participation de M. Clark à ladite «conférence sur les ingérences américaines». M. Muskie a laissé entendre que la loi américaine interdisant les voyages en Iran avait pour but de protéger les ressortissants des États-Unis contre la tentation de voyager en territoire «hostile», et que la mesure n'avait pas un caractère «punitif».

Ce n'est peut-être pas tout à fait ainsi qu'on comprendra les choses au Pentagone, où, d'après le **Washington Post**, on reste toujours hanté par «l'affaire du raid avorté dans le désert iranien».

À son retour, le voyageur a fait observer que l'Iranien n'a pas du «temps» la même notion que l'Américain moyen. Remarque qui peut être entendue sur le mode ironique, étant donné la longueur de l'épreuve des séquestrés, mais qui, si on l'entend différemment, va loin. Elle souligne la différence des mentalités entre deux pays condamnés à négocier par-delà des montagnes de malentendus et d'incompréhensions.

Une réalité qui irrite profondément et constamment les autorités américaines tient à la multiplicité des voix qui s'expriment ou paraissent s'exprimer au nom du gouvernement iranien. La tenue de cette «conférence internationale sur les ingérences américaines» et la mission Clark elle-même ont fourni une démonstration supplémentaire (comme s'il en fallait une!) de cette dichotomie au coeur de la réalité politique iranienne.

D'un côté, voici M. Ghotbzadeh, ministre des Affaires étrangères. Que dit-il? «Il est souhaitable que l'affaire des otages soit réglée le plus rapidement possible, d'une manière honorable et pacifique. Ce problème arrive au moment de sa résolution. C'est maintenant au parlement iranien de trancher.» (Interview donnée au quotidien le **Matin** de Paris.) Mais que disent les militants? «Le parlement devra justifier toute décision de libérer les 53 Américains, si le shah et sa fortune ne sont pas rendus à l'Iran en contrepartie.» **(Washington Post).**

D'ailleurs, les mêmes milieux extrémistes, qui jouissent du soutien du clergé, ont voulu voir dans M. Clark l'envoyé de la CIA.

Si on ne craignait pas de choquer quelques oreilles, on dirait que Bani-Sadr et Ghotbzadeh sont les dirigeants laïcs d'une JEC qui reçoit toutes ses orientations fondamentales des aumôniers, eux-mêmes étroitement surveillés par... l'imam Khomeiny.

La conception que se fait M. Ghotbzadeh de la «neutralité dynamique» de l'Iran, entre l'URSS et les USA, est une conception religieuse, à base d'esprit de sacrifice. C'est le mot utilisé par le ministre: sacrifice. Le niveau de vie n'est pas une considération dans cette perspective «héroïque».

M. Carter devra s'armer d'une longue patience.

GUY CORMIER

Henry Miller, le Rabelais de notre temps

La littérature américaine vient de perdre celui de ses représentants qui passera incontestablement pour le plus irrévérencieux et le moins conformiste de tous. Henry Miller fait en quelque sorte figure de Rabelais moderne. Il a su être à l'image de son propre visage, c'est-à-dire un satiriste espiègle et impitoyable.

On pourrait également faire un rapprochement avec Charles Chaplin. Comme Charlot en effet, Miller a promené sur l'Amérique un regard sévère et impitoyable. Comme pour le mime génial, l'Amérique lui en a longtemps tenu rigueur.

Une nuance s'impose, toutefois. Si, comme Chaplin, Miller s'est montré sévère pour l'Amérique, comme Chaplin, il ne l'a pas fait par hostilité. Le «Tropique du Cancer», son premier roman et probablement aussi le plus représentatif, a choqué l'opinion américaine, laquelle s'indigna sans doute beaucoup plus de la hardiesse de certaines scènes que de la lucide critique de l'Amérique.

Dans ce premier roman, Miller n'a pas été tendre pour New York, sa ville natale. Mais il faut reconnaître que s'il a été dur, il ne l'a pas été par dépit mais bien plutôt par amour. Son oeuvre illustre en quelque sorte le vieux dicton: «qui aime bien châtie bien». Miller a fustigé les siens, mais il l'a fait sur un ton et avec un humour qui incitent plus au pardon qu'à une condamnation sans appel.

Par-delà certaines paillardises, par-delà un non-conformisme vraiment tenace, par-delà même une crânerie toute parisienne, Miller se révèle un écrivain profondément américain. Il se révèle le dernier représentant d'une génération qui, comme les Henry James, Francis Scott Fitzgerald et Ernest Hemingway — pour ne nommer que les plus célèbres — sont allés en Europe, notamment à Paris, se retremper dans un climat d'émulation littéraire qui leur faisait défaut, ou qui se révélait trop étouffant, dans leur patelin natal.

L'Amérique d'aujourd'hui a acquis une maturité intellectuelle qui en fait un foyer de culture fascinant. New York, Washington, San Francisco ou Los Angeles sont devenus, à n'en pas douter, des lieux stimulants pour les écrivains, les peintres, les musiciens ou les cinéastes. Il n'en était pas ainsi avant la Seconde Guerre mondiale, soit à l'époque d'une industrialisation intense, époque où l'Amérique n'avait guère d'égard que pour l'automobile, le sport et le gadget. À cette époque-là, les intellectuels du calibre d'un Henry Miller n'avaient guère la possibilité de s'épanouir vraiment de ce côté-ci de l'Atlantique. Aussi, s'expatriaient-ils à Londres ou à Paris, en quête d'un climat plus propice à la création artistique.

C'est à Paris que Miller a écrit la partie probablement la plus importante de son oeuvre. En devenant le critique d'une Amérique immature et frivole, il se fit de nombreux amis parmi les Européens peu enclins à accepter l'hégémonisme naissant des États-Unis mais, par la même occasion, il contracta de solides inimitiés chez ses compatriotes, lesquels boycottèrent son oeuvre jusqu'en 1960. Ainsi, Henry Miller est devenu un écrivain célèbre, non en exaltant les valeurs de son pays, mais, au contraire, en les critiquant sans ménagement. C'est là probablement l'aspect le plus gênant de son immense succès en Europe.

À cause de la crudité scatologique de son style, et aussi à cause de l'intempérance de sa faconde, il se peut que Miller mette du temps à pénétrer dans les écoles autrement que sous forme expurgée. Il reste que l'homme qui vient de mourir est un écrivain de taille qu'aucun manuel de littérature ne saurait ignorer.

JEAN PELLERIN

Autres échos du référendum

N.D.L.R.

En raison du grand nombre de lettres déjà publiées sur l'issue du référendum, en raison aussi des nombreux autres sujets qui sollicitent l'attention, LA PRESSE a dû abréger plusieurs des lettres qui paraissent aujourd'hui. Merci à tous ceux et celles qui ont bien voulu faire connaître leur opinion sur la consultation du 20 mai.

Les Québécois viennent de signer, encore une fois, un chèque en blanc au gouvernement canadien ou devrais-je dire à Trudeau. Par le même coup, ils laissent tomber, pour quelque temps, un projet, qui, enfin, en était arrivé au but. Encore une fois, ils sont restés éblouis devant leur dieu: Pierre Trudeau.

Dire non à la souveraineté-association c'est refuser à la jeune génération, celle qui la voulait à 70% et celle à qui l'avenir appartient, son profond désir de changement vers l'égalité et le droit universellement reconnu à l'autodétermination.

On vient de confier à Trudeau et aux neuf (9) autres provinces anglaises le mandat de déterminer quelle voie le Québec doit prendre et ce, malgré leur campagne malhonnête et aberrante pour toute la nation québécoise. On a misé sur la peur, les Québécois se sont fermé les yeux, (volontairement ou involontairement) et la réussite a facilement suivi pour le NON. (...)

Richard MONACO
étudiant, Lachine

■

Comme les Juifs, comme les Noirs, comme les Amérindiens, j'ai été trahi, vaincu, abandonné, bafoué, emprisonné et exécuté: 1759, 1837-38, 1840, 1867, 1942, 1970. Et maintenant le 20 mai 1980.

Comme une femme violée, je suis profondément humilié. Et comme elle, je sais qu'il est vain de crier mon désespoir.

Comme les Juifs, comme les noirs, comme les Amérindiens, j'ai été, de tout temps, blessé dans ma dignité. Aujourd'hui, je suis — pire qu'eux — humilié par les miens qui ont écrasé ma fierté.

Mais comme tous ceux qui ont dit OUI à la LIBERTÉ pressentie, je suis — comme les Patriotes d'antan — Québécois, mort ou vivant.

Jacques LALANDE

■

La période référendaire aura été pour tous un exercice de maturation politique qui se reflétera sans doute dans les prochaines élections. Désormais si le fédéral consent à des renouvellements, faudrait pas oublier que le Québec, l'y aura contraint par un référendum qui a suscité la réflexion dans tout le pays.

A l'avenir tous les députés fédéraux du Québec auront une plus lourde responsabilité, celle de prouver qu'un fédéralisme même renouvelé peut donner au Québec ce qu'il réclame depuis si longtemps, c'est-à-dire plus de respect et plus d'autonomie.

Tout espoir est donc encore permis car si les fédéraux réussissent à relever le défi, le Québec aura fait un pas vers l'égalité avec le Canada mais s'ils ne réussissent pas, alors il faudra parler d'indépendance unilatérale en une seconde étape et le vent changera de direction...

Guy MILOT
Montréal

■

C'est très difficile d'exprimer ma joie ici à Calgary, Alberta et la joie de tous les Canadiens devant la décision des Québecois de rester dans le Canada.

J'aimerais vous embrasser, chacun de vous.

Nous étions contents et fiers de vous voir rester pour faire des changements à notre constitution canadienne.

Que notre famille reste unie et qu'elle grandisse dans la reconnaissance des diversités de notre pays.

Mary L. BARKER
Calgary, Alberta

■

Nos ancêtres patriotes doivent se retourner dans leur tombe à l'écoute des résultats que nous ont transmis les media. Eux, ils se sont battus dans la violence pour que leurs droits leur soient reconnus. Et nous, nous avons refusé tout bonnement (ou mollement) d'accorder un mandat de négociation pour avoir ce qui nous est dû. (...)

Sylvie BOVET
Rock-Forest

De Champlain... à Trudeau

Permettez-moi d'établir un émouvant rapprochement entre Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, et Samuel de Champlain, fondateur du Canada et premier gouverneur, dont M. Edward Schreyer est le 61e successeur.

Ce rapprochement se rapporte à un même état d'esprit, lequel s'est manifesté de la part de ces deux personnalités politiques de l'histoire du Canada.

Dans la déclaration du premier ministre, le soir du référendum du 20 mai, M. Trudeau a souhaité que les Canadiens figurent désormais parmi les affranchis contre le vieux monde. Il termine en disant: «Avec l'aide de Dieu, nous réussirons.»

C'était rejoindre, par-dessus 375 ans de vie nationale, de progrès et de développement, depuis 1608, l'invocation de Champlain en faveur du Canada: «Dieu, par sa grâce, fasse prospérer cette entreprise, à son honneur, à sa gloire.»

Cette prière de Champlain, extraite de ses Mémoires, est inscrite dans le bronze de son monument à Québec.

Dans la même pensée, rappelons que, lors de sa conférence de presse du 24 avril, M. Trudeau avait déclaré: «Le Canada est une noble entreprise.»

Mentionnons de plus que Champlain avait qualifié le Canada, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique, de «pays beau en toute perfection».

Ainsi, la doctrine nationale de ces deux hommes politiques canadiens procède de la même vision et poursuit une direction parallèle.

Georges BOULANGER
Lac St-Augustin de Québec

Le verdict des Québécois au référendum du 20 mai a été clair, général et sans équivoque. Et si on pousse plus loin l'analyse des votes donnés pour le OUI, tous sont bien conscients qu'une bonne moitié des votants voulait donner un «bargaining power» au gouvernement du Québec, sans pour autant favoriser la souveraineté-association. En bref, il en reste relativement peu pour défendre l'option du PQ ou encore pour réclamer l'indépendance pure et simple. C'est le scénario du 15 novembre 1976 qui s'est reproduit le 20 mai 1980. Fort heureusement, M. René Lévesque a promis de négocier loyalement avec Ottawa le rajeunissement du pacte confédératif. Entre-temps, il est injuste de reprocher à M. Pierre Elliott Trudeau de n'avoir rien fait pour les Canadiens français, durant les douze années de son règne comme premier ministre du Canada. Qu'on se rappelle tout simplement l'adoption des langues officielles par la Chambre des communes, les tentatives d'inclure les droits linguistiques dans la Constitution canadienne, les conférences constitutionnelles, etc. (...)

François DESMARAIS
Outremont

■

Je me remets très lentement du résultat. Ça été un jour sombre dans l'histoire du Québec pour nous les Québécois francophones. La peur a guidé la campagne de M. Ryan et M. Trudeau, car nos 75 députés à Ottawa se sont accrochés désespérément à leur poste non en jeu, pour faire une campagne de salissage sur le dos des Québécois et Québécoises francophones; vraiment ça prouve encore une fois qu'un peuple assimilé n'a pas été capable de se prendre en main et de se serrer les coudes pour donner à son gouvernement un mandat clair de négocier nos droits d'égal à égal. (...)

B. RIOUX
LaSalle

■

Je ne savais pas comment exprimer ce que ressentait mon corps ce soir du 20 mai 1980. De quelle manière allais-je dire ce qui se passait en moi? Il y a une personne qui a rejoint ma pensée et je la livre car elle s'adresse à beaucoup de Québécois.

«... Le PQ a surmonté déjà beaucoup d'épreuves. Il a survécu et s'est développé. René Lévesque et ceux qui l'entourent ne se sont jamais découragés. L'échec ne devrait pas les atteindre dans leur fondement. Le temps est encore devant eux. Des occasions plus favorables se présenteront. Ottawa devra tenir compte de cette volonté inébranlable et ne pourra pas indéfiniment repousser des ouvertures. Il est vrai cependant qu'à plus long terme le temps ne travaille pas forcément en faveur du Québec. Par suite des données démographiques et de l'immigration, la part de la population de langue française au Canada s'amenuise. Le combat constant, vigilant, indispensable, pour défendre la langue parlée par six millions de francophones, qu'entourent sur ce continent deux cent millions d'anglophones, risque d'être épuisant et de ne pouvoir être indéfiniment soutenu, à défaut d'un gouvernement ayant les coudées franches au Québec. C'est là un aspect qui donne de l'urgence à la souveraineté-association prônée par le PQ. Baisser les bras, il ne peut en être question, puisque tout l'avenir du Québec est en cause. Le problème est si essentiel pour l'identité québécoise, touchant à l'être ou au non-être, qu'il sera fatalement repris d'ici peu et dans des circonstances qui, cette fois-ci, ne pourront que déboucher sur la réussite.»

(La sève figée, *par Pierre de Menthon (Consul général de France à Québec, de 1967 à 1972),* **Le Monde,** *28 mai 1980, page 2).*

Louise de Gonzague PELLETIER
Brossard

■

Installés au Québec depuis 1964, nous avons pris conscience de la vie collective du pays, nous avons fait la découverte d'un homme intègre qui se tenait debout, défendant de nobles principes qui nous touchaient profondément, réveillant en nous la sympathie, la foi et l'assurance d'un avenir national clair et solide fondé sur l'égalité des chances socio culturelles et économiques dans la société québécoise.

Dans le silence qui caractérise l'immigrant qui s'intègre sans s'assimiler, nous avons attendu pendant douze longues années ce 20 mai 1980 qui devait remplir une des plus belles pages de l'Histoire des grands peuples,

Nous sommes fiers d'avoir un CHEF de votre trempe Monsieur Lévesque; quand serons-nous à la hauteur...? C'est dommage qu'une fois encore dans l'histoire de l'humanité, les vengeances du mesquin et les réactions des malhonnêtes se concertent pour diviser les masses en les retournant contre leurs propres intérêts. (...)

Isabel Herranz Galan de DIAZ
mère de 4 enfants
J. Antonio DIAZ TORGA
concepteur d'outillage

■

(...) Exploité par les radicaux de son parti, manipulé par les stratèges, M. Lévesque s'est placé lui-même dans une imposture qui ne lui permet plus de parler au nom de tous les Québécois. Il est donc inconcevable qu'il puisse décemment mener le Québec dans les négociations constitutionnelles qui vont s'amorcer bientôt. Puis-je vous suggérer, M. le Premier Ministre, de ne pas rentrer à Ottawa. Rentrez plutôt chez vous. Vous avez bien mérité votre retraite. Redevenez ce citoyen libre qui n'a plus à suivre les stratégies des intellectuels et des grands penseurs de votre parti. Et si vous tenez absolument à passer à l'histoire, imitez le geste de votre idole, Charles de Gaule ou celui de votre vieil ami, Pierre Trudeau: restez disponible pour répondre à l'appel de vos concitoyens, si ceux-ci croient un jour que vous demeurez le seul homme capable de répondre aux besoins de la situation.

Raymond DICAIRE
Montréal

■

Un jour de mai 80. Le Québec a poussé un grand cri. Ce cri était espoir de jours meilleurs. Ce cri était peur d'un futur sans lendemain. Ce cri était ce passé qui veut être présent et devenir futur.

Ce cri fut-il présent pour tous? Le futur de chacun donne-t-il à chacun le même passé pour espérer le même futur? Est-ce que le présent était déjà passé pour certains et déjà futur pour d'autres?

Pour les uns il existe le passé simple et le futur compliqué. Pour d'autres il existe le passé présent et le futur conditionnel.

Pour d'autres, il y a un passé inconditionnel et un futur plus que parfait. Au fait, quel est le verbe? A quoi servent tous ces temps? A conjuguer le verbe vivre le Québec.

Le passé du Québec fut simple pour certains. Pour d'autres il fut plus que parfait. Pour certains encore, le passé est présent. Et pour d'autres, le passé du Québec ne doit pas avoir de futur.

Mais y a-t-il un temps pour conjuguer l'espoir? Y a-t-il un temps pour conjuguer l'amour de la vie? Comment se conjugue le courage? Quelle est la conjugaison pour vivre le Québec? Elle est au creux de nos mains.

Léandre MELANCON
Montréal

Le 21 mai dernier, deux étudiantes du Collège de Rosemont ont été battues par un garçon fréquentant le Rosemount High School. Cet acte de violence ne s'est pas produit le soir au fond des bois mais dans un autobus et en plein jour sous le regard excité et les applaudissements d'une bande d'adolescents du même High School. Les deux étudiantes ont reçu des crachats, des coups de poing et des coups de pied au visage; l'une d'entre elles a fait une commotion cérébrale qui lui a causé un sérieux préjudice les jours suivants.

Elles ont été battues parce qu'elles étaient femmes et francophones et qu'elles s'étaient adressées en français à l'un de ces adolescents. On les a traitées de «fucking French frogs» et de tous les noms.

En guise de protestation, les étudiants et étudiantes du Cégep de Rosemont ont manifesté pacifiquement devant le Rosemount High School et ont expliqué, en anglais, aux élèves de ce High School leur désapprobation face à cette violence lâche et injustifiée.

Je considère que cet incident doit être le reflet de ce qu'on inculque aux jeunes anglophones au sujet des francophones: la haine et le mépris. Mépris d'autant plus flagrant qu'on était au lendemain de la victoire du non au référendum.

Isabelle MONTPETIT
Etudiante au Cégep de Rosemont

■

J'entends ici exprimer ma vive indignation suite à l'expérience quelque peu pénible que j'ai vécue le jour du référendum.

Non! Malgré mon obstination à me prévaloir de ces droits supposément essentiels au bon fonctionnement de notre démocratie, je n'ai pu voter!

Voici pourquoi.

En janvier 80, je quitte Touraine (Gatineau) pour Hull. Le 30 avril 1980, obéissant fidèlement à la publicité, je me présente au bureau de dépôt le plus près de chez moi pour remplir les formulaires 17 et 18, soit la demande personnelle d'inscription et la demande personnelle de radiation. Depuis le 30 avril 80, plus rien, même pas une note m'informant de l'endroit où je dois me présenter pour voter. Le 16 mai, je téléphone au comité du oui pour obtenir le renseignement en question.

Le 20 mai, je me présente tôt (à 9h30), papiers en règle (et en main) au lieu de vote mentionné par le comité du oui. J'y ai la désagréable surprise d'apprendre que mon nom n'est pas inscrit sur la liste électorale et qu'en conséquence, je ne peux pas voter. (...)

Ce jour-là, j'ai fait de nombreuses démarches pour pouvoir voter. Cette lettre ne constitue, en somme, que le dernier cri d'une démocrate frustrée. D'autant plus frustrée.

Marie-Marthe PRÉVOST
Hull

EN VRAC

Une amende fort injuste

Je tiens à faire connaître ma très grande indignation devant cette amende de $5,000 imposée à M. Robert Soucy, un retraité de la compagnie pétrolière Shell, parce que celui-ci aurait osé travailler durant la grève des travailleurs de cette compagnie, l'hiver dernier. Ceci ne veut pas dire que je suis contre le droit des employés de se mettre en grève, mais qu'on impose une amende aux personnes qui veulent travailler et souvent sous de très pénibles conditions durant une grève, cela m'indigne... Et je suis d'autant plus indignée du fait qu'il s'agissait ici de voir à ce que la population ne soit pas privée d'une chose aussi vitale que le pétrole, ce dont je leur suis reconnaissante. N'oublions pas que nous vivons présentement une période où on parle beaucoup de crise d'énergie, de pénurie, de ration, et nous sommes déjà assez angoissés, vous ne pensez pas?

Claire LOPRESTI
Montréal

Il y a encore du bon monde...

Il y a encore du bon monde au Québec.

Voici un petit fait qui en dit beaucoup.

Mon épouse et notre ménagère beaucoup plus jeune étaient à laver les vitres à l'extérieur avant de la maison. La plus jeune était montée au haut d'un escabeau et mon épouse au bas tenait le tout en équilibre pour éviter une chute possible. La végétation cachait partiellement cette scène de la rue.

A un moment donné, une dame des environs, qui nous est parfaitement inconnue, passait à pied dans la rue et constatant ce qui se passait chez nous, se dirige droit vers mon épouse. Mais, arrivée près d'elle, la dame en question aperçoit notre ménagère au haut de l'escabeau. Oh, dit-elle, excusez-moi madame car je croyais que c'était le vieux monsieur aux cheveux blancs qui était monté dans l'escabeau et je venais prendre sa place.

Je tiens à remercier publiquement cette bonne dame pour le beau geste spontané de son coeur pour aider un concitoyen âgé.

Tant qu'il y aura du bon monde comme cette dame au Québec je ne suis pas inquiet de son avenir.

M. LÉGARÉ
Duvernay, Qué.

Un modèle de dévouement

Monsieur le directeur
Hôtel-Dieu de Montréal

J'ai récemment subi deux interventions chirurgicales à votre institution. En cette époque, où tant de gens déplorent l'inefficacité et la froideur des hôpitaux je me dois de signaler jusqu'à quel point j'ai été impressionnée par le dévouement de votre personnel.

Agée de 33 ans et devant faire face à une hystérectomie abdominale totale suite à un cancer de l'ovaire, j'étais à la fois terrifiée et désarmée par cette épreuve aussi brutale qu'inattendue.

Pourtant, le personnel du Pavillon LeRoyer (3e étage) a su calmer mes appréhensions et m'aider à traverser ce dur moment. Tout au long de mes deux séjours à cette section de l'hôpital, j'ai rencontré des gens humains, sensibles et surtout très attentifs aux besoins autant émotifs que physiologiques des patients.

Je dois enfin une reconnaissance émue au Dr Jean-Paul Déry qui, par sa franchise et sa disponibilité, a su me sécuriser et m'a permis de reprendre espoir. A celui-ci et au personnel du 3e étage du Pavillon LeRoyer, merci en mon nom et en celui de mon mari et de mon fils.

Lise GOUGEON ROBERGE
Laval

Contradiction honteuse

Il est admirable de voir des règlements votés dans le but d'interdire la consommation de boisson sur la voie publique, de recevoir des annonces anti-boisson dans nos chèques de prestation et d'observer dans les media d'information les campagnes anti-tabac.

Tous ces efforts sont supportés par nos taxes et je serais prêt à payer une taxe spéciale pour accentuer ce travail. Cependant, c'est une contradiction honteuse de voir la moitié des panneaux publicitaires, dans le métro, inciter les gens à boire et à fumer. On se sert de l'argent des contribuables pour leur nuire.

Les citoyens devraient se plaindre d'un tel abus des fonds publics. Il serait grand temps d'interdire la publicité de ces produits sur tous les biens payés par les contribuables.

Monsieur le maire, M. Drapeau, faites cesser ce scandale.

Louis TREMBLAY
Montréal

Une omission malheureuse

L'Office des Professions veut rayer vos professionnels québécois de la société actuelle. Elle vous leurre et insidieusement vous manipule.

Jeudi soir, le 29 mai 1980, à la télévision de Radio-Canada, le président de l'Office des Professions a délibérément passé sous silence la réponse donnée par le public à la première question d'un sondage CROP sur la satisfaction du public à l'égard des services professionnels existants. Il y a 93.5% des répondants, lors de ce sondage, qui avouent être satisfaits des services professionnels qu'ils ont reçus. N'est-ce pas merveilleux? Si le gouvernement obtenait un tel taux de satisfaction lors des sondages, on en parlerait... non?...

Gilles LEGAULT
arpenteur-géomètre
Lorraine, Qué.

VENTE 20% DE RABAIS
Offre valable jusqu'au 30 juin 1980
AUSSI PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE LA NOUVELLE
SUBVENTION du gouvernement provincial pour isolation jusqu'à $500 sur l'achat de nos
Fenêtres coulissantes
BOÎTE DE MÉTAL EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES
•Remplacez vos vieilles fenêtres et revalorisez votre maison

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN AOÛT PAS D'INTÉRÊT

• Idéal pour rénovation
• Fortes et durables
• Facilement nettoyables ou enlevables de l'intérieur
• Fonctionnement facile
• Choix de couleurs
• Première qualité
• Faites sur mesure
• Main-d'oeuvre et garantie écrite de 5 ans

AUSSI: AUVENTS, PORTES ET FENÊTRES EN ALUMINIUM

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TÉLÉPHONE: 731-7676
SOIR: 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC.
8225, av. Mayrand Montréal
Achetez avec confiance
Plus de 25 ans d'expérience

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 10 JUIN 1980

RÉFUGIÉS HAÏTIENS: LES DAMNÉS DE LA MER

—3—

A Miami, la désillusion reste la même en face des réalités de la vie quotidienne.

CHARLES DAVID

Pourquoi décident-ils de partir?

■ Allez savoir pourquoi les habitants d'Anse-Rouge — ce petit hameau perdu sur la côte nord-ouest d'Haïti — ont décidé, un beau matin, de prendre la mer pour villégiaturer... à Miami.

L'appel immémorial du grand large? Cela serait fort étonnant. Dans la mémoire atavique du Caraïbéen, notamment de l'Haïtien, le clapotis des vagues de cette route salée fait toujours résonner étrangement des bruits de chaînes dans les cales des négriers. Quand on s'est battu victorieusement pour une terre, en 1804, pour «y vivre libre ou mourir», cela ne vous prédispose pas forcément à vouloir, un siècle et demi plus tard, faire à tout prix, au péril de votre vie, du surf dans le Canal du Vent.

Alors... Envie irraisonnée de tourisme organisé, par une pulsion subite et collective? L'efficacité américaine est largement reconnue. Mais, dans ce cas, ce ne serait pas faire injure au syndicat d'initiative touristique de la Floride que de lui refuser tout mérite à ce phénomène migratoire. D'ailleurs, les rentiers de Miami Beach n'apprécieraient pas du tout. La Floride n'aime pas voir maculer ses plages. Question de goût et d'esthétique. Le Dixieland a ses raisons...

Alors... Volonté déterminée d'aller voir ailleurs si les droits de l'Homme sont respectés? Hypothèse nettement tendancieuse. Donc, à rejeter d'un revers de main. Cela supposerait qu'en Haïti la démocratie aurait tendance à se flétrir. Ce qui est faux... C'est un fait connu et proclamé quotidiennement par le gouvernement haïtien... Sinon, pourquoi le Canada, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, Israël... dépenseraient des millions de dollars dans ce pays pour lui apporter aide, protection et collaboration? Pardon? Bokassa, vous vous trompez, c'était l'Afrique. Ici, c'est Haïti...

Alors... Fuite éperdue devant la virulence de la crise économique, la famine qui règne? «Mon père a fait la révolution politique. Moi, je ferais la révolution économique», déclarait le président-à-vie en 1971. Certes, il n'a pas précisé. Mais quand on dépense près de six millions de dollars pour ses noces, cela laisse croire que la cochonnaille se porte bien et qu'on peut trancher allègrement dans le lard. Le caviar et le champagne, c'est bien connu, favorisent la digestion.

Les mots magiques jaillissent

Alors... Pour les autorités du Service d'immigration et de naturalisation, la question est tranchée. «Ce sont des réfugiés économiques, affirme le directeur de l'INS à Miami. Il peut y avoir quelques bavures, mais le gouvernement haïtien nous a affirmé qu'il ne prendrait aucune mesure de représailles.» D'ailleurs, précise un autre officiel de l'Immigration américaine, la plupart des réfugiés nous disent qu'ils sont partis pour avoir du travail aux Etats-Unis. Mais dès qu'ils sont en contact avec les avocats, les mots magiques «asile politique» jaillissent.

Alors... Pour une multitude d'organismes, notamment le Conseil national des Eglises et Amnistie Internationale, et les avocats des réfugiés, la question est là aussi parfaitement tranchée. «Ces gens quittent ce pays parce qu'ils sont victimes de persécutions politiques. Leur situation économique est en rapport avec la situation politique du pays. Pourquoi des paysans quitteraient leurs terres s'ils n'étaient pas forcés de le faire?» Pour Vera Weisz, jeune avocate du Centre des réfugiés, cela dépasse l'entendement: «Nous avons des centaines de témoignages qui prouvent le bien-fondé des persécutions politiques.» Mais, confirme Ira Kurzban qui dirige la batterie légale des défenseurs des réfugiés haïtiens, «le département haïtien de l'INS n'est pas conçu pour aider les Haïtiens, mais pour les expulser».

Alors... au fil des années, le petit village d'Anse-Rouge s'est vidé lentement et s'est presque reconstitué dans la «Little Haïti» de Miami. «Oui, je suis partie avec mes parents parce qu'on avait faim et que ce n'était plus possible. Quand il y a eu la famine, les macoutes venaient nous revendre les provisions envoyées par les organismes internationaux. On n'avait pas d'argent, alors on leur donnait le peu qu'on avait. Ils voulaient surtout les terres. Après, il nous restait qu'à partir.» Elle a vingt-cinq ans, arrive encore à sourire. Pour l'instant, elle apprend à écrire à ceux de son village. En fait, sur ce point, rien n'a changé: elle était institutrice là-bas.

Alors... il y a quelques années, sur la côte nord-ouest d'Haïti, il y avait un petit village qui s'appelait Anse-Rouge.

DEMAIN:
Entre ciel et mer.

Quelques habitants d'Anse-Rouge, chassés par les macoutes et la famine.

L'univers des macoutes

■ «...Oui, comme beaucoup d'autres, j'ai été macoute... J'ai appartenu à ce corps de 1961 au 7 juin 1979 date à laquelle j'ai quitté Haïti. J'ai, comme les autres macoutes, obéi aux ordres formels du gouvernement: tous ceux qui sont déportés des Etats-Unis après avoir quitté Haïti sans autorisation doivent être arrêtés et emprisonnés. La raison est simple: si vous quittez le pays sans autorisation c'est que vous êtes l'ennemi du gouvernement et donc vous n'avez pas dit du bien du gouvernement à l'étranger...

«Que vous soyez déportés des Etats-Unis, des Bahamas ou d'ailleurs, les ordres sont les mêmes: arrestation et emprisonnement. Ceux qui sont déportés des Etats-Unis ont un traitement spécial: ils sont transportés par camions d'abord au sous-sol du Palais National puis transférés ensuite ou à Fort-Dimanche ou aux Casernes Dessalines ou encore au Pénitencier national. Les autres sont emprisonnés dans les prisons de province surtout aux Gohaives, au Môle St-Nicolas et à Port-de-Paix...

«La plupart de ces gens meurent en prison car la durée du séjour varie (semaines, mois ou années...) si ces prisonniers survivent. Ceux qui ont de la chance d'avoir un peu d'argent déboursent et peuvent s'en tirer. Les autres se font simplement tuer. A la moindre suspicion sur un individu, on l'envoie à Port-aux-Prince et là le séjour est indéfini...»

Battu deux fois par jour

■ «...J'ai été arrêté à mon retour en Haïti en 1977 et jeté en prison aux Casernes Dessalines et à Fort-Dimanche où j'ai été battu presque à mort. J'ai eu la vie sauve en achetant un soldat. Je m'en souviens comme d'hier...

«C'était un lundi, à la mi-février. J'avais quitté les Bahamas pour me rendre en Haïti au chevet de ma mère qui était hospitalisée. A l'aéroport, les officiels de la sécurité m'ont confisqué mon passeport, mon argent et mes bagages. J'ai été conduit aux Casernes Dessalines. On m'a déclaré que j'étais à «l'étranger parce que faisant de l'opposition au gouvernement. Votre père était un partisan de Déjoie (candidat à la présidence en 1957) et comme étudiant (j'avais à l'époque dix ans) vous avez comploté contre le gouvernement».

«Ils m'ont battu aux Casernes Dessalines et je fus de nouveau sévèrement frappé à Fort-Dimanche où ils m'ont transféré le même jour aux environs de 6h p.m. De mardi à samedi, j'ai été battu régulièrement deux fois par jour, matin et soir, chaque jour par un garde différent. Je perdais régulièrement conscience et finalement je ne pouvais plus bouger. Pas une fois, pendant ces six jours, on m'a donné à manger et à boire. Je calmais ma soif avec mon urine. Ma cellule mesurait 0,972m, par 1,134m 3' x 3,5'). C'était impossible de s'allonger.

«Le soldat qui me battait ouvrait la porte et commençait à me frapper avec un bâton et des coups de pied. Le sang me coulait sur la figure. J'ai perdu six dents.

«Le jeudi matin, j'ai entendu un garde dire: «Ceux-là viennent de Miami. Un arrive des Bahamas. Il sont contre Duvalier. Nous devons les tuer». Nuit et jour on entendait les hurlements des prisonniers.

«Le samedi matin, au lieu de me battre, le soldat m'a demandé si j'avais de l'argent. «Si vous en avez, c'est votre dernière chance. Ce matin, on doit vous tuer». J'avais 50 dollars cousus dans mon pantalon. Je les lui ai donnés. Il est retourné à minuit, m'a conduit à l'aéroport, et comme je l'ai appris plus tard, a remis mon passeport au pilote de l'avion qui m'a ennemé aux Bahamas.

«Je suis resté 4 mois à l'hôpital de Nassau. J'ai été opéré à la tête...»

De la constitution, de l'ennui et de l'humour

■ C'est pas parce qu'on rit pas que c'est sérieux. Ainsi pourrait-on paraphraser la devise du magazine «Croc» («C'est pas parce qu'on rit que c'est drôle»), en songeant à tous ces messieurs qui dégagent à la longue un ennui mortel à force de discuter, sans jamais se lasser, et pour ainsi dire à perpétuité, du Renouvellement de la constitution, de l'Avenir collectif et du Destin national.

En faisant le ménage l'autre jour dans mes tiroirs encombrés de paperasse référendaire, j'ai trouvé un petit cahier rouge, un journal d'école, et une coupure de presse... Le genre de choses que je range soigneusement dans des classeurs, que je conserve avec l'idée d'en parler — et que j'oublie après, n'ayant jamais réussi à mettre au point un système cohérent de classement! (C'est pourquoi d'ailleurs les archivistes et les bibliothéciares sont des gens qui m'impressionnent grandement: quelle science, quel raffinement dans l'art de ne pas se perdre dans ses papiers!)

Bon. Le cahier rouge: c'est un encart publicitaire, plus précisément une parodie de l'encart publicitaire qu'avait publié durant la campagne référendaire la compagnie Seagram dans des magazines pour faire l'éloge du Grand Canada fédéral. C'est aussi une parodie de la publicité gouvernementale, celle d'Ottawa ou d'ailleurs, avec son côté pompeux, pompier, avec ses clichés... Une réalisation très drôle, qu'on pouvait trouver dans le numéro d'avril de «Croc». Il y a, entre autres, la carte des dix provinces rattachées ensemble avec du scotch tape, des lacets, des épingles à couche: «Cette photo prise à bord du satellite Alouette, dit la légende, démontre bien les liens qui unissent ce grand pays, etc, etc.» Plus loin, un titre: «Au pays de la Sagouine: A morue usquions ad morue», une page d'annonce touristique dans le genre «Visitons le Canada» avec la mention: «Le Canada y'a rien là mais vous n'avez pas les moyens d'aller ailleurs», etc...

Mais il faut voir ça soi-même, pour en rire à bon escient: un magazine du genre ne se raconte pas. Souhaitons que «Croc» applique un jour le même traitement aux slogans compassés dont on nous abreuve un peu trop lourdement depuis quelques années sur le thème de la «québécitude».

Un dénommé Chow-Mein

Au fait, connaissez-vous «Croc»? C'est à ma connaissance le seul magazine québécois de standard professionnel à vocation humoristique. Il est animé entre autres par le dessinateur Jacques Hurtubise, les journalistes Roch Côté, Serge Langevin, des paroliers de superbe talent (comme Michel Rivard et Pierre Huet), Serge Grisé et Claude Meunier de «Paul et Paul», sans oublier Eva Partout, des collaborateurs à l'étranger (ainsi un dénommé Chicken Chow-Mein à Pékin), des collaborateurs itinérants (le shah d'Iran, Amine Dada...) et, comme éminence grise, la Main de Dieu Elle-même.

C'est un mensuel, qui tire à 35,000 exemplaires environ, et qui ressemble un peu, disons, à Hara-Kiri mais avec de l'humour très québécois, spécifique, inimitable, avec ce qu'il faut de gauloiseries, d'imperturbable satire, d'«inside jokes» (mais accessibles, ce n'est pas une revue pour initiés), et toutes sortes de méchancetés bêtes et drôles.

Il y a des gens qui critiquent «Croc» parce que, parait-il, on n'y publie pas les bandes dessinées qu'il faudrait mais moi ce sont les textes, les «crocniques» et les caricatures que j'aime, la «bédé» comme on dit ça ne m'intéresse pas. J'en suis restée à Snoopy. (Quand j'ai dit ça à mon camarade Pierre Foglia, il est presque mort de rire: «Ne va jamais écrire une chose pareille dans le journal, m'a-t-il dit, tu vas faire une folle de toi!» Alors, je me suis prudemment abstenue d'ajouter qu'en fait, la bande dessinée, pour moi, c'est... Tintin et Astérix!)

Malgré ce réjouissant irrespect qu'ils manifestent envers nos institutions, les gens de «Croc» sont des professionnels du dessin, de l'information, de l'écriture. (C'est d'ailleurs pourquoi leur produit est souvent drôle: l'humour ne s'improvise pas autant qu'on pense, ce doit être très travaillé pour être bon).

J'ai trouvé de l'humour aussi, moins travaillé bien sûr mais gentil, rafraîchissant, dans un petit journal fait par les élèves d'une polyvalente du Lac-Saint-Jean et qui malgré le titre «Tsé veux dire» est très bien écrit. Ce sont des jeunes du secondaire III, IV ou V... Gisèle Dallaire: «Heureux étudiant qui comme une rivière suit son cours dans son lit»...

Toujours la paperasse dans mes tiroirs, les vieux communiqués de presse du camp du oui, du camp du non, le livre beige, le livre blanc, le livre rouge d'une organisation «En Lutte», et puis toujours froissée, une coupure de journal, une lettre ouverte que j'avais découpée et oubliée là, dans le fond d'un classeur...

De quelques désillusions

C'est un texte d'un étudiant en histoire à Laval, André Nadeau, qui réfléchit sur le rôle des jeunes dans notre société qu'il appelle «la société tranquille» où un peu tout le monde, dit-il, et même ceux qui parlent à gauche est à droite... Son avant-dernier paragraphe est sans doute bien représentatif d'une mentalité courante chez les jeunes: «Moi (...) j'ai débarqué. Je n'ai plus envie de me gargariser de mots, qu'ils soient à saveur marxiste ou nationaliste. J'ai envie de lire, de connaître pour agir certes, mais avant tout sur moi, sur les gens qui m'entourent. Je n'ai pas envie de changer le monde parce que toutes les théories visant à le faire ont fait plus de morts que toutes les bombes nucléaires réunies. J'ai envie de bien m'alimenter, de faire du sport, de vivre des expériences avec mes proches, de réaliser une certaine égalité entre hommes et femmes, une harmonie dans le couple. Pour moi la démocratie part avant tout de là: la prise en main de chacun par chacun.»

Il a trouvé, pour la fin, de jolis mots: «Autrement dit, au lieu des grands soirs, des matins ensoleillés, et au lieu des lendemains qui chantent, des aujourd'hui qui fredonnent.»

Il avait publié ça au début de la campagne référendaire. Dans la première partie de sa lettre, il parlait de quelques désillusions politiques des 20 dernières années... Des choses que je connais bien puisque c'est là la liste des désillusions politiques de ma génération: Cuba (l'ingérence militaire en Afrique, les dissidents en prison), le Vietnam (ce qu'il est devenu après avoir été le symbole entre tous des justes causes), «les barbaries à visage humain» en URSS, en Chine... Ma génération à moi se rappelle aussi que l'Algérie fut aussi un symbole, avant que l'on n'apprenne ce qu'il y advient, par exemple, des femmes...

Et puis les contestataires des années 60, qui, aux Etats-Unis, ont versé dans le mysticisme (même Bob Dylan s'est converti et est devenu un «born again Christian»!) et, au Québec, se sont doucement laissés glisser dans «le giron» du pouvoir...

Est-on dans le creux de la vague? Qu'est-ce que la droite, qu'est-ce que la gauche, en quoi faut-il croire? Une lettre comme celle d'André Nadeau est-elle pessimiste? Serait-elle réactionnaire, super-conservatrice? Mais un homme qui place parmi ses priorités personnelles l'égalité entre hommes et femmes n'est-il pas fondamentalement progressiste?

Que faire contre la désillusion? Lire, sans doute, se ressourcer, aller chercher ailleurs que dans les milieux où l'on ne charrie qu'amertume et rêves brisés ou espoirs à trop long terme, de quoi se rebâtir quelque échelle de valeur... Ecouter un peu plus attentivement la parole des femmes, qui est, pour les hommes comme pour elles-mêmes, plus profondément libératrice que bien d'autres discours politiques... Et rire, de nous-mêmes surtout, nous en avons bien besoin, rire, lire «Croc». Car il ne faut pas compter sur les professeurs Dion ou Bergeron, ni sur René, Pierre, Claude et les autres, pour nous rafraîchir les idées!

Québec entend défendre sa loto

■ QUÉBEC (PC) — Des recours juridiques pourraient être entrepris contre le gouvernement fédéral si ce dernier décidait de relancer des loteries, a indiqué hier le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau.

Ottawa a abandonné sa compétence au profit des provinces sur les loteries par un accord signé le 23 août 1979 entre les 11 gouvernements du Canada, sous l'administration de M. Joe Clark, mais les libéraux de M. Pierre Elliott Trudeau envisagent de renier la signature de l'entente.

Le dossier des loteries était étudié à la commission parlementaire des Finances, lors de l'étude des crédits du ministère.

Selon M. Parizeau, des conseillers juridiques croient qu'un tel geste de la part d'Ottawa constituerait un «bris de contrat» car l'entente d'août 1979 était une sorte de «contrat commercial».

M. Parizeau a expliqué que le retrait du fédéral de ce champ de compétence a permis à Loto-Québec d'augmenter ses revenus bruts qui sont passés de $241 millions l'an passé à $319 millions cette année. On prévoit des revenus de $420 millions pour l'année financière 1980-81.

L'absence de concurrence fédérale pour Loto-Québec aura également pour effet de réduire les frais de publicité et de marketing de 3,7 à 2,2 pour cent, ce qui aide à augmenter les revenus, a noté M. Parizeau.

Par ailleurs, l'instauration d'un nouveau système de distribution de Loto-Québec aura permis d'économiser plus de $25 millions cette année, a indiqué le ministre.

L'ancien système prévoyait la distribution de commissions à des concessionnaires nommés pour leurs allégeances politiques, mais le gouvernement instituait en 1978 un nouveau système d'octroi des concessions.

Selon M. Parizeau, les frais de distribution sont ainsi passés de 7,7 pour cent des revenus bruts en 1975-76 à 2,5 pour cent en 1980-81.

Le MAS est le plus important créateur d'emplois au Québec

■ **QUÉBEC — Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, soutient que son ministère est le plus important créateur d'emploi au Québec puisqu'il embauche, avec toutes les institutions qui y sont reliées, environ 145,000 personnes, sans compter les milliers d'emplois indirects qui en dépendent.**

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

C'est ce qu'il a déclaré hier lors de l'étude des crédits de son ministère en Commission parlementaire en ajoutant que la construction de centres d'accueil et de centres hospitaliers avait assuré du travail à 5,425 ouvriers de la construction de 1977 à 1980.

Au chapitre de la construction des centres d'accueil et d'hébergement, M. Lazure a souligné que le gouvernement péquiste avait fait un effort spécial en ajoutant quelque 1,231 lits nouveaux chaque année alors que, de 1973 à 1975, le gouvernement libéral ne créait que 46 nouvelles places par an.

Il a comparé cette oeuvre aux grandes mises en chantiers d'écoles de la révolution tranquille en rappelant que les efforts de son ministère avaient porté sur l'amélioration des conditions faites aux personnes âgées, aux enfants, aux personnes handicapées et aux malades chroniques.

En ce qui touche les personnes âgées, il a fait un tour d'horizon des mesures consenties à l'endroit de ce groupe de la société, telles celles favorisant leur maintien au foyer, l'allégement de leur fardeau fiscal, la possibilité qu'elles puissent toucher leur pleine pension du régime des rentes tout en continuant de travailler après l'âge de 65 ans, la gratuité des médicaments et du transport en ambulance.

M. Lazure a aussi rappelé l'allocation personnelle des personnes âgées vivant en centre d'accueil était passé de $49 par mois à $75 en 1980. Il a cependant refusé d'indiquer si ce montant serait amputé prochainement, puisque le gouvernement fédéral a décidé d'augmenter de $35 les pensions de vieillesse. Il s'est contenté de dire que la question était à l'étude à son ministère.

La protection de la jeunesse

Abordant la Loi de la protection de la jeunesse qui fait l'objet de nombreuses critiques depuis sa création, le ministre a annoncé que le gouvernement avait convié plusieurs intervenants à un colloque qui se déroulera les 26 et 27 juin, au cours duquel on se penchera sur les aspects qui posent des problèmes.

«On verra après ce colloque s'il y a lieu d'apporter des amendements à la loi», a-t-il dit indiquant qu'on s'était buté à des difficultés d'application au début à cause du manque de personnel spécialisé. Toutefois, il laisse entendre que ces problèmes se résorberont, puisque le gouvernement a créé 400 postes de travailleurs sociaux, d'éducateurs et d'autres professionnels depuis l'entrée en vigueur de la loi.

Par ailleurs, au député de Beauce-Sud, M. Herman Mathieu, qui soulevait le problème des femmes seules, âgées de 55 à 65 ans, qui sont obligées de travailler parce que leur état de santé ne justifie par une rente d'invalidité et qui n'ont pas la possibilité d'obtenir une préretraite, le ministre Lazure a confié qu'un comité spécial étudiait cet aspect. Selon lui, la possibilité de prendre une préretraite existe déjà dans la fonction publique et parapublique, et il ne serait que juste que cette disposition s'applique dans l'entreprise privée. Il espère réaliser cette mesure aussitôt que son ministère disposera des crédits nécessaires.

Bourassa dit avoir limité les «dons»

■ (PC) — L'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a affirmé qu'il avait, en 1975, imposé une limite de $5,000 sur tous les dons consentis au Parti libéral et ordonné à ses organisateurs de retourner aux bienfaiteurs toute contribution qui dépassait cette somme.

Au cours d'une entrevue, hier, M. Bourassa a indiqué que ses organisateurs lui avaient dit qu'ils avaient retourné des dons pour une somme totale de $200,000. Il a ajouté qu'il a été le premier chef de gouvernement à limiter ainsi les contributions à la caisse électorale.

M. Bourassa a révélé que c'est seulement après sa démission comme chef du Parti libéral qu'il a appris que le bureau d'ingénieurs-conseils Régis Trudeau et associés, qui a obtenu des contrats olympiques, avait, en 1976, donné une somme de $100,000 à son parti.

Le rapport de la Commission d'enquête sur le coût des Jeux olympiques, présidée par le juge Albert Malouf, a blâmé, la semaine dernière, le gouvernement libéral d'avoir accepté des dons totalisant $778,000 de la part d'entrepreneurs olympiques, même si ces contributions n'étaient pas, à ce moment-là, interdites par la loi.

Constitution: pas de garantie aux Indiens

■ HOBBENA, Alberta (PC) — Les demandes des Indiens sont à l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres, à Ottawa, mais elles ne seront peut-être pas entendues du tout.

C'est ce qu'a annoncé hier le président de la Fraternité nationale des Indiens (FNI), M. Noël Starblanket. Le ministre de la Justice Jean Chrétien a admis que rien ne garantissait que les demandes indiennes seraient étudiées, a ajouté M. Starblanket.

Si les demandes des Indiens ne sont pas entendues, a-t-il poursuivi, «nous pourrions aller aux Nations unies et embarrasser le Canada en diable».

M. Starblanket et l'exécutif de la FNI doivent se réunir bientôt dans une réserve proche de Rainy River, en Ontario, pour mettre au point leur stratégie constitutionnelle.

Hier, six chefs indiens ont tenté de se faire recevoir par les premiers ministres fédéral et des provinces, alors en réunion à huis clos, en vue de leur remettre une pétition demandant le droit pour les Indiens de participer aux débats sur la refonte de la constitution. Ils ont été renvoyés chez eux par des agents de la GRC.

Foucray® PAPIERS PEINTS PEINTURE

Miracle Mart

Découvrez le monde merveilleux de la photographie

YASHICA

Appareil-photo Yashica MF-2... pour des photos toujours réussies à l'intérieur comme à l'extérieur. Un appareil 35mm, compact, muni d'un flash électronique auto-éjecteur. Facile à utiliser, il est le compagnon de voyage idéal! Étui inclus.

69.95 ch.

Minolta

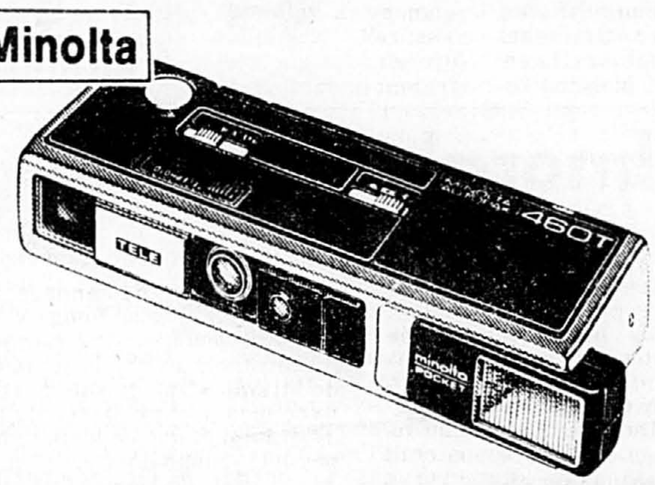

Appareil-photo Minolta 460T... un appareil de poche format 110 avec flash électronique incorporé pour des photos précises à chaque fois. Téléobjectif auxiliaire permet de rapprocher le sujet. Le Minolta 460T... un tout petit appareil qui fait de très grandes choses!

89.95 ch.

Appareil-photo Yashica AutoFocus S avec contrôle électronique permettant ainsi une exposition précise. Muni également d'un flash électronique auto-éjecteur pour de belles photos à l'intérieur. Objectif 38mm F/2.8. Mémoire de mise en foyer. C'est maintenant si simple avec l'AutoFocus S de Yashica! Étui inclus.

139.95 ch.

YASHICA

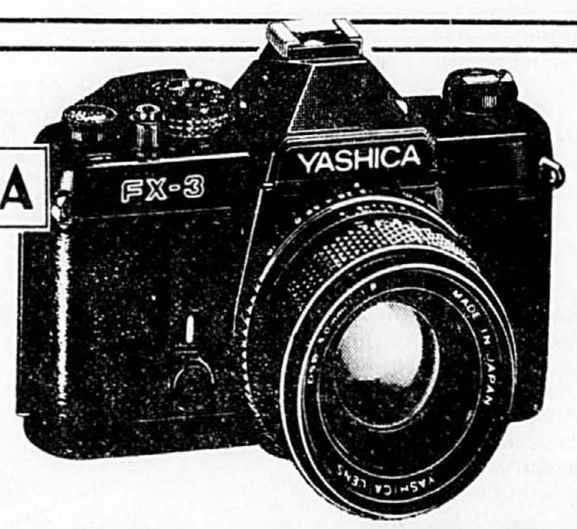

Appareil-photo Yashica FX-3... un superbe compact avec cellules au silicium, vitesse d'obturation jusqu'à 1/1000 de seconde, monture à baionnette pouvant accepter les objectifs Yashica ou Zeiss. Le Yashica FX-3, un appareil qui répondra sans aucun doute à vos exigences. Étui inclus.

189.95 ch.

ASAHI PENTAX

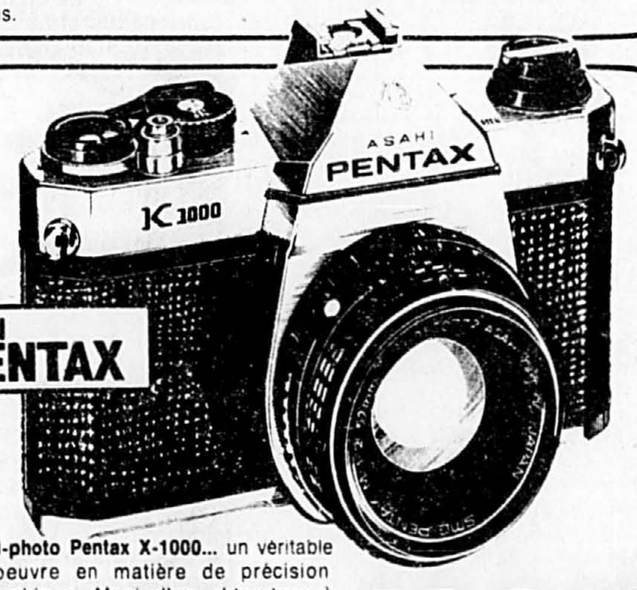

Appareil-photo Pentax X-1000... un véritable chef-d'oeuvre en matière de précision photographique. Muni d'un obturateur à rideau en soie caoutchoutée, objectif F/2, vitesse d'obturation jusqu'à 1/1000 de seconde, sabot de contact incorporé. Le Pentax K1000... un appareil réflex à prix avantageux. Étui inclus.

199.95 ch.

Canon

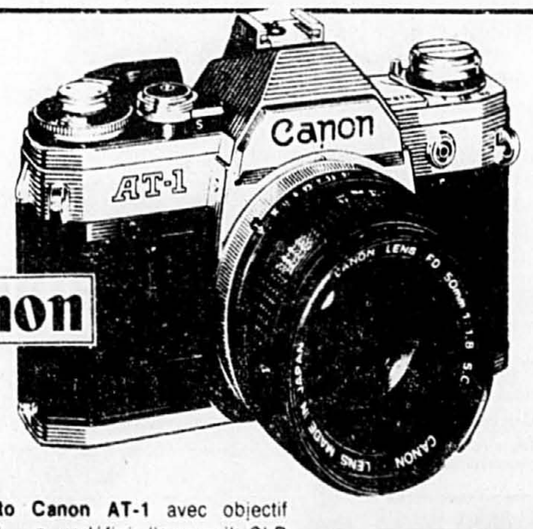

Appareil-photo Canon AT-1 avec objectif 50mm F/1.8... a redéfini l'appareil SLR moderne. Il offre une flexibilité étonnante, une plus grande vitesse d'opération et une précision incomparable. Posemètre à prédominance centrale. Le Canon AT-1... un compact de qualité. Étui inclus.

279.95 ch.

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

w.h.perron

PROTÉGEZ VOS ROSIERS

Pulvérisations pour roses et plantes ornementales à effets systémiques.

Gardal à pulvériser — Produit moderne et efficace, systémique d'action et qui contrôle insectes et maladies sur les rosiers et autres plantes ornementales. Protège contre les aphis, acariens, insectes broyeurs, taches noires et mildiou.

Mélangez et vaporisez

GARDAL contient 2 fongicides et 2 insecticides

GARDAL est systémique et produit un effet immédiat et prolongé

GARDAL ne laisse aucun dépôt visible sur le feuillage

GARDAL est le meilleur produit contre les insectes et protège contre la maladie rosiers et plantes ornementales.

Bouteille de 8 on. $4.49

Bouteille de 16 on. $8.29

GRAND PRIX D'HONNEUR Les Floralies Internationales de Montréal W.H. PERRON Participation privée

Le plus grand centre de jardinage au Québec

w.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(½ mille au nord du pont de Cartierville
2e intersection à gauche)
Ouvert du lundi au samedi, de 8h30 à 5h
332-3610

master charge CHARGEX VISA

Chapais: encore $170,000 dans le fonds de secours

■ Le comité d'administration du fonds spécial de secours aux sinistrés de Chapais dispose encore d'une somme de $170,000 qui sera distribuée au cours de l'été, de la façon la plus équitable possible, aux 38 orphelins

MARTHA GAGNON

qui ont été accueillis dans des familles ou qui vivent avec un seul parent.

Depuis sa création, le comité qui a reçu un quart de million de dollars en dons de toutes sortes, a versé $141,615 à 111 victimes qui ont fait une demande d'aide financière. L'administration du fonds, qui a été confiée à quatre personnes, dont un gérant de caisse populaire, un notaire et un avocat, n'a soulevé aucune critique défavorable. Bien au contraire, la population de Chapais s'est montrée très satisfaite de la distribution des sommes d'argent recueillies. Certaines personnes ont poussé la générosité jusqu'à retourner l'argent qui leur avait été remis par le comité, ceci afin de soutenir les plus démunis. Dans cette petite ville minière, la solidarité a toujours été la grande force de la population.

Au cours d'une entrevue téléphonique hier, l'avocat Yves Isabelle, qui est membre du comité d'administration du fonds, a confirmé qu'un bilan financier sera produit vers la fin de l'été. Il est peu probable qu'il reste des réserves dans le fonds.

D'ici à deux ou trois semaines, le comité commencera à émettre des chèques aux orphelins ou à leurs tuteurs. L'âge des enfants sera le critère prodominant pour la distribution de l'argent. Si on se fie à Mme Ginette Bourgault, l'une des responsables du fonds, la majorité des orphelins vivent à Chapais. Ils ont tous trouvé des oncles et des tantes pour les héberger. La situation financière présente, dans certains cas, des difficultés importantes pour le père ou la mère qui doit élever seul ses enfants après la mort du conjoint dans l'incendie.

Les sinistrés de Chapais ont reçu des dons venant de toutes les provinces du Canada. Mme Bourgault a adressé 6,000 lettres de remcerciement, dont l'une a été envoyée à Hong Kong où un notable de l'endroit a fait parvenir un chèque de $1,000 au fonds de secours.

Depuis deux semaines, les sinistrés ont commencé à recevoir l'indemnité versée aux victimes d'actes criminels. Les autres sources de revenus sont les assurances personnelles pour certains et l'indemnité de salaire de la compagnie Falconbridge et de d'autres compagnies locales.

Comme on le sait, des poursuites qui totalisent plus de $2 millions ont été inscrites en Cour supérieure, au nom des familles des victimes de l'hécatombe du 1er janvier où 48 personnes ont perdu la vie. Ces poursuites ont été intentées contre la Falconbridge de Toronto, le club Lions international et le club Lions de Chapais ainsi que deux de ses membres et contre M. Florent Cantin qui est accusé d'avoir allumé le feu lors de la fête du jour de l'An au club Opémiska.

la vente pop la Baie commence le lundi 16 juin!

Région rurale du Mexique dévastée

■ MEXICALI (AP, UPI) — Un violent tremblement de terre a dévasté une région rurale du nord-ouest du Mexique, tuant deux personnes, en blessant 100 autres et détruisant une centaine d'habitations.

Le tremblement de terre, qui s'est produit dimanche soir, mesurait 6.2 à l'échelle de Richter. Il a été ressenti jusqu'en Californie et en Arizona.

Un enfant d'un an est mort lorsque le toit de la maison familiale s'est écrasé, tandis qu'un homme perdait la vie quand un pont s'est effrondré sur une voiture.

La centaine de blessés a été soignée dans les hôpitaux et cliniques de la vallée de Mexicali. Nombreux étaient ceux qui souffraient de jambes ou de bras cassés ou de blessures à la tête.

Les maisons de la région se sont effondrées facilement, la plupart étant faites de boue et de briques. La vallée de Mexicali produit du coton et des légumes.

La secousse a réveillé le volcan Cerro Prieto qu'on croyait éteint. L'épicentre du séisme était situé à 80 kilomètres au sud de Mexicali.

Dans l'État mexicain de Sonora, ainsi qu'en Arizona et en Californie, on signale de légers dégâts.

Il s'agissait du cinquième tremblement de terre de plus de 6 à l'échelle de Richter depuis octobre. Habituellement, la région n'est frappée par un séisme d'une telle importance qu'une fois tous les cinq ans.

Belmoral: encore la glaise

■ VAL-D'OR (PC) — Avant d'être en mesure de décompresser la poche d'air située dans la galerie principale de la mine Belmoral, où les secouristes croient toujours retrouver cinq des huit mineurs emmurés par un effondrement le 20 mai dernier, il a encore fallu, hier, se frayer un chemin en retirant des quantités importantes de glaise.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec, M. Claude Doiré, a indiqué que cette glaise, qui s'est engouffrée dans la mine, doit être retirée jusqu'au niveau de 120 mètres afin de s'assurer que l'eau n'envahira pas la poche d'air.

Un microphone descendu dans un trou, au cours de la fin de semaine, n'a pas permis de détecter un seul signe de vie dans une rallonge d'un puits d'aération à 150 mètres sous terre.

Une fois que la décompression sera complétée, les secouristes vont percer une nouvelle ouverture de 65 centimètres pour permettre l'utilisation d'une caméra de télévision.

Il y a peu d'espoir de retrouver vivants les cinq mineurs, même si les responsables de l'opération de secours refusent toujours de les considérer comme morts.

Les trois autres mineurs ont déjà été déclarés morts, même si on n'a pas encore trouvé les corps.

«Nous croyons maintenant qu'ils ont été entraînés dans le fond de la mine par le flot de boue», a conclu M. Doiré.

VANCOUVER

Vancouver, ça nous connaît! Au moins 5 départs par jour.

De Dorval, au moins 5 départs par jour dont le premier vol à 7h20 en L-1011, avec une seule escale, le dernier vol à 18h55, **sans** escale.

Pour tout renseignement, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada, au 931-4411.
Et si vous désirez vous libérer de la location d'auto ou de la réservation d'hôtel, n'hésitez pas à leur en parler.

On y va ensemble

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec

Vérification gratuite de l'efficacité du système de chauffage!

Maintenant que l'hiver est fini (espérons-le!), c'est le temps idéal de voir au système de chauffage. Appelez le spécialiste du Confort au Foyer Texaco. Sans aucun engagement de votre part, et sans frais, il vérifiera l'efficacité de celui qui a consommé tant de mazout l'hiver dernier et vous dira comment le rendre plus efficace.

Au besoin, il vous référera à un technicien Texaco qui, à peu de frais, vérifiera et nettoiera toutes les pièces du système de chauffage pour s'assurer de leur bon fonctionnement, remplacera les filtres à air et à huile et, si nécessaire, le bec du brûleur. Il nettoiera aussi le ventilateur et vérifiera enfin tout ce qui peut diminuer l'efficacité de votre système et le porter, peut-être, à consommer trop de mazout.

Profitez-en pour faire vérifier l'isolation de la maison. Une maison bien isolée est plus fraîche en été, plus chaude en hiver, et un système de chauffage en bon état vous permettra d'économiser du mazout, l'hiver prochain.

C'est tout ce que nous voulons, dans le fond: aider nos clients à *mieux* utiliser l'énergie.

Ces produits et services sont offerts aux clients résidant dans les régions normalement desservies par le centre du Confort au Foyer Texaco.

Le numéro de téléphone du centre du Confort au Foyer Texaco près de chez vous:

279-7271

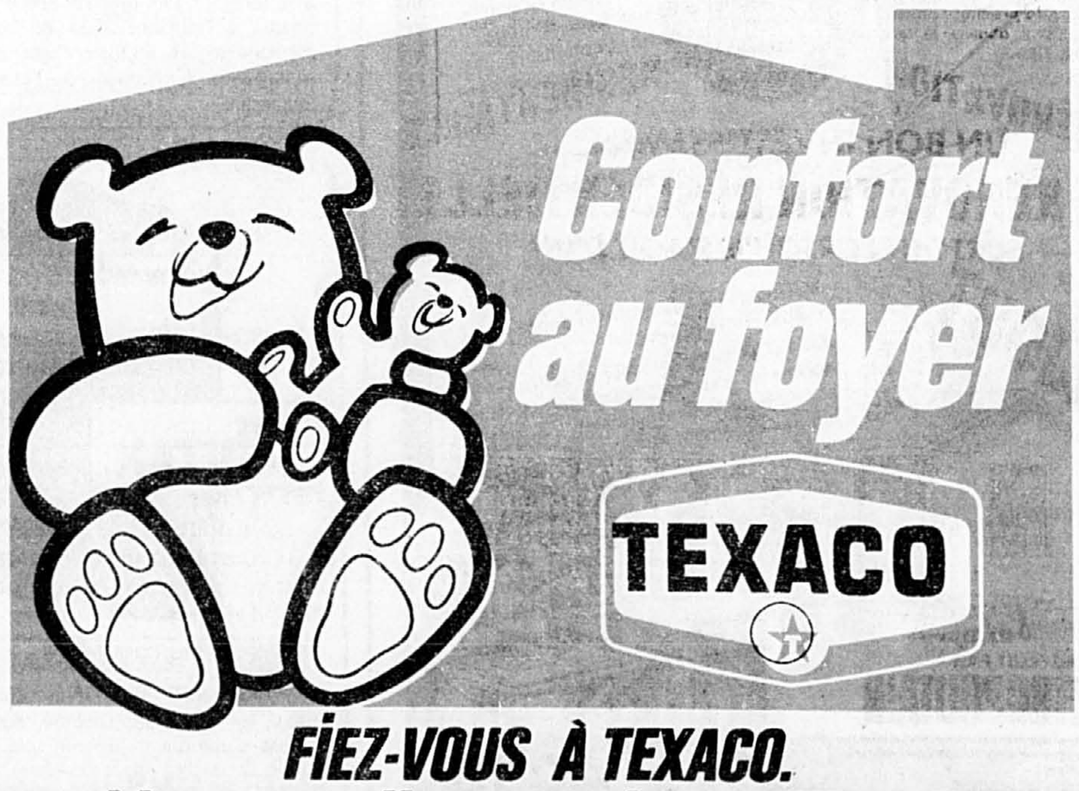

FIEZ-VOUS À TEXACO.
Nous aidons nos clients à mieux utiliser l'énergie.

Vous servir: les Pros Datsun ne pensent qu'à ça!

Les Pros Datsun, une équipe de 13 concessionnaires qui ne pensent qu'à ça: vous offrir partout dans la région de Montréal les mêmes services experts et complets:

- service de vente de Datsun neuves et usagées
- service après-vente
- service d'entretien
- service/conseil

Automobiles Alexander Inc.
4100, chemin Gascon
St-Louis-de-Terrebonne 477-1444

Automobiles Real Croteau
635, boul. Curé-Poirier est
Longueuil 677-8979

Bellemare Datsun (1976) Ltée
10395, avenue Papineau
Montréal 382-2780

Broadway Automobile Ltée
7550, rue Broadway
LaSalle 366-8931

Brucy Auto Inc.
900, boul. Harwood
Vaudreuil 455-1434

Bruneau Automobiles Inc.
3923, boul. Samson
Chomedey 681-6438

Datsun at Fairview
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire 697-9141

Garage Dumoulin Limitée
8115, boul. Lévesque
St-François 665-7450

Model Auto Sales Inc.
7040, boul. St-Laurent
Montréal 272-5761

Normand Beaudoin Automobile Inc.
12230, rue Sherbrooke est
Pointe-aux-Trembles 645-4546

Roger Baudin Automobiles Inc.
10511, rue Bellevois
Montréal-Nord 321-8600

Snyder Datsun Sales Ltd
2225, rue Notre-Dame
Lachine 634-7211

Les pros de l'auto

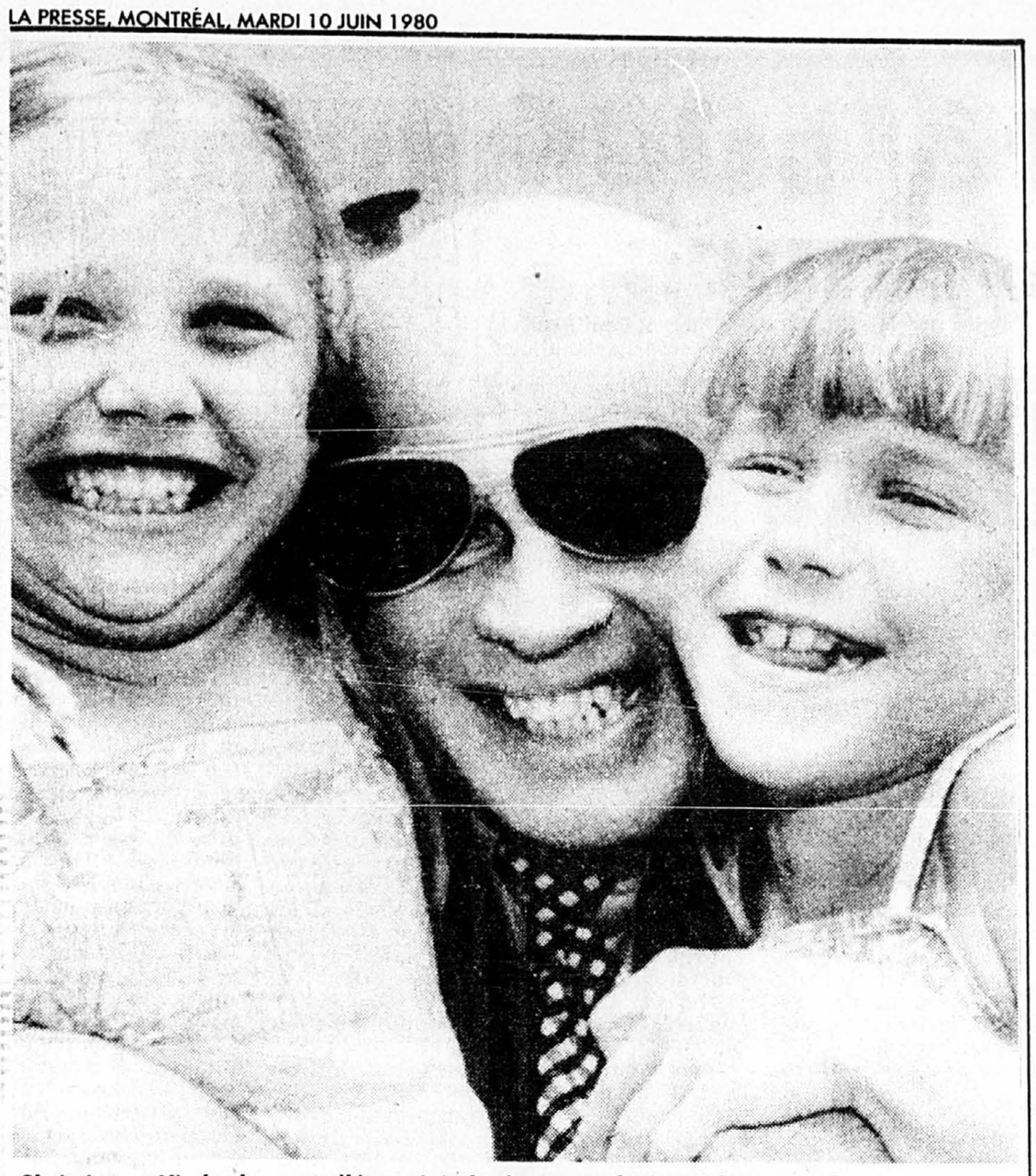

Christina et Kimberly sont allées rejoindre leur grand-père, Edwin E. Robinson, à New York hier. Ce dernier a vu les fillettes de ses propres yeux pour la première fois.

Grâce à la foudre, il peut enfin voir ses petits-enfants

■ FALMOUTH, Maine (UPI et AFP) — Edwin E. Robinson qui a recouvré la vue de même que l'ouïe après avoir été frappé par la foudre la semaine dernière, a vu hier pour la première fois les deux petites filles de son fils.

M. Robinson, âgé de 62 ans, avait en effet perdu la vue et presqueentièrementl'ouïe, il y a neuf ans, à la suite d'un accident et n'a donc jamais pu voir ces deux petites filles âgées de 9 ans et de 8 ans, habitant Lincondale, en Virginie.

Selon le médecin de M. Robinson, ce dernier, pris dans un orage mercredi dernier est allé, avec sa canne blanche en aluminium se réfugier sous un arbre. Il a été projeté à terre par la foudre et a souffert de nombreuses contusions. C'est en se relevant qu'il a constaté qu'il pouvait voir et même entendre sans son appareil auditif qui s'était brisé dans la chute.

M. Robinson a vu ses petites filles pour la première fois au cours d'une émission télévisée au réseau ABC et intitulée «Good Morning America».

Après l'émission, la société ABC a payé le voyage en avion de M. et Mme Robinson en Virginie où ils pourront passer quelques jours dans la famille de leur fils.

ACADIE SUCO AFRIQUE AMÉRIQUE LATINE ASIE QUÉBEC ACADIE SUCO AFRIQUE AMÉRIQ

SUCO AFRIQUE AMÉRIQUE LATINE ASIE QUÉBEC ACADIE SUCO AFRIQUE AMÉRIQUE LATINE ASIE

LE SUCO MÉRITE UN APPUI MASSIF ET GÉNÉREUX

Docteur Renée Pelletier M.D.
Coopérante/volontaire du SUCO, Guinée-Bisau

Au cours des deux dernières décennies, le SUCO a permis à quelque 3,000 hommes et femmes du Québec et de l'Acadie de travailler en équipe dans des projets de coopération internationale dans une trentaine de pays en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Cette année, en 1980, le SUCO intervient notamment de façon suivante:

- **200 volontaires-coopérants**
- **125 projets de coopération internationale:**
- **santé • agriculture**
- **technologie appropriée • éducation populaire**
- **développement rural et communautaire**
- **un programme de sensibilisation du public à la solidarité internationale au Québec et en Acadie**

Manifestons notre solidarité concrète auprès des peuples...

Faites parvenir vos contributions au

SUCO
4824, Côte des Neiges
Montréal, H3V 1G4

Appuient la campagne

Co-présidents de la campagne de financement:

- **ANTONINE MAILLET, Prix Goncourt 1980 de littérature**
- **FERNAND SEGUIN, prix Kalinga de l'UNESCO**

Parmi ceux qui appuient la campagne:

- AUBRY Gérard, dir. adjoint, Institut de coopération international, Université d'Ottawa
- BARBIN Gérard, P.D.G., Radio-Québec
- BELANGER Paul, directeur général de l'ICEA
- BOUCHARD Micheline, ing. Présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- COUTURE Jacques, Ministre Immigration — Québec
- DAOUST Fernand, sec. gén. Fédération des travailleurs du Québec
- DE BELLEFEUILLE Pierre, secrétaire parlementaire aux Affaires Inter-gouvernementales
- DOMPIERRE François, compositeur
- DUTOIT Charles — directeur O.S.M.
- DUMONT Fernand, sociologue, Université Laval
- DE MESTRAL Claude, pasteur
- GARRY Prof. Robert, géographe U. de M.
- GAULIN Robert, président CEQ.
- GRAND MAISON Jacques, sociologue, Université de Montréal
- HAMELIN, Louis-Edmond, géographe, recteur Université du Québec à Trois-Rivières
- KIROUACK Jean-Marc, directeur de La Terre de chez-nous, UPA.
- LACOSTE Paul, recteur U de M., président de l'Association des universités et des collèges du Canada.
- MACGUIGAN Mark, ministre des Affaires extérieures Canada
- MAILHOT André, dir. gén. du groupe Maheu-Noiseux
- MALAVOY André, PDG, Voyages et Tours
- MARTIN Yves, recteur Université de Sherbrooke
- PELZER Christine, secrétaire général, Centre du livre pour outre-mer
- PROULX Adolphe Mgr, évêque de Hull
- RAYNAULT André, ex-président du Conseil économique du Canada, député
- RODRIGUE Norbert, président de la CSN
- ROULEAU Alfred, président administrateur, Mouvement Desjardins
- ROY Augustin, PDG, Corporation professionnelle des médecins du Québec
- ROY Jean-Louis, Historien, dir. Centre d'études canadiennes françaises, Université McGill
- SICOTTE Micheline, vice-présidente de la CEQ

Collaboration spéciale.

Sol, Clémence et Edith

Notre solidarité concrète...

_____ Numéro de votre compte _____
NOM DE VOTRE BANQUE OU CAISSE

_____
ADRESSE DE VOTRE BANQUE OU CAISSE

_____ _____ 1980

Payez à l'ordre: **Service Universitaire Canadien Outre-Mer (SUCO)**
4824 Côte des Neiges, Montréal, Qué. H3V 1G4 $_____

La somme de: _____ / _____ dollars

_____

Je désire un reçu pour fin d'impôt ☐
Nom .....
Adresse .....
Code postal .....

SUCO AFRIQUE AMÉRIQUE LATINE ASIE QUÉBEC ACADIE SUCO AFRIQUE AMÉRIQUE LATI

SUCO AFRIQUE AMÉRIQUE LATINE ASIE QUÉBEC ACADIE SUCO AFRIQUE AMÉRIQUE LATINE ASIE QUÉBE

MADRID
ET MALAGA
à compter de $512

Communiquez avec votre agent de voyage ou avec Ibéria: 861-9531.

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

TAUX D'INTÉRÊT SPÉCIAL
POUR PROJET DE RÉNOVATION

Explication: Quelle que soit la banque dont vous obtenez le prêt, Métropolitain paiera la différence, la première année seulement, pour abaisser le taux d'intérêt à 12%.

12% PREMIÈRE ANNÉE SEULEMENT

Pour les années subséquentes, le taux d'inflation normal couvrira avantageusement le taux d'intérêt.

RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE
UN BON INVESTISSEMENT...
LA RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE
SURTOUT LORSQU'IL S'AGIT D'UN

CONSTRUIT PAR
MÉTROPOLITAIN

Grâce à nos 21 ans d'expérience nous savons comment planifier et exécuter votre projet de a à z, en vous épargnant les problèmes causés par la réalisation d'un tel projet.

QUELS SONT VOS BESOINS
• GRENIERS • SALLES DE JEUX • TOITURE • BUREAU • CUISINE
• RÉNOVATIONS GÉNÉRALES • SALLES DE BAINS

CONSULTER NOS EXPERTS À NOTRE FABULEUSE SALLE DE MONTRE

4058
ouest, rue Jean-Talon
ou composer
482-0600
pour une estimation gratuite à domicile

Heures d'ouverture de notre salle de montre
Dim.: 11h à 5h
Lun., mar., merc.: 9h à 5h
Jeu., ven.: 9h à 8h
Sam.: 9h à 4h

Côté droit de l'édifice Cesco
SERVICE DE RÉNOVATION

MÉTROPOLITAIN

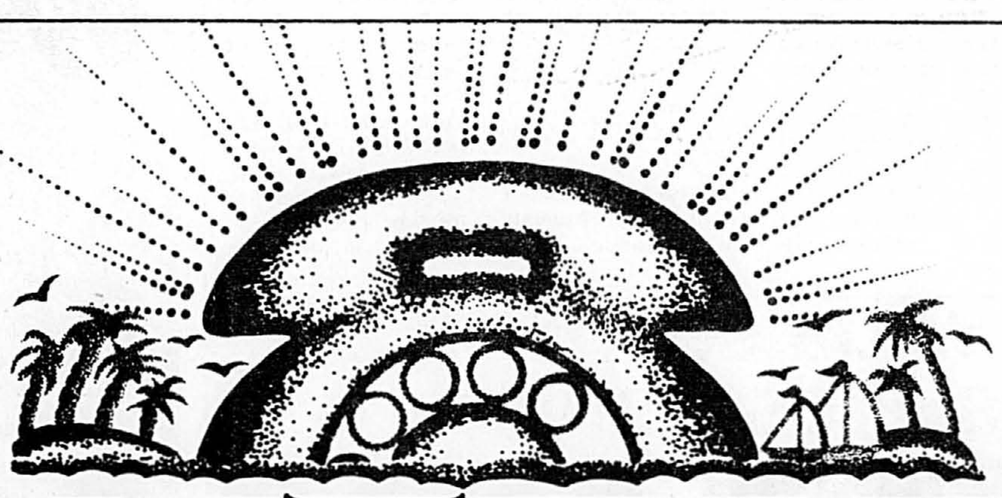

LES ANTILLES

AU BOUT DU FIL POUR SEULEMENT $1.50*

***Tarif d'appel (1 minute) entre le Canada et les Bermudes.**

Réalisation conjointe de Téléglobe Canada et de Bell Canada.

Nouveaux tarifs du Service automatique international

Vous pouvez maintenant avoir accès à 14 pays des Antilles par le Service automatique international et réaliser ainsi des économies considérables. Par exemple, un appel de 3 minutes à destination des Bermudes ne coûte que $4.50 par l'automatique, tandis qu'un appel de personne à personne coûte $9. Une économie de 50%! Et surtout n'oubliez pas de consulter la liste des tarifs: vous pourrez réaliser d'autres économies intéressantes.

Une bonne façon d'économiser

Lorsque vous composez vous-même le numéro désiré (sans l'intervention du téléphoniste), vous payez à la minute au lieu d'assumer les frais prévus pour la période initiale de trois minutes.

Les minutes supplémentaires coûtent moins cher

Une autre bonne nouvelle. Les tarifs qui s'appliquent aux minutes supplémentaires ont été réduits pour les appels à destination de la plupart des pays des Antilles.

Un seul tarif au Canada

Nous avons éliminé les zones de tarification, c'est-à-dire que les mêmes tarifs s'appliquent à tous les appels en provenance de n'importe quelle région du Canada.

Chaque appel permet d'économiser

N'hésitez pas à appeler souvent aux Antilles, c'est plus économique que jamais. Que ce soit pour affaires ou non, utilisez le service automatique (sans l'intervention du téléphoniste) et épargnez. C'est simple. Il suffit de composer 1 + 809 (indicatif régional des Antilles) et le numéro de l'abonné.

	De personne à personne (3 min minimum)	De numéro à numéro (3 min minimum)	Service automatique international (1 min minimum)	Chaque minute suppl.
Service automatique international				
Antigua, Barbade, Îles Caïmans, Îles Vierges britanniques, Dominique, Grenade, Jamaïque, Montserrat, Nevis, Saint Kitts, Sainte-Lucie, Saint-Vincent				
Tous les jours (24 heures)	12.00	8.00	2.00	2.00
Bermudes				
Tous les jours (24 heures)	9.00	6.00	1.50	1.50
Bahamas				
Du lundi au samedi de 5h à 18h	12.00	8.00	2.00	2.00
Tous les jours de 18h à 5h et le dimanche toute la journée	12.00	8.00	1.50	1.50
De personne à personne et de numéro à numéro seulement				
Cuba				
Du lundi au samedi de 5h à 18h	8.50	6.00	ne s'applique pas	2.00
Tous les jours de 18h à 5h et le dimanche toute la journée	6.50	4.50	ne s'applique pas	1.50
Barbude				
Tous les jours (24 heures)	10.50	6.75	ne s'applique pas	2.25
De personne à personne seulement				
Aruba, Bonaire, Curaçao				
Du lundi au samedi de 5h à 18h	9.00	ne s'applique pas	ne s'applique pas	3.00
Tous les jours de 18h à 5h et le dimanche toute la journée	9.00	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2.25
Haïti, Saba, Saint-Eustache, Saint-Martin (Sud)				
Du lundi au samedi	9.00	ne s'applique pas	ne s'applique pas	3.00
Dimanche	9.00	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2.25
Anguilla, Carriacou, Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Trinité et Tobago, Îles Turks et Caïques				
Tous les jours (24 heures)	9.00	ne s'applique pas	ne s'applique pas	3.00

Dans le cas des pays qui ne disposent pas encore du Service automatique international, les tarifs s'appliqueront dès l'établissement de ce service.

Le COJO a présenté sciemment des prévisions irréalistes

«Les gens qui se vantent de mettre «cartes sur table» les mettent généralement face contre table.»

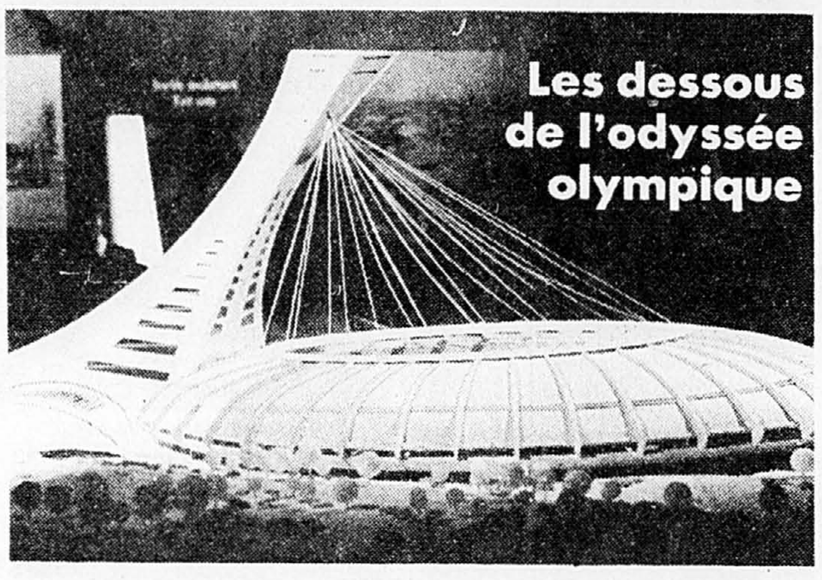

Les dessous de l'odyssée olympique

Pour engendrer un déficit d'un milliard de dollars dans la grande aventure olympique, il a fallu de «l'irresponsabilité administrative» non seulement dans l'administration Drapeau mais aussi dans l'administration du COJO, l'organisme responsable de l'organisation de la XXIe Olympiade qui était dirigé par M. Roger Rousseau, commissaire général des Jeux 76 et président du conseil d'administration.

Dans son rapport, la commission d'enquête Malouf reproche sévèrement aux autorités du COJO d'avoir minimisé sciemment à $59,5 millions (mai 74) les prévisions de coût d'organisation et de déroulement des Jeux alors qu'elles savaient que cela était irréaliste, de l'aveu même du commissaire Rousseau. A la fin des Jeux, la «facture du COJO» s'établissait à $152,9 millions, soit un supplément de $93,4 millions.

Autre gaffe monumentale de la part de l'équipe Rousseau: elle a trompé volontairement les représentants de l'Assemblée nationale lors de la Commission parlementaire de janvier 1975, en leur présentant une estimation irréaliste du coût du Village olympique ($49 millions) et en affirmant que toutes les parties impliquées dans ce dossier avaient donné leur accord à cette évaluation.

Alors que toutes les parties impliquées dans le Village olympique savaient que la construction de cet édifice était remise en cause, le vice-président du COJO, M. Simon St-Pierre, et les promoteurs «Les Terrasses Zaroléga» ont joué avec les chiffres afin de diminuer le coût prévu (environ $70 millions à cette époque-là). En plus de cette fausse estimation, la Commission Malouf a réussi à prouver que M. St-Pierre avait également menti devant la Commission parlementaire quand il a parlé de l'accord unanime des parties sur l'estimation de $49 millions. La firme

MICHEL GIRARD

de consultants indépendants CAIM n'avait jamais consenti à réduire son estimation de $70 millions pour la construction du Village olympique qui a finalement coûté $88 millions.

A l'exception du centre équestre de Bromont (le lieu d'entraînement et de compétitions équestres des Jeux olympiques de 1976), tous les lieux de compétition et d'entraînement sous la responsabilité du COJO ont été aménagés sous la conduite d'un mandataire - coordonnateur (CAIM). Ils n'ont donné lieu dans leur ensemble qu'à un excédent d'environ 4 pour cent du coût sur les prévisions.

La construction du Centre équestre de Bromont a été «dirigée» par la Direction générale de la construction du COJO et elle s'est soldée par une facture deux fois plus élevée que les prévisions, soit un excédent de $2,5 millions.

«En abdiquant leur responsabilité de gestionnaire et en faisant montre d'une grave carence administrative dans la préparation des contrats relatifs aux installations de Bromont, laissant le tout se dérouler au jour le jour sous l'initiative de l'entrepreneur général Bromont Inc. (une compagnie appartenant à M. Roland Désourdy), les autorités du COJO, estime la commission Malouf, ont failli à leurs obligations.»

Le dossier «Lieu d'entraînement et de compétitions équestres» a été mené bizarrement du début à la fin.

Le choix du COJO de favoriser l'emplacement de Bromont au détriment de celui de Saint-Lazarre n'a pas été fait «uniquement en raison de sa valeur intrinsèque: d'autres facteurs, totalement étrangers au bien-fondé du choix de cet emplacement en tant que lieu des compétitions équestres de 1976, ont influencé le choix», mentionne-t-on dans le rapport Malouf.

C'est à cause de fortes pressions provenant de personnes (aucun nom mentionné) voulant, à tout pris, favoriser l'emplacement de Bromont que l'administration du COJO a pris sa décision. Cette décision a été condamnée par la commission Malouf.

Tant les 48 membres du conseil d'administration de la Fédération équestre nationale que le major Rook, le délégué de la Fédération équestre internationale, s'étaient prononcés unaninement en faveur de l'emplacement de Saint-Lazare. Cédant à de fortes pressions, le major Rook modifiait par la suite son choix pour recommander Bromont. Même le commissaire général et président du conseil d'administration du COJO, M. Roger Rousseau, a confirmé devant la commission d'enquête que de fortes pressions s'étaient exercées en faveur de l'emplacement Bromont, appartenant en majeure partie à Bromont Inc. (Désourdy).

Même si la décision officielle a été prise en 1974 par le COJO, une pancarte dans l'hôtel Munich Hilton montrait en 1972 le stade Olympique et un point marqué «Centre de Jeux équestres à Bromont». Cela incite la commission Malouf à croire que certaines personnes avaient déjà décidé en 1972, ou même avant que les compétitions équestres auraient lieu à Bromont.

Caractéristique de la réalisation des installations équestres de Bromont qui sont restées en grande partie après les Jeux entre les mains d'intérêts privés (en particulier Bromont Inc.), même si c'est le COJO qui en a payé fort le prix: de l'improvisation du début à la fin tant dans les prévisions, les estimations, la planification, l'exécution et le contrôle.

La commission Malouf a également relevé une série d'anomalies (élimination d'appels d'offres) dans les contrats entre le COJO et Bromont Inc. qui ont eu pour conséquence de favoriser financièrement la compagnie de M. Désourdy. Le COJO s'est même permis de faire des paiements anticipés à Bromont Inc. par rapport au programme des dates déterminées convenues entre les parties, se privant ainsi du seul véritable outil de contrôle de la qualité des services rendus par la compagnie.

Georges Huel, le créateur de l'emblème de paiements à me olympique, a cédé à COJO le 14 novembre 1973, ses droits d'auteur pour «la considération de $1 et autre bonne et valable considération», dont il avait accusé «la réception et la suffisance», selon les preuves établies devant la commission Malouf.

«Autre bonne et valable considération» s'est concrétisée dans les faits par une convention par laquelle le COJO a retenu les services de cette firme entre le 16 avril 1973 et le 31 août 1976, à titre de responsable de la conception, de la définition, de la planification, de la coordination, de la réalisation et de la supervision de la production de l'identification graphique des Jeux olympiques. Ce contrat pouvait rapporter à Georges Huel jusqu'à concurrence d'une somme globale de $40,000 pour chaque période de 12 mois, recevant ainsi de bonnes compensations pour les services rendus à COJO.

A l'automne 1976, M. Huel revient à la charge pour demander à COJO de lui payer $40,000 pour la création de l'emblème. Le président du COJO, M. Roger Rousseau, après avoir reçu une opinion juridique sur cette question, refuse (10 novembre 76) tout paiement à M. Huel, car le COJO a rempli tous ses devoirs en vertu de l'entente conclue le 14 novembre 1973.

Deux jours plus tard, le 12 novembre 76, le comité exécutif du COJO décide de recommander au conseil d'administration le paiement de la somme de $40,000 à M. Huel, pour les droits d'auteur qu'il avait déjà cédés en novembre 73.

La résolution a été adoptée à la majorité. Messieurs Jean Drapeau, Jean Dupire, E. Howard Radford, Roger Rousseau, Gerry Snyder et James Howard ont voté en sa faveur alors que Paul Desrochers, Robert Malouin, K. P. Farmer, Michel Guay et E. V. Swain ont voté contre.

«Il est malheureux que les six personnes qui ont voté en faveur de ladite résolution n'aient pas pris en considération le bien public. Ceci démontre de nouveau le peu de souci qu'avaient certains administrateurs au sein du COJO pour les sommes d'argent dont ils avaient la charge», de conclure la commission Malouf.

Les autorités du COJO ont fait montre d'incompétence administrative dès le départ, en 1972. Selon le rapport Malouf, l'équipe de M. Roger Rousseau n'a pas mis immédiatement tout en oeuvre pour établir le programme de ses besoins pour la tenue des Jeux. «Il est inconcevable qu'elle est dû attendre à l'automne 1975, après les CIM (compétitions internationales de Montréal) de cette année-là, pour commencer à se faire une idée assez précise de ce qu'elle aurait à réaliser.»

Pris par le temps, l'administration du COJO a par la suite (décembre 75) complètement abandonné son intention première d'épargner le plus d'argent possible en présentant des Jeux modestes. Elle a adopté plutôt une notion d'organisation et de présentation des Jeux «en harmonie avec la splendeur et le coût des immobilisations.

Cela a eu pour conséquence de contribuer largement à l'augmentation du coût d'organisation et de déroulement des Jeux.

«Les autorités du COJO ont failli à leurs obligations de saine gestion», de tirer comme conclusion la commission Malouf.

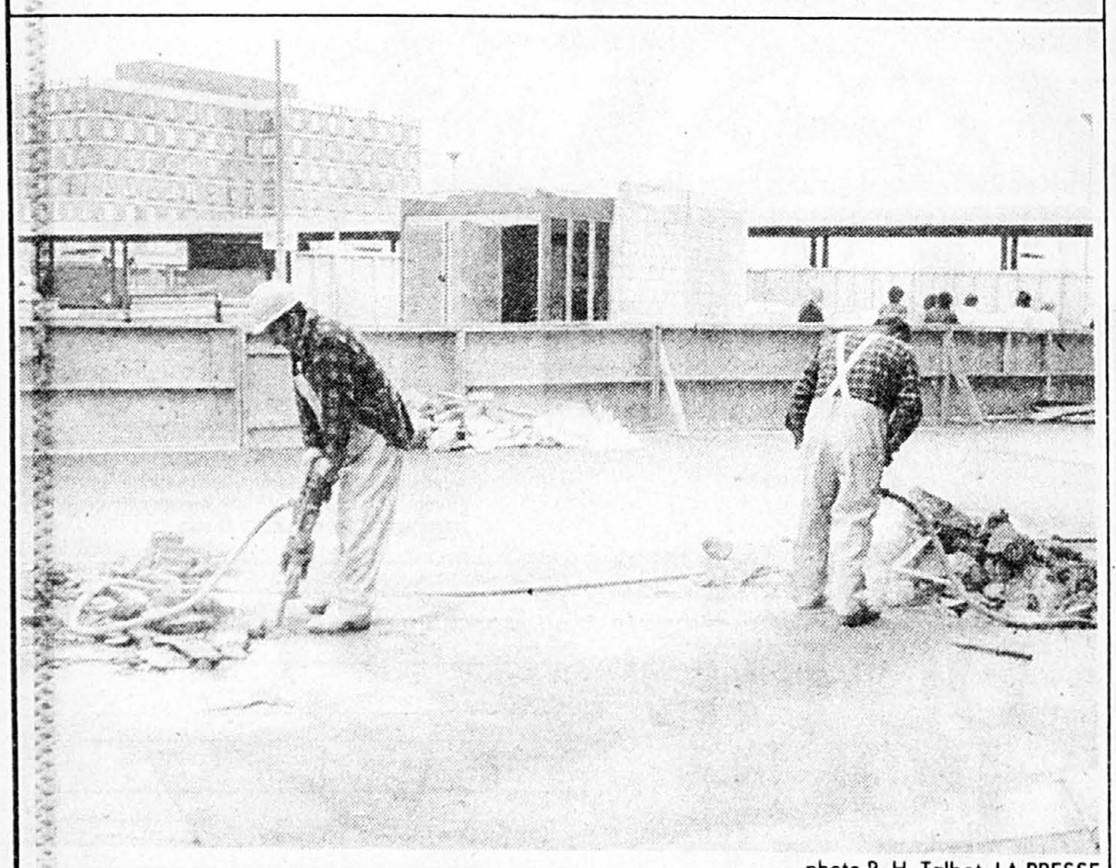

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Deux sorties de secours sont présentement construites à partir de l'extrémité terminale de la voie, à la station de métro de Longueuil.

Construction de deux sorties d'urgence au métro de Longueuil

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal procède actuellement à la construction de deux sorties d'urgence à partir de la voie terminale à la station de métro de Longueuil.

Germain TARDIF

Ces deux sorties de secours aboutissent à l'extérieur du métro, dans un parc de stationnement de courte durée. La ville de Longueuil a dû, à cette fin, effectuer des réaménagements de parcomètres et réduire le nombre de places pour les voitures. Elle a également procédé au recouvrement d'asphalte dans le grand stationnement de longue durée du métro.

De son côté, la Commission de transport de la Rive sud de Montréal a ajouté un autre débarcadère d'autobus à ceux qui existent déjà. Cette mesure a été prise pour régler un problème d'espace pour les autobus dont le métro est un terminus.

Ce débarcadère additionnel se situe le long de la rue Thierry, au sud des autres déjà existants. Il est destiné, en majeure partie aux autobus qui se dirigent vers l'est, ce qui aura pour effet de leur faire économiser de la distance et, par conséquent, du carburant.

La décision de construire des sorties d'urgence est le résultat de recommandations en ce sens émises par des enquêteurs à la suite de deux accidents suivis d'incendies survenus, il y a environ trois ou quatre ans, dans le métro. L'un de ces accidents avait entraîné la mort d'un employé de la CTCUM.

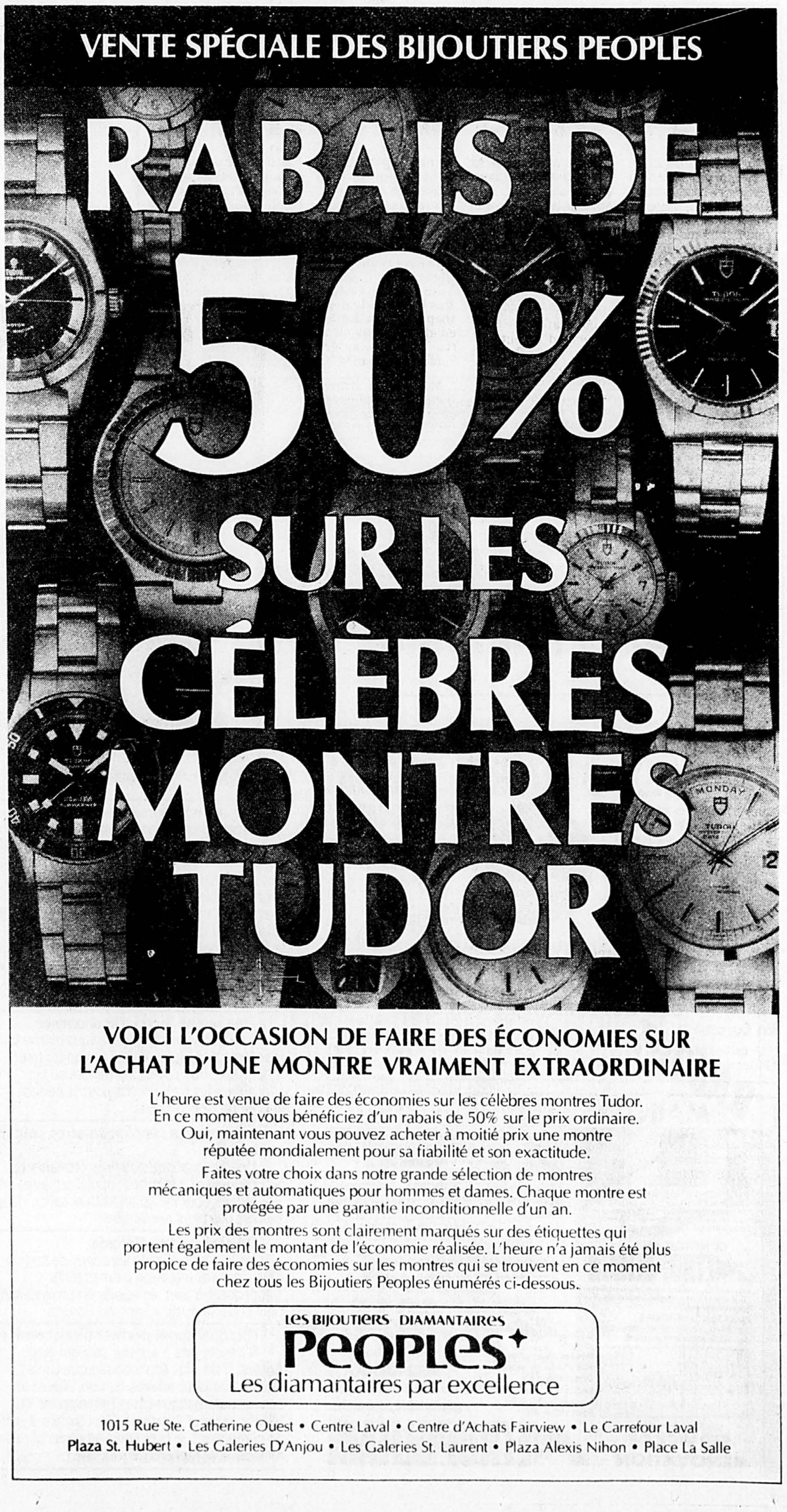

Jardiniers, ne désespérez pas!

PAUL POULIOT

Les jardiniers amateurs sont au désespoir. Ils craignent de perdre leurs plants d'annuelles et de légumes en raison de la vague anormale de froid que nous connaissons présentement. Pourtant, malgré tout, il ne faut pas désespérer. Il existe des moyens de protection efficaces des plantes, des précautions simples qui permettent d'assurer la survie des végétaux.

Disons que ce ne sont pas toutes les plantes qui risquent d'être victimes de la gelée. Il s'agit principalement des annuelles et des légumes de climat chaud comme les tomates, les piments, les concombres et les melons.

Il ne faut pas s'étonner si l'inquiétude grandit au sujet des dégâts possibles par le froid, compte tenu du fait que la plupart des amateurs de jardinage ont d'ores et déjà terminé la plantation de leurs annuelles et complété l'installation de leurs plants de tomates, piments et cucurbitacés.

A date, on a constaté d'importants dommages aux cultures potagères et florales surtout dans les régions montagneuses ou dans les zones exposées à des vents violents.

Selon les météorologues, il est fort possible que nous connaissions également, durant la nuit, des températures très basses, voir même en dessous du point de congélation, compte tenu de la vélocité des vents.

Voici quelques précautions susceptibles d'aider à maintenir les plants en vie, malgré le froid. Les arrosages en bruine peuvent éviter les dégâts. Un paillis épandu sur le sol, autour des plants, soit de la paille hachée, du compost d'écorce ou autre matériau organique contribue à stabiliser la température dans le sol, au niveau des racines.

Un écran de jute, installé comme brise vent, est une excellente mesure préventive. D'autre part, ceux qui n'ont que quelques petits plants peuvent les recouvrir chacun, avant l'arrivée de la nuit, avec des casquettes en papier, qui sont ni plus ni moins que des petites serres individuelles. Si les plants sont un peu plus gros, on utilise les «tentes chaudes», fabriquées avec le même papier que les casquettes, mais plus grandes, ayant les dimensions approximatives suivantes: 11 pouces de largeur, 14 pouces de longueur et 8½ pouces de hauteur, et renforcées avec deux broches.

Il y a aussi les «super tentes chaudes», servant à cultiver des plantes de grandes dimensions, et qui mesurent environ 14 pouces de largeur, 18 pouces de longueur et 12 pouces de hauteur.

Les casquettes et les tentes sont enlevées au matin, à moins que la température ambiante ne demeure froide durant le jour.

Un autre truc très efficace, utilisé couramment en Europe, consiste à installer un «tunnel» de plastique au-dessus des rangs de plantes. Il s'agit essentiellement de fixer une feuille de polyéthylène transparente sur des cerceaux enfoncés légèrement dans le sol à tous les deux ou trois pieds.

Ces cerceaux peuvent être des cintres en métal dont on a enlevé le crochet, puis repliés pour leur donner la forme voulue. Le plastique est attaché à ces broches avec des épingles à linge. Un peu de sol est versé au bas de la feuille, d'un côté, pour le tenir en place en permanence, tandis que du côté opposé, celui qui est le plus ensoleillé, le plastique est retenu à la surface du sol durant la nuit, avec des roches, qui sont enlevées, au matin, alors que l'on soulève la feuille pour laisser entrer le soleil et la chaleur.

L'herbicide 2,4,5-T et le DDT: les produits chimiques qui ont sauvé le plus de vies humaines

OTTAWA (PC) — L'herbicide 2,4,5-T et l'insecticide DDT, lequel a été interdit pour la plupart des usages il y a une dizaine d'années, ont été mis en exergue lundi, lors d'un colloque organisé par le Chemical Institute of Canada, comme étant les produits chimiques qui ont sauvé le plus de vies humaines.

D'après M. W. H. J. Rapson, de l'Université de Toronto, ces deux composés se comparent à la pénicilline, aux antibiotiques et au chlore quant à l'aide apportée aux progrès de la santé.

M. Rapson a demandé aux savants réunis de mettre l'accent sur les bienfaits de la chimie à une époque où l'inquiétude est plus répandue face aux dangers de pollution des composés chimiques.

Le DDT, a-t-il rappelé, a permis l'épouillage lors de la Seconde Guerre mondiale, a enrayé une épidémie de typhus en Italie et a permis de sauver la vie d'un milliard d'Africains menacés par la malaria.

Mais son usage a été restreint quand on a constaté que des espèces d'insectes y devenaient résistantes et qu'il faisait du tort à des oiseaux et des poissons, ainsi qu'à l'homme, par accumulation dans les organismes le long de la chaîne alimentaire.

La mise au point du 2,4,5-T, a ajouté M. Rapson, a permis de combattre les maladies des plantes et à contrôler les mauvaises herbes.

Ce dernier composé a été interdit l'an dernier en Ontario mais son usage est encore toléré en 1980 afin d'écouler une partie des stocks en désherbant les bas-côtés des routes.

Le gouvernement Davis a décidé d'entreposer son 2,4,5-T en attendant qu'on ait trouvé une manière sûre de le détruire.

M. Rapson a mentionné les bienfaits du chlore dans la désinfection de l'eau, enrayant radicalement les épidémies de fièvre typhoïde et d'autres maladies transmises par l'eau.

«L'ignorance générale quant aux produits chimiques est effrayante, a-t-il dit. Les chimistes et les ingénieurs chimiques ont une grande responsabilité dans l'éducation du public.»

La pollution de la terre menace la survie de l'homme

OTTAWA (PC) — Selon le chimiste Lucien Piché, de l'Université de Montréal, la pollution de la terre menace la survivance même de l'homme.

S'adressant, hier, à une conférence du Chemical Institute of Canada, M. Piché a rappelé que plus de 30,000 produits chimiques toxiques sont en circulation dans le monde actuellement et que la contamination de l'environnement n'est plus un simple problème local.

Le chimiste montréal a donné l'exemple des pluies acides, qui menacent de détruire les récoltes et la vie aquatique dans l'est de l'Amérique du Nord.

Et pourtant, a-t-il fait remarquer, les premiers avertissements au sujet des pluies acides ont été donnés il y a plus de 30 ans.

En Europe

A cette époque, la Norvège, la Hollande et la Suède étaient polluées par l'anhydride sulfureux et l'oxyde d'azote qui, avec les vapeurs d'eau de l'atmosphère, tombaient sous forme d'acide sulfurique et tuaient les poissons de plusieurs lacs.

Ce n'est qu'en 1978 que les scientifiques des Etats-Unis et du Canada ont réalisé que les pluies acides avaient peut-être causé des dégâts écologiques irréparables.

«Il me semble, a dit M. Piché que la question embarrassante est de savoir comment il se fait que nous avons été pris par surprise par les pluies acides, en dépit des avertissements précoces qui sont venus très clairement du nord de l'Europe.»

Il pourrait même arriver, a prédit M. Piché, que les taux trop élevés d'anhydride carbonique dans l'atmosphère retiennent les radiations solaires et fassent monter les températures à un tel point qu'il y aurait dégel des masses glaciaires des pôles.

UN PAS EN AVANCE DE NOS CONCURRENTS.

NORDAIR ET TILDEN VOUS FONT ÉPARGNER DU TEMPS ET DE L'ARGENT.

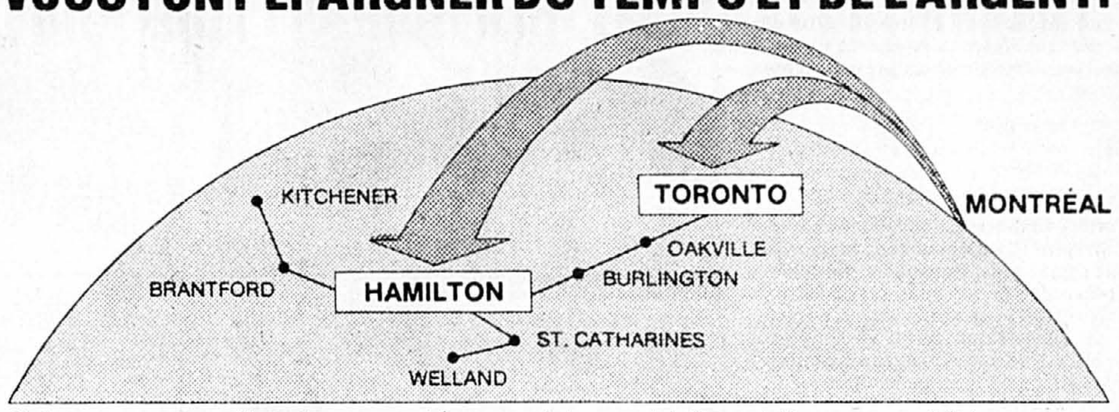

Cette annonce vous démontre comment épargner du temps et de l'argent. Venons-en au fait. Lorsque vous devez effectuer un voyage d'affaires au sud de l'Ontario, seul Nordair vous offre le choix entre les aéroports de Toronto ou Hamilton, soit celui le plus près de votre destination.

Et si vous désirez louer une voiture pendant votre voyage, choisissez Tilden. Vous n'avez qu'à présenter votre billet d'avion de Nordair au comptoir Tilden à l'aerogare 1 à Toronto ou à l'aéroport de Hamilton. Vous pourrez louer une voiture à l'un des aéroports et la déposer à l'autre sans avoir à débourser le $25 de frais supplémentaires habituellement requis - à condition que vous ayez un billet aller-retour avec Nordair.

Pour couronner le tout, profitez des tarifs réduits de Nordair. Epargnez $40 avec notre tarif retour le même jour, ou $20 avec notre tarif retour dans les 72 heures.

En épargnant du temps et de l'argent avec Nordair et Tilden, vous êtes un pas en avance avec nous. C'est faire de bonnes affaires.

Réservations: appelez Nordair au 747-7551 ou consultez votre agent de voyages.

TILDEN

NORDAIR

358-002-307-80F

L'embarras du choix

Si vous vous adressez à nous lors de l'achat d'une maison, vous aurez l'embarras du choix. En définitive, vous choisirez en tenant compte de l'architecture, du nombre de pièces, du quartier, du prix.

Quelle que soit l'importance que vous accordiez à ces divers éléments, il est fort probable que nous vous dénicherons la propriété qui vous plaira.

Chez nous, le service personnalisé ainsi que de solides recommandations de financement viennent se greffer au vaste choix. Voilà comment nous nous sommes assuré la confiance des gens qui désirent acheter ou vendre.

Vous pouvez compter sur l'agent des Services immobiliers du Trust Royal. Il vous assistera et ensemble vous trouverez la maison qui fera votre bonheur. L'embarras du choix, nous en faisons notre affaire car nous sommes bel et bien à *votre* service.

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS ... à votre service

MAINTENANT DISPONIBLE

Le guide complet pour l'argent canadien et américain
à La Boutique d'Argent
7237, rue Saint-Hubert, Montréal
Tél.: (514) 276-2963
ACHATS - VENTES - ÉCHANGES
Ouvert du lundi au vendredi de 10:30 a.m. à 5h p.m.
Samedi de 10:30 a.m. à 2h p.m.
La monnaie en or et argent. Timbres et montres de poche.
Si vous préférez, commandez le guide par la poste en remplissant le bon de commande ci-dessous.

Bon de commande

La Boutique d'Argent
7237, rue St-Hubert, Montréal, Qué.
H2R 2N2

Paiement par chèque ou mandat-poste.
Pas de C.O.D.

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Code P.....

Quantité.....Montant inclus $.....

Votre horoscope

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Au travail, vous donnerez l'impression que vous prenez les choses trop au sérieux et vous risquez de vous embourber dans vos pensées profondes. Vous aurez un besoin refoulé d'aller de l'avant. Prenez le temps de réfléchir vraiment et ne stagnez pas au travail. Côté du coeur, vous mettrez l'être cher sur un piedestal et ensuite vous trouverez un prétexte pour le faire sousfrir.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Au travail, on ne vous mettra pas dans la confidence des projets qui s'ébauchent mais vos efforts seront remarqués. Vous serez méthodique et vous ferez bien ce que vous avez à faire. Dans les conversations, ne dites rien qui puisse laisser une mauvaise impression. Sur le plan sentimental, les astres vous invitent à discuter de vos aspirations avec la personne chère.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Un mardi qui vous trouvera heureux, détendu. Vous serez exigeant avec vous-même au travail mais vous vous méfierez du perfectionnisme qui fait souvent remettre au lendemain ce que vous pouvez faire incessamment avec profit. Côté du coeur, les influences planétaires intensifieront vos sentiments et vous rendront encore plus idéaliste et romantique que d'habitude.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Côté du coeur, vous attendez trop de la personne aimée, vous pourriez être déçu. En amitié, les influences planétaires indiquent que vous pourriez être pris dans une intrigue. Au travail, vous aurez plus d'enthousiasme et cela vous permettra de mieux aborder vos problèmes. Acceptez et accueillez les contacts que la vie vous apportera; ils ne peuvent que vous enrichir.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Au travail, chassez cette peur d'échouer ou de ne pas faire aussi bien que vous le souhaitez profondément. Il vous faudrait un peu d'humilité vraie. Sur le plan du coeur, les aspects planétaires vous conseillent instamment de vous montrer prudent car ils vous rendent extrêmement émotif et vous inclineront vers les passions romanesques. Ne vous bercez pas d'illusions.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Au travail, sachez faire preuve d'assurance et de confiance en vous sans pour autant chercher à dominer les autres. Les influences planétaires favorisent en ce moment tous les dépassements, n'ayez donc peur de rien. Côté du coeur, vous connaitrez du succès auprès du sexe opposé mais cela n'exclut pas des risques de malentendus ou de quiproquos sentimentaux.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

A la maison, rien d'important à signaler, ce ne sera que le train-train. Vous aurez tendance à passer d'un extrême à l'autre. Après une période morose, vous vous sentirez poussé par des impulsions que vous aurez de la difficulté à modérer. Essayez de trouver un juste milieu, ne soyez pas trop mélancolique, ni trop exhubérant, penchez-vous sur les soucis des autres.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Au travail, vous aurez trop tendance à mésestimer vos qualités. Bûchez fermement pour vous élever aux échelons supérieurs, sachez utiliser les nombreuses ressources de votre caractère et de vos capacités. Côté du coeur, un malentendu; il ne s'agira pas de pleurnicher mais d'y faire face avec le sourire. Ne laissez pas vos nerfs prendre le dessus.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Au travail, incompréhension passagère, incertitude ou nostalgie; n'exagérez pas vos appréhensions, adaptez-vous plutôt aux circonstances. On vous observe, soyez réservé, ne faites rien d'irréfléchi. Sur le plan sentimental, vous ferez face à des complications à la suite d'un mensonge. Les astres indiquent de la détente auprès de vos amis, ce qui vous remontera le moral.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Dans le domaine du travail, accueillez le hasard sans avoir peur de ce qui va venir, ni des conséquences de vos décisions. Si vous allez de l'avant en gardant la tête froide, tout ira bien et vous n'aurez rien à craindre. Modernisez-vous ou remettez en question vos conventions anciennes. Côté du coeur, les planètes forment un aspect dissonnant suscitant de la tension.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Sur le plan de la santé, vous aurez tendance à veiller tard et à grignoter sur votre repas. Au travail, vous apprécierez les rouages bien huilés et vous vous plairez dans une atmosphère sans heurt. Vous calculerez vos intérêts au mieux. Vous vous montrerez à la hauteur de vos tâches. En amour, vous ne serez pas versatile mais imprévisible. Vous multiplierez vos amitiés.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Votre vie familiale sera de valeur moyenne en cette journée du mardi, le dialogue se changera en monologue. Il y aura des susceptibilités à ménager. Vous aurez la sagesse de faire appel à votre sens de l'humour. Sur le plan amical, une nouvelle vous réjouira. Sur le plan sentimental, il y aura alternance de joies et de petits chagrins; démontrez votre bon sens.

LES NAUFRAGES

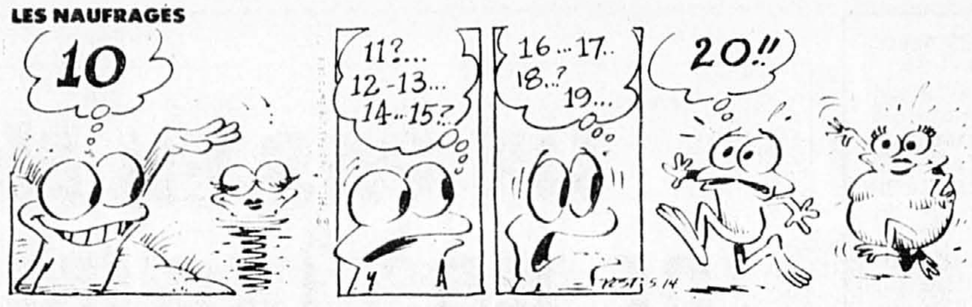

FERDINAND

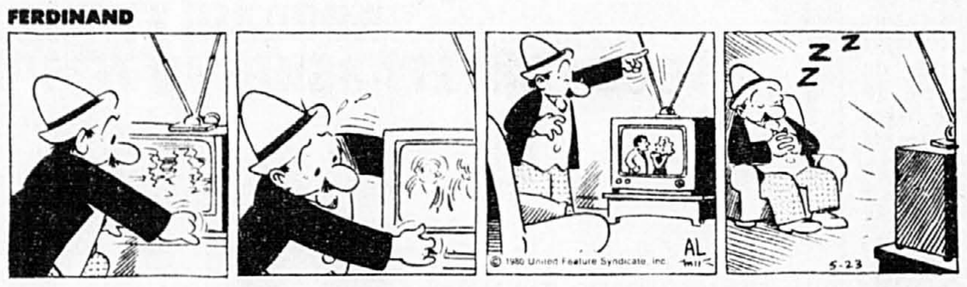

HAGAR DUNOR le VIKING

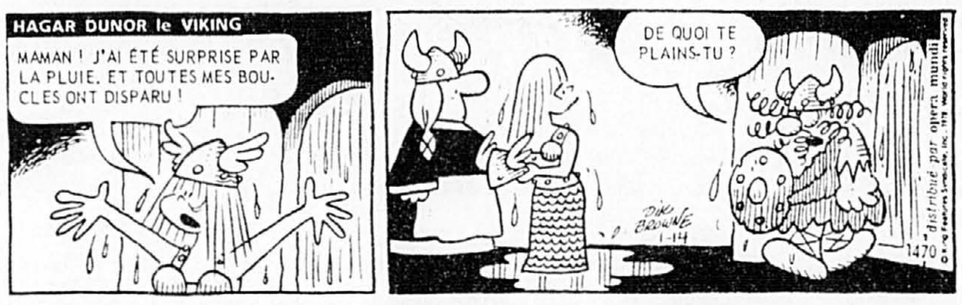

CANDIDE

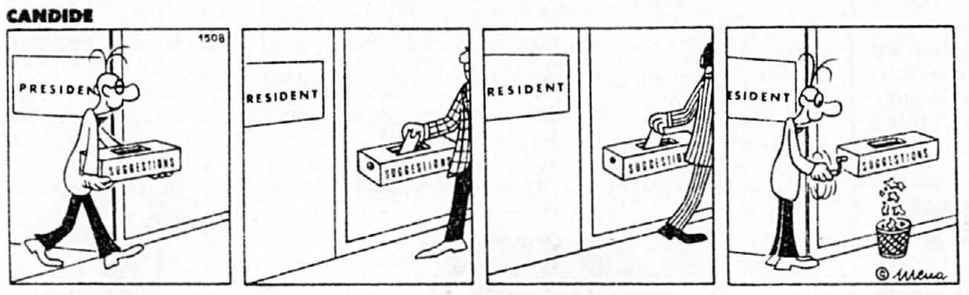

PHILOMÈNE

MUTT ET JEFF

PEANUTS

BOZO

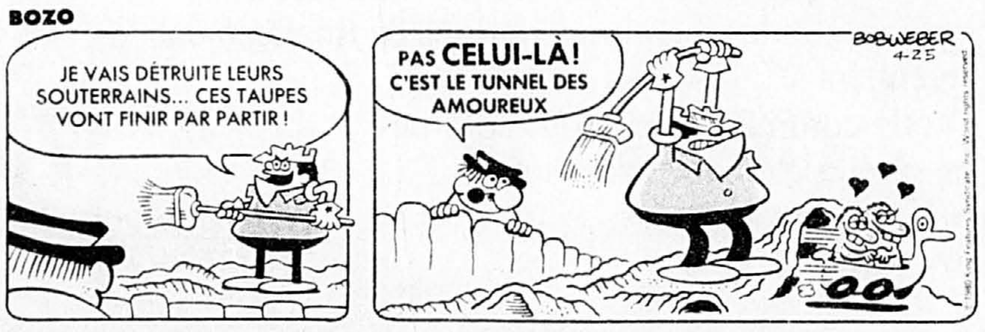

HISTOIRE DES JEUX OLYMPIQUES / MEXICO 1968 — Foreman et la filière

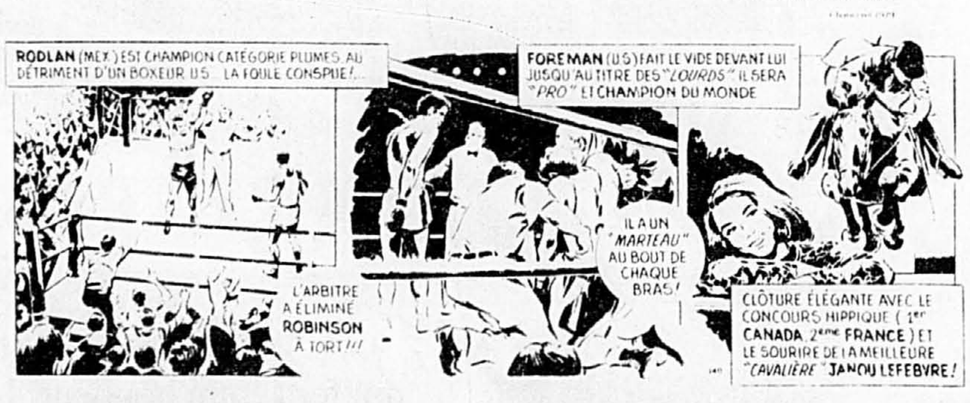

RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Si vous recherchez la réponse à un problème se rapportant à l'astrologie, il suffit d'écrire à VOTRE HOROSCOPE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montreal, H2Y 1K9

QUESTION — Je suis née le 5 septembre 46 à 3 h. a.m. J'aimerais connaitre mon ascendant et mes jours et nombres chanceux. Mariée à un Lion, né le 31 juillet 44, que nous réserve l'avenir pour les deux? Merci.

REPONSE — Votre ascendant: LION. Vos jours et nombres chanceux: mercredi et jeudi et 5-7-13-20-29-34. Vous avez probablement eu tendance ces derniers mois à attendre que les évènements viennent à vous plutôt que prendre quelques initiatives et c'est sur cela que vous devez travailler jusqu'à octobre pour activer votre chance. C'est encore avec des objectifs précis que vous pouvez arriver le plus sûrement à mener une existence intéressante. Le plan affectif est bien protégé, de sorte que vous n'aurez pas à vous plaindre, au cours des prochains mois, de vos contacts avec les autres, et avec votre conjoint en particulier l'entente règnera. Pas d'actes décisifs susceptibles d'engager votre avenir avant novembre, où un projet immobilier pourrait bien s'inscrire en priorité au tableau de vos préoccupations les plus sérieuses.

• • •

QUESTION — Je vous écris pour consulter les astres qui, je l'espère, pourront m'aider à trouver un emploi conforme à mes aptitudes naturelles. Je suis né le 18 mars 59.

REPONSE — Vothe thème renferme des facteurs qui vous autorisent à certaines initiatives propices à la découverte d'un emploi. La période d'été est favorable à un passage à l'action, à une véritable détermination de vous lancer sur le marché du travail. Présentement c'est ce qui vous manque le plus. Etudier ne vous donnera pas d'expérience et peut n'être davantage qu'un prétexte pour reculer l'échéance du coup de collier à donner. Les astres vous sont favorables, à vous de plonger!

• • •

QUESTION — Je suis né le 27 mars 1930 à Trois-Rivières entre 1h. et 3h. du matin. J'aimerais simplement savoir ce que me réserve l'année '80, d'après mon signe et mon ascendant.

REPONSE — Certaines dissonnances dans la configuration de votre tracé astral peuvent être la source d'incertitudes, d'indécisions, de projets imprécis et vous situer dans une ambiance d'agitation. Il vous faudra compter avec l'imprévu, être prêt à saisir les opportunités qui vont s'offrir. Un projet de voyage peut être retardé, pour des raisons de sécurité. En fin d'année vous pouvez prendre des initiatives financières comportant des risques et faire vos preuves de financier averti. Cette réussite peut améliorer votre condition de vie en général. Sur le plan affectif ou sentimental, il y a risque que vous preniez vos rêves pour des réalités.

• • •

QUESTION — Je suis née à Drummondville le 1er avril 63 vers 6h. p.m. Quel est mon ascendant, mes jours chanceux et que me réserve l'année '80? Merci.

REPONSE — Ascendant: BALANCE. Vos jours chanceux: lundi et mardi. Le climat peut varier sensiblement au cours des mois à venir dans votre monde affectif et de vos relations en général. Votre humeur pourrait être à l'origine de ces variations et, si vous ne contrôlez pas certaines tendances à l'opposition, l'entente sera difficile. Aux études toutefois, vos efforts et initiatives seront très appréciés de vos supérieurs et vous pouvez en tirer profit. Un grand voyage en juillet et une santé très satisfaisante complètent ce bilan contradictoire.

MOTS CROISÉS

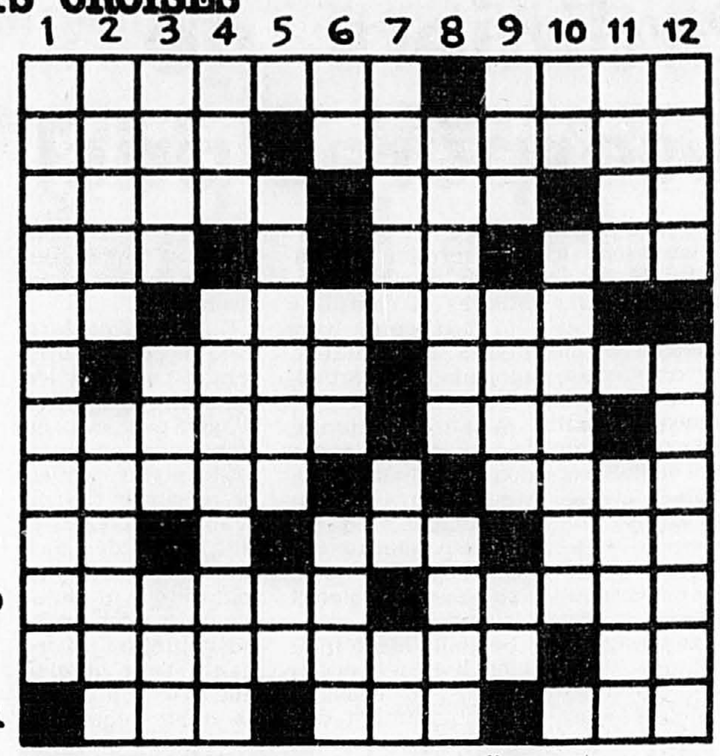

HORIZONTALEMENT

1—Compartiment creux, orné de moulures ou de peintures, utilisé comme décor des plafonds — Maintient des objets qu'on veut limer.
2—Est signé par le vendeur d'une maison — Pierre qui se pose la première dans la construction d'un arc, sur chacun des pieds-droits.
3—Joignent — Entre dans la composition du béton — Note.
4—Force électromotrice — Usages — Marque le point de départ.
5—Infinitif — Ligne de longues pierres sur le bord d'un trottoir.
6—Couverture en forme de demi-sphère — Balustrade d'un escalier servant de main courante.
7—Groupe d'animaux — Il nous pousse à ouvrir les fenêtres.
8—Parcours pour vérifier que tout est en bon ordre — Récipient à l'usage des cimentiers.
9—Carte — Pour serrer un écrou — Homme avare.
10—Reptile crocodilien d'Inde et de Birmanie — Partie d'un appartement.
11—Partager — Sert à appeler.
12—Obtenus — Etre imaginaire — Pierre de forme cubique d'un piédestal (pl.). —Petit salon de dame (pl.).

VERTICALEMENT

1—Action de boucher les fentes d'une porte.
2—On en fait des charpentes — Ornement d'architecture en forme de rose épanouie.
3—En outre — Présent — Supporte une voûte pendant sa construction.
4—Monnaie d'Extrême-Orient — Petit salon de dame (pl.)
5—Portion de voûte posée en encorbellement dans l'angle d'un bâtiment — Astate.
6—Charpente — Rait — Entre dans le trou de la serrure.
7—Région du tronc d'un arbre d'où part une branche — Pronom — Article.
8—Maison misérable — Fer.
9—Attendri — Ragoût — Conjugaison.
10—Titane — Habitation.
11—Où l'air circule — Pièce métallique fixée au chambranle d'une porte.
12—Urus — Ecimées.

Solution au prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	P	I	T	A	T	I	O	N	■	P
2	E	T	A	G	E	■	I	S	R	A	E	L
3	L	E	O	N	■	P	A	S	■	B	T	U
4	E	L	N	E	■	O	R	U	R	O	■	M
5	B	I	■	E	M	U	E	■	A	T	R	E
6	R	E	S	S	A	C	■	P	R	E	A	U
7	I	R	E	■	R	E	V	U	E	■	I	R
8	T	■	M	I	E	■	E	R	S	E	S	■
9	E	U	E	S	■	P	R	E	■	P	O	T
10	■	P	R	E	D	I	T	■	F	I	N	I
11	R	A	■	R	U	S	E	S	■	E	N	E
12	E	S	P	E	R	E	■	A	S	S	E	N

Solution du dernier problème

MOT-MYSTÈRE

RICHESSE ET PAUVRETÉ — Un mot de 7 lettres

P E R A V A E E S E T S A F E
E R P C I R F R R E E C P U A
R E E A E P P U H U T E Q V A
T S Z H R A O S L I P N O S S
E I E E C G B U F F A I E O U
E M T T I S U O S B R B N R T
I E O R T V U O U X U E U G U
R L G S E E D C D R E D P O L
E R I N U S C O E A G H R U P
S A D N A S E E U B R E C R S
U R S T U N E V R A P O O E B
E I G I I M T R I B I L D I D
U E N U L B E I C A O R E L S
G N R C L E R D H N A N E E E
E C N E L U P O E H S D N O F

ACTIF	DECHE	GUEUX	PERTE	RUINE
ASILE	DEMUNI	HARDES	PEZE	RUPIN
AVARE	DOUAIRE	HERE	PLUTUS	SOUS
AVOIR	ECUS	HUPPE	PRET	SUPERFLU
BANQUE	ELDORADO	MISERE	PRETER	TITRES
BIENS	FASTE	NABAB	PROLO	USURE
BLE	FONDS	NANTI	RAPE	VENDRE
BOURGEOIS	FRIC	OPULENCE	RECETTES	
CRESUS	GRIGOU	PACTOLE	RENTES	
CUIT	GROS	PARVENU	RICHE	
DEBINE	GUEUSERIE	PEROU	RIEN	

Solution du dernier problème: LAMINOIR

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère.

SOMMET DE VENISE, JEUDI ET VENDREDI

Risque d'une grave crise politique entre Israël et l'Europe des Neuf

■ TEL-AVIV — L'initiative de paix européenne en faveur d'un règlement global du conflit israélo-arabe, qui prendra forme jeudi et vendredi à l'occasion d'un sommet européen à Venise, est en voie de susciter une grave crise politique entre Israël et les neuf pays du Marché commun.

ROBERT POULIOT
(collaboration spéciale)

Yasser Arafat

Shimon Peres

Le roi Hussein

Abba Eban

«Comment l'Europe peut-elle aider?», demande Shimon Peres. «L'Europe peut difficilement s'aider elle-même. Son intervention est inconsidérée et parti pris. Quand vous avez deux parties en train de négocier et que les Européens s'engagent d'un seul côté en prenant la part des plus extrémistes de ce groupe, non seulement ne contribuent-ils pas aux négociations mais ils les gênent et les mettent en danger.»

Abba Eban, lui, va beaucoup plus loin en se disant d'accord avec le titre du dernier livre de Raymond Aron: «Plaidoyer pour une Europe décadante».

«Je dis avec tristesse que personne en Israël n'attache la moindre importance à l'Europe... La contribution européenne (au processus de paix) a été pire que zéro... On ne peut jouer un rôle de conciliation sans Israël et l'Europe déploie une grande activité diplomatique sans Israël. Comment aboutir à un règlement de ce conflit sans Israël dans le cadre d'un dialogue exclusif avec l'OLP. Un règlement sans Israël, sans les Etats-Unis et sans l'Egypte est une absurdité.»

Appelée à se traduire dans un premier temps par une simple déclaration commune en faveur de la création d'un palestinien et par l'amorce d'un dialogue euro-arabe à la fois politique et économique, cette initiative a réussi pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir de Menachem Begin à créer l'unanimité sur la scène politique israélienne et à faire oublier momentanément du moins les divisions profondes sur les implantations juives dans les territoires arabes et sur une économie vacillante.

Au cours d'entrevues accordées à LA PRESSE, l'ex-ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, ainsi que le chef d'opposition travailliste, M. Shimon Peres, ont ouvertement épaulé le gouvernement Begin en qualifiant tout à tour cette initiative «d'intellectuellement stupide, de mercantile, d'égoïste, d'inconsidérée et de dangereuse».

Interrogés principalement sur les perspectives de paix au Proche-Orient, MM. Eban et Peres ont également commenté la visite du roi Hussein à Washington cette semaine et exprimé leurs vues sur la stabilité politique en Egypte et en Arabie Saoudite, sur la faiblesse du gouvernement Begin et sur le rapprochement entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et la Jordanie.

Appelés à diriger pour Israël le processus de paix entamé à Camp Davis si des élections avaient lieu immédiatement au pays, tous deux estiment en outre que l'Europe a déjà pris carrément partie pour le camp arabe et qu'il est impossible dans ce cas pour la communauté européenne d'agir comme conciliateur.

Israël durcira ses positions

D'après un diplomate européen en poste à Tel-Aviv toutefois, «l'intervention européenne ne vise pas à la conciliation mais à faire directement pression sur les dirigeants israéliens qui ont perdu prise avec la réalité arabe».

«En agissant ainsi, explique un analyste du Centre des études stratégiques d'Israël, les Européens ne comprennent pas que l'effet sera tout à fait contraire à ce qu'ils souhaitent. Au lieu de fléchir ses positions, Israël les durcira. C'est toujours ce qui se passe lorsqu'on veut coincer Israël au pied du mur.»

L'intervention européenne arrive près d'un mois après la suspension des négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie palestinienne.

«C'est justement parce que tout le processus de Camp David est maintenant arrivé au point mort qu'il est urgent de proposer une formule de rechange», ajoute un autre diplomate européen qui impute la colère d'Israël au fait que le lobby juif en Europe est beaucoup moins influent qu'aux Etats-Unis.

Bien qu'ils n'envisagent pas de reprise des pourparlers sur l'autonomie avant les élections israéliennes, MM. Eban et Pers croient que les négociations seront sans issue. «Un gouvernement israélien qui n'envisage pas la renonciation aux territoires sera très avare en ce qui concerne les échanges sur l'autonomie», prédit Abba Eban.

Alors que pour l'Europe, la stabilité politique au Proche-Orient et par conséquent, la sécurité des approvisionnements pétroliers, passe par la reconnaissance des droits à l'autodétermination du peuple palestinien, pour Abba Eban et Shimon Peres, le règlement de cette crise vieille de 32 ans doit se faire d'abord avec la Jordanie.

L'autonomie

Depuis quelques mois d'ailleurs, le Parti travailliste israélien a lancé une véritable campagne pour un dialogue avec la Jordanie en prévision d'élections parlementaires susceptibles d'avoir lieu en Israël avant l'échéance de novembre 1981.

«Le peuple palestinien forme une seule nation et comme la majorité de cette nation se trouve en Jordanie, nous croyons qu'il n'y a qu'une solution, c'est-à-dire des négociations avec un seul pays qui compte une seule armée. Si vous voulez deux solutions, deux États (Palestine et Jordanie) et deux armées, vous aboutirez à la guerre entre Arafat (chef de l'OLP) et le roi Hussein et entre Arafat et nous.»

Bien que les deux hommes politiques aient l'autonomie comme «phase de transition» sur la base d'un compromis territorial avec la Jordanie, Abba Eban donne l'impression pour sa part de vouloir aller plus loin.

«Il y a dix ans, il n'y avait que la Jordanie et Israël» comme parties liées aux Palestiniens. Mais aujourd'hui, «il y a trois éléments en cause: Palestiniens, Jordaniens et Israéliens... Un gouvernement dirigé par notre parti communiquera dès son arrivée au pouvoir une invitation au roi Hussein de négocier sur la base de la résolution 242 (du Conseil de sécurité des Nations-unies) et nous ajouterons aussi que nous souhaitons la participation des éléments palestiniens disposés à envisager la paix avec Israël... Hélas, lorsqu'il s'agit d'une politique israélienne qui déclare que les territoires ne sont pas négociables et que tout cela est Eretz Israël (Grand Israël), alors pourquoi les Palestiniens devraient-ils se présenter?»

Deux facteurs renforcent la conviction des deux hommes que le roi Hussein ne pourra pas rejeter pareille invitation: d'abord la Jordanie ne serait plus le premier pays arabe à faire la paix avec Israël et deuxièmement, l'offre de concessions territoriales du Parti travailliste doublé du fait que le roi n'avait vraiment pas d'autre choix.

Le «hic» cependant est de savoir si la révélation faite la semaine dernière par le premier ministre Begin, selon laquelle le roi Hussein aurait rejeté l'offre d'un compromis territorial au cours d'échanges secrets avec Israël, affaiblira dangereusement la position travailliste.

Pour sa part, Shimon Peres dit n'avoir aucune assurance jordanienne que son projet sera accepté. «Je crois, a-t-il dit, que le roi rejettera notre projet de carte et que nous ferons de même en prenant connaissance de son projet de carte. Il nous faut donc des solutions intérimaires. D'abord l'autonomie palestinienne dans la bande de Gaza, puis un frein à la politique de colonies dans les régions à forte densité arabe (comme à Hebron) et seulement alors, l'invitation à négocier.»

Chose certaine, MM. Peres et Eban reconnaissant qu'il y a eu récemment un mouvement important de la part de certains pays arabes (Jordanie, certains éléments de l'OLP, l'Iraq, le Koweit et l'arabie Saoudite) en faveur d'un projet de confédération palestino-jordanienne.

«Oui, insiste Abba Eban, mais l'élément essentiel est que le gouvernement israélien admette le principe de la renonciation aux territoires.»

Mais dans la tourmente qui secoue depuis mai les territoires arabes sous contrôle israélien, causant l'expulsion des maires palestiniens de Hebron et de Halhoul, la démission de ceux de Bethléhem et de Gaza et les tentatives d'assassinat contre ceux de Ramallah, d'Al-Bireh et de Naplouse, cette ambiance de conciliation arabe s'est vite éclipsée.

CINQUIÈME SEMAINE DE LA GRÈVE DES PERMANENTS

Le spectre du syndicalisme indépendant inquiète la CSN

■ La grève des employés permanents de la CSN entre aujourd'hui dans sa cinquième semaine.

«La CSN ne répond plus» et cette constatation inquiète de plus en plus de nombreux militants de la centrale qui, désemparés devant ce silence, ne savent plus où donner de la tête.

PIERRE VENNAT

Le dilemme en effet se pose de la façon suivante: ou bien la grève nuit considérablement aux syndiqués, et alors on ne comprend pas les permanents de la faire pour si peu et de laisser des centaines, si ce n'est des milliers de travailleurs sans défense face au patronat.

Ou bien alors elle ne nuit pas, et alors c'est plus grave: à quoi sert-il alors de faire partie d'une centrale? Et le spectre du syndicalisme indépendant rejaillit.

Car on oublie trop souvent que si la crise idéologique de 1972 a effectivement donné lieu à la naissance de la CSD (Centrale des syndicats démocratiques), la CSN a perdu encore bien plus de membres, depuis 10 ans, aux mains des syndicats indépendants: les fonctionnaires provinciaux, les professionnels du gouvernement, les chauffeurs d'autobus et de métro de la CTCUM, les infirmières, les employés de la SAQ et ceux de l'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean, bref au moins 60,000 membres.

Un drôle de silence

Pourtant, tout le monde est silencieux dans une centrale où, règle générale, on achemine au moins une douzaine de communiqués par jour dans les media, traitantdessujetsles plus divers.

La paranoïa du secret est telle que non seulement le syndicat des permanents ne fait aucune déclaration mais les dirigeants de la centrale, eux, ne veulent même pas donner le numéro de téléphone de l'appartement du boulevard Dorchester, à Montréal, où ils sont cloîtrés depuis près d'un mois avec leurs conseillers cadres.

Les plus chanceux obtiennent qu'on les rappelle lorsqu'ils laissent des messages au domicile personnel des dirigeants dont ils connaissent le numéro.

Même là, on ne dit rien, si ce n'est qu'on négocie et qu'on comprend de moins en moins le genre de lutte que mènent les permanents.

Les dirigeants des syndicats locaux, en effet, du moins la plupart de ceux qui assistaient, mercredi dernier, au conseil confédéral de la centrale, à Québec, tenu en présence d'un seul journaliste — celui de LA PRESSE — croyaient bien que le compromis qu'ils offraient aux permanents mettrait fin au conflit.

Deux seuls points importants semblaient en litige: celui des sanctions disciplinaires que le mouvement pourrait prendre contre un permanent qui ferait mal son travail et la question de la coordination de leur travail.

Arbitre

Au sujet des sanctions, il a été démontré qu'en pratique, il ne peut y en avoir, actuellement, que si la direction de la centrale et le syndicat des permanents sont d'accord pour punir un permanent. Ce qui revient à dire qu'en pratique, il ne s'agirait que d'exceptions.

La centrale offre à ses permanents de soumettre le tout, dorénavant, à un arbitre, nommé commissaire à l'équité. Ces quatre arbitres seraient l'ex-président de la CSN, Gérard Picard, l'ex-syndicaliste Pierre Vadeboncoeur et les universitaires Jacques Dofny et Léo Roback. La question ne semblait plus faire tellement l'objet de litige.

Reste l'épineuse question de la coordination: les permanents ne veulent être «coordonnés» que par l'un d'eux, libéré de ses dossiers mais syndiqué. La centrale voudrait que les coordonnateurs salariés, là où il y en a, soient des cadres. Elle a reculé et consenti au statu quo sur cette question, pendant qu'on discuterait la question à l'intérieur du mouvement pendant au moins 18 mois avant de faire trancher par les membres. Ce qui pourrait prendre encore plusieurs autres mois.

Mais il semble que les permanents, du moins c'est la perception que plusieurs ont, s'opposent non seulement aux «coordonnateurs-cadres» mais également à être coordonnés par des militants libérés, bref des élus non employés permanents et syndiqués de la centrale.

SOLDES DE FERMETURE
Ces deux magasins ferment leurs portes!
Prix incroyables! Articles mode Tip Top à des prix super-avantageux!
Profitez sans tarder de ces nombreuses aubaines!
COMPLETS A l'origine: jusqu'à $219.95. 2 et 3 pièces. Styles, tissus et coloris variés. $59.96 $79.96 $99.96 $109.96
VESTONS SPORT A l'origine: jusqu'à $95.00 $39.96 $49.96 $59.96
PANTALONS A l'origine: jusqu'à $32.00 $9.96 $12.96 $15.96 $19.96
CHEMISES SPORT Chemises sport et T-shirts: styles mode du printemps. $5.96 $8.96 $9.96
CHEMISES HABILLÉES Haute qualité; styles mode du printemps $7.96 $9.96 $11.96
COUPE-VENT $14.96 $19.96 $24.96
AUTRES RABAIS SUPER-AVANTAGEUX SUR CRAVATES, CEINTURES, ETC, ETC!
LES RETOUCHES SONT EN SUS SUR TOUS LES VÊTEMENTS RÉDUITS DE ⅓ OU PLUS
TIP TOP
Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et Chargex
BONAVENTURE & RIVE NORD SEULEMENT

À CAUSE DE LA SÉCHERESSE

Les agriculteurs risquent de payer cher le blé de l'Ouest

■ QUÉBEC — À cause de la sécheresse qui sévit dans les provinces de l'Ouest, les agriculteurs québécois risquent de payer fort cher pour leur approvisionnement en grains à compter de maintenant.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau
de Québec

C'est du moins l'impression du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, en soulignant que le Québec n'avait aucune position de négociation pour négocier les prix avec la Commission canadienne du blé. «A l'exception du maïs-grain où nous pouvons avoir accès au marché américain, nous sommes totalement dépendants de la Commission canadienne du blé pour notre approvisionnement en oléagineux. Il faut croire que les Québécois en sont satisfaits, puisqu'ils ont voté «non» au référendum.»

M. Garon a fait ces remarques hier alors qu'il annonçait l'entrée en vigueur de deux nouveaux programmes d'aide aux agriculteurs concernant la mise en valeur des terres en friche, la création ou l'amélioration d'ateliers vaches-veaux, et la reconduction pour cinq ans du programme d'aide à l'hivernement des vaches de boucherie.

525,000 acres à développer

Le ministère de l'Agriculture entend consacrer $1 million pendant cinq ans à la remise en valeur des terres agricoles abandonnées ou sous-exploitées à cause de la spéculation foncière qui régnait avant l'adoption de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Ces terres représentent une superficie de 525,000 acres, dont 338,000 acres sont situés dans la région de Montréal et dans l'Outaouais.

Le programme, qui s'adresse aux agriculteurs professionnels, prévoit une aide de $50 l'acre jusqu'à un maximum de $10,000 par producteur pour tous les travaux favorisant une meilleure productivité du sol. Toutefois, seules les terres dont le dernier ensemencement remonte à dix ans seront éligibles au programme.

Ateliers vaches-veaux

Le ministère de l'Agriculture a également prévu une enveloppe budgétaire de $4.5 millions jusqu'en 1985 pour promouvoir le développement des ateliers vaches-veaux chez les éleveurs-naisseurs.

Un éleveur pourra recevoir un octroi représentant 50 pour cent des investissements requis pour la réalisation de ce plan jusqu'à concurrence de $40,000 par ferme.

Le but du programme est d'inciter les producteurs à accroître leur troupeau, dont la moyenne au Québec est actuellement de 19 vaches. M. Garon estime qu'en subventionnant la construction ou la reconversion de bâtiments adaptés à cette production, l'installation d'équipements fixes tel qu'un corral, l'achat de balances et de taureaux reproducteurs répondant aux normes de qualité reconnues, le programme aidera les producteurs à se doter de bons outils et de méthodes de travail modernes.

Enfin, le ministre de l'Agriculture a décidé de reconduire pour un dernier cinq ans le programme d'aide à l'hivernement des vaches de boucherie, mais les sommes qui y seront consacrées diminueront d'année en année.

M. Garon estime que la prime à l'hivernement a de moins en moins sa raison d'être depuis l'entrée en vigueur d'un régime d'assurance - stabilisation des revenus des producteurs. S'il a décidé de reconduire le programme qui devait prendre fin cette année, c'est pour soulager les producteurs abitibiens qui sont actuellement dans une phase de reconversion de leur production.

VENEZ VOIR LES PAGES GÉANTES DU LIVRE ILLUSTRANT LES CRUCHES EN FORME DE PERSONNAGES ROYAL DOULTON

du lundi 9 au samedi 14 juin au 5ème étage, rayon de la porcelaine, Simpsons, en ville

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE CRUCHES-PERSONNAGES DE ROYAL DOULTON

durant cette exposition 3 cruches à gagner — valant $75 chacune

- Aucun achat nécessaire. Le tirage aura lieu samedi 14 juin à 11 h au 5e, Rayon de la porcelaine.
- Formules de participation disponibles au rayon de la porcelaine, centre-ville.
- Les règlements du concours sont affichés au rayon de la porcelaine et sur les formules de participation.
- Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut-être soumis à la Régie des Loteries.

Simpsons MD

Simpsons présente la collection automnale de pièces murales «Aronelle»

Voici une excellente occasion pour laisser libre cours à votre créativité! Magnifiques pièces murales «Aronelle» pour enjoliver votre maison ou chalet... ou pour offrir en cadeau. Tous les ensembles «Aronelle» comprennent des instructions faciles à suivre. Venez rencontrer Mme Dupuis de la maison «Aronelle». Elle vous dévoilera les toutes dernières techniques de création de pièces murales et se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Mercredi, le 11 juin — de 10h du matin à 4h30 de l'après-midi.

Jeudi et vendredi, les 12 et 13 juin — de 10h du matin à 8h du soir.

Samedi, le 14 juin — de 10h du matin à 4h de l'après-midi.

Rayon 368, au quatrième, centre-ville seulement

A

B

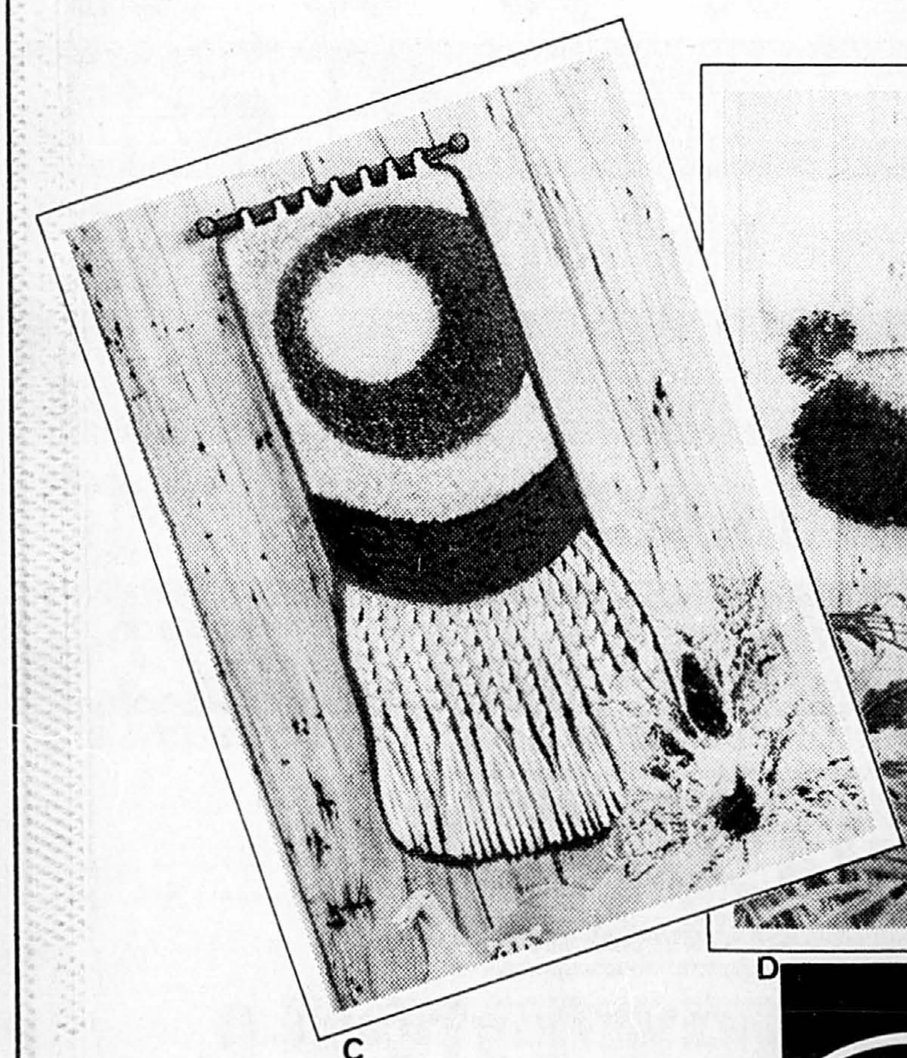

C

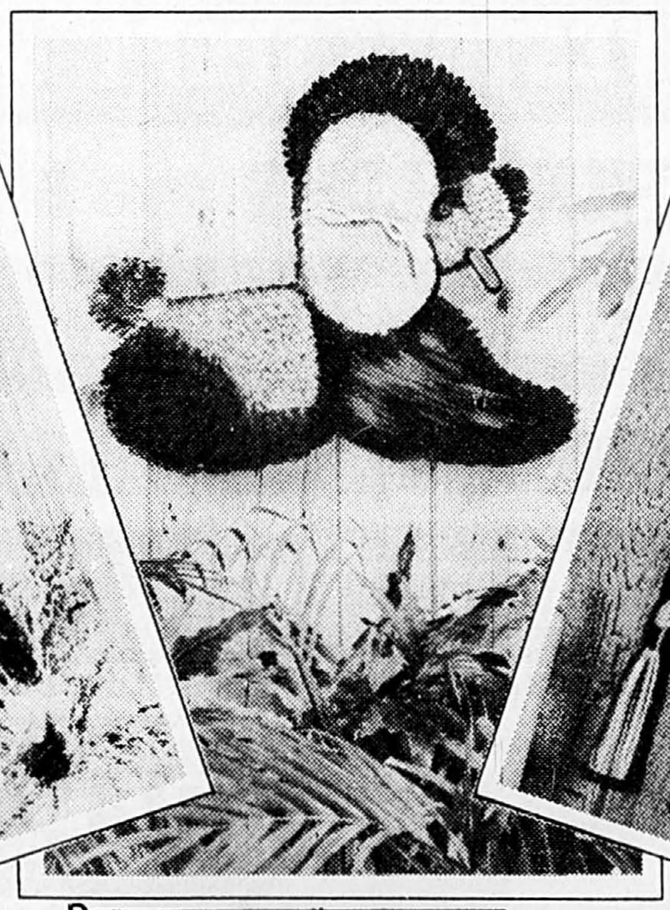

D

E

Ens. «Aronelle» chez Simpsons:

	Prix de lancement
A. «Frizzy» 66 x 86 cm	19.99
B. «Apache» 63 x 99 cm	49.99
C. «Zenith» 27 x 78 cm	15.99
D. «Josephine» 48 x 40cm	11.99
E. «Good Morning» 48 x 99 cm	32.99

Seulement quelques ensembles de notre vaste sélection sont représentés — Venez les voir tous chez Simpsons!

Toutes dimensions approximatives.

Rayon 368, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

ERRATA:

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Jours Simpsons au Canada», encarté dans La Presse du samedi 7 juin 1980.

Page 8 — Articles A et B. Ces articles seront disponibles à partir du 12 juin.

Article A. Serviettes «Torquay». Modèles de couleur vert fougère, disponibles à partir du 17 juin.

Page 19 — Meubles style provincial français «Marius Ouellet». La copie devrait se lire comme suit: Dessus, devant des tiroirs et côtés en bois massif, cadres en bouleau.

Les articles Q. à 159.99 et R. à 179.99 sont représentés; ces prix n'incluent pas le baldaquin et le couvre-lit.

Simpsons MD

Ne manquez pas Jours Simpsons au Canada
La grande vente avec de grands rabais pour vous

Consultez le cahier de 36 pages «Jours Simpsons au Canada». Vous y trouverez une foule de bons achats et de rabais intéressants pour vous, votre famille et votre foyer. Si vous n'avez pas votre exemplaire, venez en chercher un au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez dès maintenant.
Composez 842-7221 jour et nuit.